



ETUDE SUR LES POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DES RESSOURCES PATRIMONIALES DE LA REGION DE DOUKKALA-ABDA Rapport Provisoire PHASE 1 Octobre 2007

Pierre-Antoine Landel, Nicolas Senil, Pascal Mao

► To cite this version:

Pierre-Antoine Landel, Nicolas Senil, Pascal Mao. ETUDE SUR LES POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DES RESSOURCES PATRIMONIALES DE LA REGION DE DOUKKALA-ABDA Rapport Provisoire PHASE 1 Octobre 2007. 2007. halshs-01387640

HAL Id: halshs-01387640

<https://shs.hal.science/halshs-01387640>

Preprint submitted on 25 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Direction de l'Aménagement du Territoire



Université Sidi Mohammed Ben Abdellah

Centre d'Etudes et de
Recherches sur les Montagnes
Sèches et Méditerranéennes

CERMOSEM



**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
A.O.N°18/2004**

**ETUDE SUR LES POLES
D'ECONOMIE DU PATRIMOINE**

**DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DES RESSOURCES PATRIMONIALES
DE LA REGION DE DOUKKALA-ABDA**

Rapport Provisoire

PHASE 1

Octobre 2007

Une réalisation de **L'UNIVERSITE SIDI MOHAMMED BEN ABDELLAH** (Fès) et du Laboratoire de recherche CERMOSSEM, TERRITOIRES, UMR PACTE, Institut de Géographie Alpine – Université Joseph Fourier (Grenoble).

Direction et coordination des travaux

- Lahsen Jennan, professeur de géographie, spécialiste en développement local, (chef de projet).
- Pierre-Antoine Landel, directeur du CERMOSSEM, ingénieur en agriculture, spécialiste en économie des territoires et patrimoine, (coordinateur de l'équipe française).
- Rachid Benslimane, Vice-président de l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah (Coordinateur Administratif du Programme)

Équipe

- Hervé Gumuchian, professeur de Géographie, spécialiste de l'analyse des territoires.
- Nacer El Kadir, professeur d'économie, spécialiste en économie du développement.
- Mohamed El Moubaker, professeur d'Histoire, historien-archéologue.
- Mohamed Hamjik, professeur de géographie, géographe-cartographe.
- Pascal Mao, maître de conférence en géographie, spécialiste en géographie du tourisme et loisirs.
- Nicolas Senil, doctorant, (Territoires, patrimoine et création d'activités).
- Alban Cogrel et Xavier Julian, étudiants en Ingénierie du développement territorial.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
AVANT PROPOS.....	4
LES TERRITOIRES, LE THEME ET LA METHODE.....	6
RAPPEL DU CADRE THEORIQUE DU TRAVAIL.....	6
RAPPEL DES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC	8
LE CONTENU DU DIAGNOSTIC DE PATRIMOINE	9
LE PASSAGE DE LA RESSOURCE A L'ACTIVITE INTEGREE A UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	11
LA SELECTION DES PROJETS ET LEUR MISE EN OEUVRE	12
PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE ADOPTEE	14
PRESENTATION DU TERRITOIRE D'ETUDE	16
EXPERIENCES ETRANGERES EN MATIERE DE VALORISATION DU PATRIMOINE : LE CAS DE LA FRANCE.....	27
LES OUTILS EXPLICITES.....	27
LES OUTILS IMPLICITES	29
D'AUTRES DEMARCHES POSSIBLES	31
L'INVENTAIRE DES RESSOURCES PATRIMONIALES	37
PAYSAGES ET RICHESSES ENVIRONNEMENTALES	38
PATRIMOINE MONUMENTAL CLASSIQUE ET PATRIMOINE VERNACULAIRE.	50
IDENTITES ETHNOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE ET TRADITIONS.....	76
MATERIAUX ET RESSOURCES SPECIFIQUES DE RENOMMEE UTILISEES DANS LES ACTIVITES LOCALES.	93
MEMOIRE COLLECTIVE ORGANISEE AUTOUR D'UN FAIT HISTORIQUE	106
LES ACTEURS EN PRESENCE : ENJEUX ET MODES D'INTERVENTION : CAS DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	115
DANS LE TOURISME	116
DANS L'ARTISANAT.....	124
BILAN, CONCLUSION ET PERSPECTIVES	133
PROPOSITION DE TERRITOIRES DE PROJETS DE POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE : APPROCHE CARTOGRAPHIQUE.....	143
Table des illustrations.....	145
Glossaire	148
Bibliographie	152
Annexes	154
Table des matières	163

AVANT PROPOS

Ce document restitue le travail réalisé lors de la première phase de l'étude Pôle d'Economie du Patrimoine engagée en mars 2006 par la Direction à l'Aménagement du Territoire du Royaume du Maroc et effectuée par l'Université de Fès en partenariat avec l'Université Joseph Fourier de Grenoble (France).

Il correspond au diagnostic stratégique mené sur deux régions pilotes : Doukkala-Abda et Tadla-Azilal. **L'objectif de ce premier travail est de présenter l'inventaire patrimonial de ces deux régions et d'identifier les principaux acteurs du patrimoine ainsi que leurs projets.** Il permet au final d'identifier plusieurs projets de Pôles d'Economie du Patrimoine potentiels, qui feront l'objet dans un deuxième temps, et après sélection des périmètres définitifs, d'un complément d'étude permettant de territorialiser le concept.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE L'ETUDE

LES TERRITOIRES, LE THEME ET LA METHODE

RAPPEL DU CADRE THEORIQUE DU TRAVAIL

Sous l'effet des premiers essoufflements du modèle de développement industriel, émergent les procédures de développement local, dont l'une des vocations consiste à protéger et valoriser les patrimoines naturels et culturels des territoires. Nombre d'entre eux se sont engagés dans de vastes inventaires des richesses naturelles, mais aussi patrimoniales, en étendant le champ d'étude aux savoir-faire anciens, aux objets vernaculaires, aux traditions et produits de terroir. Leur identification et caractérisation sont le fait de services de l'Etat, mais aussi d'acteurs locaux, en particulier d'associations.

C'est dans ce cadre que s'opèrent les premiers croisements entre patrimoines et territoires. La démarche considère « l'usage du patrimoine comme une production de sens qui renseigne à la fois sur les formes de sociabilité et leurs rapports à des formes institutionnelles, politiques et économiques » (Glevarec, Saez, 2002, p.31). La construction des territoires et leur (re)composition peuvent être comprises comme un mode d'adaptation à la globalisation. Les acteurs territorialisés tentent d'échapper à l'homogénéisation des règles et à la concurrence par les prix, en engageant des processus de singularisation mobilisant des qualités liées aux territoires. Ces ressources spécifiques sont construites par des acteurs à partir d'objets localisés, de savoir-faire maîtrisés, en réponse à des problèmes productifs. Ainsi se fondent la spécificité de la ressource et sa capacité à se différencier des ressources génériques (Colletis, Pecqueur, 1994).

LE PATRIMOINE RESSOURCE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

L'argumentaire développé ici propose de considérer le processus de patrimonialisation comme une étape supplémentaire. En sélectionnant certaines ressources du territoire, en accompagnant leur transmission et leur conservation, en les investissant d'une dimension sociale, culturelle et identitaire, ce processus va contribuer à les ancrer au territoire et à les élever au statut de ressource territoriale (Landel, 2006). Cette hypothèse rejoint l'idée que le patrimoine n'est pas une ressource banale, un objet économique commun (Barrère, 2005). Il s'inscrit au cœur de la dynamique territoriale et de son organisation. Il résulte de deux types de circuits de mobilisation territoriale (François, Hirczak, Senil, 2005) : un circuit long, optionnel, dans lequel opère un processus de valorisation marchand ; et un circuit court dans lequel la ressource, bien que non valorisée, participe à redéfinir les conditions de départ.

LE PATRIMOINE STRUCTURE DE RESEAUX TERRITORIAUX.

Dans un cadre géographique complexe, où les vallées s'interpénètrent sans qu'il soit possible de simplifier considérablement les communications, et où la cohérence historique, géographique, économique, sociale et culturelle reste difficile à appréhender, les réseaux peuvent apporter la structuration nécessaire à la construction du territoire. Ils se développent autour d'objets fédérateurs, qui vont être identifiés au gré des possibilités de développement. Au-delà des voies structurantes qui font l'objet de processus de patrimonialisation accélérés, de nombreux projets de réseaux à partir d'éléments du patrimoine culturel sont en voie de structuration. Cette articulation permet une structuration du territoire à partir d'objets relativement mineurs qui, reliés entre eux, vont constituer l'armature du territoire de projet.

LE PATRIMOINE COMME REVELATEUR DE CONFLITS

Cette hypothèse mérite d'être développée. Nombre de diagnostics territoriaux visent à réunir une forme d'unanimité, et ce faisant, s'efforcent de gommer tous conflits non exprimés sur le territoire, ce qui limite considérablement les possibilités de débats autour des exercices de prospective. Le territoire est souvent assimilé à un espace au sein duquel la proximité permettrait une meilleure articulation entre les acteurs, afin d'optimiser la mobilisation des ressources territorialisées. La proximité peut aussi parfois être source de tensions, à l'origine de nombreux conflits de voisinage et d'usage, particulièrement fréquents dans les espaces ruraux. La résolution de ces conflits est plus difficile lorsque leur origine n'est pas clairement identifiée. De plus, leur résolution nécessite, quand cela est possible, la mise en œuvre de solutions concertées. Dans certains cas, le recours au patrimoine permet de bien identifier les acteurs en présence et les logiques sous tendues en vue de la recherche d'une solution négociée.

Il s'agit là d'un champ qui reste à explorer, l'objectif étant d'identifier les stratégies des acteurs au regard d'un objet patrimonial. Cette méthode permet d'identifier des conflits potentiels, en particulier au niveau du patrimoine naturel, mais aussi en terme de gestion de l'espace. Elle renseigne, au travers d'un objet s'il n'est neutre est au moins respecté, ce que peut être le patrimoine » sur les intentions des acteurs, et donc sur les conflits sous tendus par les différences de modes d'appropriation d'un patrimoine sur un territoire.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

En révélant les objets sélectionnés comme patrimoine, à un moment donné sur un territoire donné, le diagnostic patrimonial révèle ainsi les productions identitaires en cours et préfigure des représentations que les acteurs souhaitent privilégier de leurs territoires. Cette dimension permet d'affirmer la dimension temporelle du diagnostic de territoire, au travers des objets patrimoniaux qui font l'objet des processus de transmission et de sélection.

La notion de diagnostic fait implicitement référence à l'observation, à la production ou la co-construction d'informations territorialisées. Ainsi, les résultats issus des inventaires produits vont tendre à reconnaître et à légitimer des objets patrimoniaux présents sur les territoires. La rareté des moyens financiers nécessite de faire des choix sur la base de processus combinant mobilisation, régulation, conciliation et équité entre les acteurs. Ainsi le diagnostic permettra d'identifier des ressources spécifiques susceptibles de permettre au territoire de se re-positionner, en fonction de son potentiel.

Dans ce contexte, les diagnostics patrimoniaux peuvent revêtir différents objectifs. Outils d'identification des patrimoines, des acteurs susceptibles de les valoriser, ils constituent la première étape d'une démarche de projet, qui sera suivie d'une phase de prospective et de planification, dans le cadre de la mise en œuvre des projets de Pôles d'Economie du Patrimoine.

LE CONTENU DU DIAGNOSTIC DE PATRIMOINE

L'objectif du diagnostic est d'obtenir une connaissance, la plus exhaustive possible, des richesses patrimoniales du territoire. Il s'agit de répondre à quatre questions : Quels sont les éléments patrimonialisés ? Qui patrimonialise ? Selon quelles logiques ? Pour quelles activités créées ou en projet ?

L'INVENTAIRE ET L'OBSERVATION DES OBJETS PATRIMONIAUX

L'inventaire de l'existant est la fonction première du diagnostic. Après une caractérisation générale du territoire (localisation, démographie, spécificités de l'espace), l'enjeu est de recueillir le maximum de données qui seront ensuite classées selon leurs localisations, leur nature, leur état de conservation, les modes de propriété et de gestion, les possibilités de valorisation éventuelles, les liens susceptibles d'exister entre les objets. Cette observation descriptive, par une entrée via l'espace touristique et patrimonial, est le premier niveau du diagnostic territorial. Préalable indispensable à tout processus d'observation, elle permet de mettre en exergue les forces ou faiblesses des territoires, les modes d'usages dominants en terme de flux, ainsi que les phénomènes de polarité et de diffusion favorisant la mise en réseau des lieux dans un même espace touristique (nombreux exemples de circuits ou de routes du patrimoine).

L'objectif du diagnostic des ressources patrimoniales est de permettre d'identifier des patrimoines ayant un potentiel de développement pour le territoire. Si l'inventaire permet une connaissance du patrimoine pour lui-même, le diagnostic, tel qu'il est présenté ici considère ce même patrimoine comme potentiellement vecteur de développement.

Cette optique différente génère une approche spécifique permettant de détecter les objets patrimoniaux mais aussi les acteurs et leurs projets. Ce n'est que par la connaissance fine de ce triptyque que peut vent être repérées les ressources patrimoniales du territoire.

- Le premier temps incontournable concerne l'inventaire des objets patrimoniaux. Outre le fait d'identifier les objets et leur localisation géographique, ce travail doit permettre d'identifier les acteurs investis ou susceptibles de l'être.
- Le deuxième temps analyse les liens entre les objets et les acteurs
- Enfin, le troisième temps s'attachera à cristalliser le projet de développement.

Cette démarche s'engage sur la base d'un inventaire des objets patrimoniaux présents sur un territoire. Elle s'accompagne d'un inventaire simple des acteurs intervenant (ou susceptibles de le faire) sur ces patrimoines. Il peut s'agir des acteurs administratifs, des collectivités locales, des entreprises, des associations. Dans un premier temps, l'objectif est de les identifier, de repérer un de leurs représentants et de détecter ses coordonnées précises.

Ce sont ces acteurs qui pourront faire l'objet d'entretiens permettant d'identifier la perception qu'ils ont des objets patrimoniaux listés, et la représentation qu'ils en ont. Un des objectifs est d'identifier leur capacité ou leur volonté à les insérer dans des projets de territoire. Pour ce faire, un des enjeux essentiels est d'appréhender le contexte de ce projet, c'est-à-dire de comprendre le (ou les) problèmes auquel il est censé répondre.

LA DETECTION DES PATRIMOINES - RESSOURCES SUSCEPTIBLES D'ETRE INTEGRES DANS UN PROJET DE TERRITOIRE

A ce stade du diagnostic, le processus doit permettre de sélectionner des couples objet-acteurs susceptibles d'être mobilisés dans le cadre d'une construction de la ressource territoriale. Pour cela, l'entrée par les acteurs devient centrale. Elle conditionne le déroulement de l'étude.

PRINCIPE

L'objectif fixé est d'identifier les ressources patrimoniales. En effet, si toutes les ressources patrimoniales sont des objets patrimoniaux, l'inverse n'est pas systématique. Cette phase doit permettre la détection des objets susceptibles d'être mobilisés par des acteurs, dans un processus de création ou de maintien d'activités.

LE PASSAGE DE LA RESSOURCE A L'ACTIVITE INTEGREE A UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Cette phase correspond à la mise en évidence des capacités des acteurs à développer de nouvelles activités, au travers d'un projet pertinent, dans lequel il pourra y avoir une adéquation entre les objectifs et les moyens dont disposent les acteurs du territoire pour les atteindre. Ces moyens sont d'ordre financier, humain ou organisationnel.

Plusieurs questions peuvent être posées : quels objets peuvent être mobilisés ? Quels acteurs sont impliqués ? Sur quels territoires ? Au service de quels projets ? Avec quels moyens ? De la réponse à ces questions pourra être déterminé un Pôle d'Economie du Patrimoine. Il y a donc élimination des projets n'ayant pas de dimension territoriale : les projets ne sont pas définis ou les moyens ne sont pas suffisants pour permettre d'atteindre les objectifs.

La détermination des enjeux reste délicate à distinguer des objectifs d'un projet porté par un acteur. Il s'agit d'évaluer ce que l'acteur a à gagner ou à perdre en mettant en œuvre un projet.

Les stratégies possibles (deuxième phase du programme) vont permettre de proposer une catégorisation des acteurs selon leur degré d'adhésion au projet. Vont être distingués les acteurs déclencheurs, les acteurs moteurs, les acteurs reliant (coordinateurs), les acteurs indifférents, les acteurs hostiles ou tout autre positionnement vis-à-vis du projet.

Enfin, va être testée la possibilité d'association d'objets patrimoniaux avec d'autres activités, susceptibles de relever de différents registres : éducation, formation, insertion, tourisme, artisanat, agriculture, gastronomie, habitat, développement culturel etc.

LA SELECTION DES PROJETS ET LEUR MISE EN OEUVRE

A partir de l'identification des potentialités des patrimoines en présence sur un territoire, va être engagée un processus de sélection de ces derniers, sur la base de plusieurs critères.

Le premier repose sur la pertinence du projet, c'est-à-dire l'adéquation possible entre les objectifs du projet de territoire, censés répondre à une demande sociale, et les objectifs du projet de Pôles d'Economie du Patrimoine.

Le second repose sur l'évaluation de la faisabilité des projets, qui s'apprécie au travers de la cohérence entre les objectifs annoncés et les moyens mobilisés.

Ces deux critères essentiels peuvent être complétés par d'autres considérations, telles que les possibilités de mise en réseau avec d'autres projets internes ou externes au territoire, ainsi que la faisabilité d'une mise en œuvre progressive du projet.

L'ANALYSE DES RELATIONS DES ACTEURS AVEC LEUR PATRIMOINE

L'étape suivante vise à expliciter les relations entre ces acteurs et les patrimoines territoriaux. Il s'agit de les inscrire dans une meilleure compréhension des logiques de construction territoriale. L'étape initiale consiste à les inscrire dans des stratégies d'acteurs qui restent complexes à appréhender dès lors que l'on parle de patrimoine. Si l'on distingue trois catégories d'acteurs : acteurs publics (Wilaya, Délégations, Conseils régionaux, etc.), acteurs associatifs, acteurs privés (entreprises, opérateurs touristiques, exploitants et coopératives), les stratégies vont être diverses. Elles peuvent être analysées au travers des enjeux portés par chacun d'entre eux, de leurs ressources mais aussi de leurs contraintes. Si bien souvent le secteur privé reste marginal, une des difficultés actuelles serait la relation inexistante ou très peu affirmée entre le secteur public et professionnel et le secteur associatif.

IDENTIFICATION ET EVALUATION DES ENJEUX

Après une phase d'observation et d'analyse, la mise en évidence et la hiérarchisation des enjeux par les acteurs du territoire apparaît comme une étape couronnant la démarche en préalable à la définition d'une stratégie territoriale.

L'enrichissement apporté par une prise en compte du patrimoine peut être au moins de deux ordres :

- L'intégration d'une dimension temporelle forte. Par le patrimoine et son caractère d'héritage acquis ou à faire valoir, les acteurs peuvent être conduits à s'inscrire dans une démarche prenant en compte la trajectoire d'évolution du territoire à travers son patrimoine.
- La référence à des systèmes de valeurs complexes et complémentaires des objets et composantes du territoire, par les dimensions économiques, culturelles ou écologiques que revêt le patrimoine.

Pour rappel, la méthode définie dans le rapport d'établissement décrivait les étapes suivantes :

✓ Identifier les ressources patrimoniales mobilisables sur les territoires

- Inventaire des patrimoines dans les Régions d'étude (avec l'usage d'un outil cartographique adéquat).
- Vérification de l'état de conservation,
- Précision sur les modes de propriété et modes de gestion
- Activités générées actuellement pour les ressources patrimoniales mobilisées.

✓ Caractériser les acteurs et leurs stratégies

- Identification des acteurs intervenants ou susceptibles d'intervenir sur le patrimoine.
- Compréhension de leurs stratégies : enjeux, ressources utilisées, contraintes, formes de relation entre acteurs (conflits ou coopération ?) etc.

✓ Identifier les projets en gestation ou en cours de développement

- Comprendre les liens entre ces projets et les mécanismes de construction des territoires à travers, entre autres, les modes de sélection et l'appropriation des éléments patrimoniaux.
- Classer par ordre d'importance les projets susceptibles de s'ériger en PEP à partir de critère déterminant la meilleure composition possible du panier de bien et de services, et ce en concertation avec les acteurs concernés. Cette étape dépend étroitement des résultats du diagnostic.

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE ADOPTEE

La méthodologie de l'étude est construite sur trois temps : le recueil de l'information, son traitement et son interprétation, l'objectif étant d'identifier les objets patrimoniaux, les acteurs engagés dans leur mobilisation et les projets de valorisation existants ou en cours.

RECUEILLIR L'INFORMATION

- L'objectif premier a été de recueillir l'ensemble des études et documents existants. Nous avons pour cela sollicité l'ensemble des principaux acteurs régionaux, les IRATE et les délégations des différents ministères, ainsi que différentes autres structures-ressources (universités, centres de recherches, associations, etc.). Cette collecte nous a permis de constituer un corpus bibliographique particulièrement exhaustif.
- Ce travail d'inventaire a été complété par la réalisation d'entretiens auprès des principaux acteurs régionaux. La liste des personnes rencontrées est annexée au présent document. Ces entretiens ont été réalisés sur la base d'une grille traitant des différents thèmes nécessaires à l'étude : caractérisation du territoire, identification des objets patrimoniaux, identifications des acteurs et des projets éventuels.

TRAITER L'INFORMATION

- L'information recueillie a ensuite été compilée, croisée et cartographiée.
- Son traitement a aussi permis l'identification d'objets susceptibles de constituer un fond cartographique mobilisable tout au long de la démarche d'étude.

INTERPRETER L'INFORMATION EN FONCTION DES OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Ce travail s'est achevé par la réalisation d'un état des lieux des deux régions concernées, en terme de potentialités patrimoniales. Sont aussi dégagés les principaux enjeux en termes de forces et faiblesses des territoires
- De manière plus spécifique, les diagnostics patrimoniaux permettent d'identifier des aires de potentialités.

RESULTATS

L'identification des objets, des acteurs et des projets menés dans le cadre de l'analyse permet de définir des aires de potentialités susceptibles de porter des projets de Pôles d'Economie du Patrimoine. Délimitées en fonction des différents tableaux et cartographies réalisés, ces aires constituent des zones possibles de territorialisation du concept et de mise en œuvre d'une démarche, regroupant des objets patrimoniaux et des acteurs engagés. Elle propose ainsi une cartographie des ressources.

PRESENTATION DU TERRITOIRE D'ETUDE

L'IDENTIFICATION DE L'ESPACE REGIONAL

Territoire des plaines et plateaux atlantiques du Centre- Ouest, la Région Doukkala-Abda s'étale sur une superficie de 13285 km², soit 2 % du territoire national.

Tableau n° 1 : Superficie de la Région Doukkala Abda (km²).

	Superficie (km²)	Pourcentage %
Province de Safi	6344	51,40
Province d'El Jadida	6000	48,60
Total de la Région	12344	100,00
Total Nation	710850	///

Source : annuaire du Maroc 2003

Elle est bordée au Nord-Est par la Province de Settât, au Sud-Est par la Province de Kelaa Sraghna et au Sud par la Wilaya de Marrakech.

Elle se compose de deux provinces : El Jadida au Nord et Safi au Sud. La première est séparée au Nord-Est de la Province de Settât (Région Chaouia –Ouardigha) par l'oued Oum Er- Rbia constituant entre elles une frontière naturelle , alors que les massifs de Rehamna et de Youssoufia la séparent au Centre-Est de la Province d'El Kelaa Sraghna (Région Marrakech – Tensift –El Haouz). La seconde est limitée au Nord-Est par les plateaux des Rehamna (Province d'El Kelâa), au Sud-Est par les plateaux de Chichaoua (Province de Chichaoua) et par la Province d'Essaouira au Sud.

La Région Doukkala-Abda est au carrefour de trois grands pôles urbains : la grande métropole économique de Casablanca au Nord, et les deux grands pôles touristiques du Royaume : Marrakech à l'Est et Agadir au Sud. De ce fait, elle subit fortement les conséquences de cette situation géographique particulière.

On constate ainsi que la Province d'El Jadida au Nord, correspondant au domaine des Doukkala, subit une forte attractivité de Casablanca. Au Sud, quelque peu marginalisée, la Province de Safi, domaine des Abda et du pays Ahmar, reste relativement à

l'écart et profite très peu de sa relative proximité de Marrakech à l'Est, et d'Essaouira au Sud, deux pôles touristiques dynamiques d'inégale importance.

Par ailleurs, avec une seule communauté urbaine, Safi, son chef lieu, et 10 communes urbaines (El Jadida, Azemmour, Bir Jdid , Sidi Bennour Zemamra, Echemmaia, Jmaat Shaim, Sebt Gzoula et Youssoufia), la Région est encore fortement marquée par les dynamiques rurales . Elle compte en effet 77 communes rurales, regroupées en 9 cercles.

Tableau n° 2 : Organisation administrative de la région Doukkala –Abda

Province	Cercle	Communauté urbaine	Nombre de communes		
			Urbaines	Rurales	Total
Safi	4	1	5	30	35
El Jadida	5	-	5	47	52
Total Région	9	1	10	77	97

LES ATTRIBUTS DU MILIEU NATUREL

Valorisées ou potentielles, les caractéristiques physiques de la Région permettent de distinguer **quatre ensembles** :

- **Le littoral** (Oulja) est une bande côtière, d'une largeur de 1 à 5 Km aux sols sablonneux et légèrement salins. Il bénéficie d'un climat favorable et de la présence d'une nappe phréatique peu profonde, facilement exploitable. C'est une zone fertile propice aux cultures maraîchères qui couvrent une superficie de 3.500 Ha.
- **Le Sahel** est un domaine semi-aride formé de dépressions et de dunes consolidées. Il est constitué d'une bande de 30 à 40 Km de largeur et possède des sols pauvres souvent remplacés par des affleurements rocheux. Il couvre une superficie de 126.000 Ha. C'est une zone de parcours essentiellement et de cultures extensives par endroits.

- **Les plaines** proprement dites de Doukkala et de Abda possèdent un potentiel agricole important. Mais alors que la première bénéficie des eaux d'irrigation, la seconde est pauvre en ressources en eaux souterraines. La plaine centrale des Doukkala, située en parallèle à la précédente, est constituée de sols profonds et fertiles susceptibles de recevoir des cultures intensives. Elle couvre une superficie de 373.500 Ha.
- **Le plateau** d'Ahmar est séparé de la plaine de Abda par une barrière collinaire et se distingue par la pauvreté de ses sols s'étendant sur près de 70.000 Ha. C'est une zone de parcours et de cultures extensives.

Le climat est semi –aride avec une pluviométrie moyenne de 300 mm/an diminuant du Nord au Sud. De la saison de printemps à la fin de l'été, le climat est plutôt chaud et sec, alors que les saisons d'automne et d'hiver sont humides et tempérées. La pluviométrie qui est de 316 mm en moyenne, varie de 400 mm sur la cote à 250 – 300 mm à l'intérieur et se caractérise par une irrégularité inter et intra-annuelle.

Les ressources en eau proviennent de l'oued Oum-Er-Rabia, second fleuve du Maroc par l'importance de son bassin versant et seule source d'eau régulière dans le secteur des Doukkala dont il assure largement la couverture des besoins domestiques. Les autres oueds qui traversent la Région (Oued Faregh, Oued Mtal, oued Felfel, etc.) ont des régimes saisonniers et ne débitent qu'en période de crues.

La nappe phréatique est relativement profonde à l'intérieur de la plaine (plus de 60 m) mais facilement exploitable; elle est peu profonde sur la bordure du littoral (à 20 m). La surexploitation de cette nappe risque d'augmenter la salinité de l'eau du fait de l'intrusion des eaux marines.

Les ressources du sous-sol se concentrent surtout dans la province de Safi. L'activité minière concerne essentiellement :

- L'extraction des phosphates du Gantour (Youssoufia) avec environ 10% de la production nationale;
- La production du gypse dans un gisement important sur les plateaux à l'Ouest de Youssoufia. D'excellente qualité, il est orienté surtout vers l'exportation même si sa valorisation dans quelques unités locales de transformation reste en deçà des standards internationaux reconnus. Ce gypse est utilisé dans l'industrie pharmaceutique, la céramique, la construction et les cimenteries;
- La production de sel du lac Zima près de Chemaïa, à 70 km à l'Est de Safi ;
- L'extraction de la barytine du Jbel Ighoud au Sud-Ouest de Chemaïa (5,7 % de la production nationale en 2002).

LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

La population régionale approche 2 millions d'habitants en 2004 contre 1,8 millions en 1994, soit une progression de 1% en moyenne annuelle. Ce rythme est inférieur à la moyenne nationale (1,4 %) du fait d'une croissance relativement plus lente de la population urbaine régionale (1,5 %) par rapport au niveau national (2,1 %) et plus accélérée dans le milieu rural (0,8 % contre 0,6 % au niveau national). Cette dynamique montre le caractère vulnérable de cette région soumise à des phénomènes migratoire importants.

Tableau N°3 : Evolution de la population de la Région selon le milieu

	Province	1994	2004	Accroissement annuel
		Population	Population	
Ensemble des 2 milieux	El Jadida	970894	1103032	1,3
	Safi	822564	881007	0,7
Maroc		1793458	1984039	1,0
Milieu Urbain	El Jadida	240068	298673	2,2
	Safi	376038	415323	1,0
Maroc Urbain		616106	713996	1,5
Milieu rural	El Jadida	730826	804359	1,0
	Safi	446526	465684	0,4
Maroc RURAL		1177352	1270043	0,8

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1994 et 2004.

Essentiellement rurales, les provinces d'El Jadida et de Safi comptent chacune 5 communes urbaines et respectivement 47 et 30 communes rurales.

La différence entre les deux provinces est très marquée entre l'urbain et le rural. En effet, alors que la province d'El Jadida compte 27 % de population urbaine (contre 25 % en 1994, mais aussi contre 51 et 55 % de population urbaine, au niveau national, pour les 2 années prises en compte) et peut donc être considérée comme une province rurale, celle de Safi apparaît beaucoup plus urbanisée avec 47 % de population urbaine (contre 46 % en 1994). Par ailleurs, si la Région accuse des taux de croissance

démographique généraux et urbains inférieurs à ceux de la croissance nationale (avec un taux de croissance en milieu rural, légèrement supérieur), ici aussi on constate une différence entre les deux provinces qui est un peu plus marquée.

Tableau n° 4 : Evolution de la croissance de population selon le milieu

Milieu	Nation	Région D.A	Prov. El Jadida	Prov. Safi
Total	1,4	1,0	1,3	0,7
Urbain	2,1	1,5	2,2	1,0
Rural	0,6	0,8	1,0	0,4

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1994 et 2004

Il semble, en effet, que la province de Safi accuse un certain déclin : ses taux de croissance, qu'ils soient urbains ou ruraux, montrent que la croissance démographique ne se fait plus que par accroissement naturel et qu'un mouvement d'émigration vers d'autres régions et/ou l'étranger, est largement amorcé, même si ce phénomène semble plus parqué en campagne qu'en ville. A l'inverse, la croissance de la province d'El Jadida, avec des taux urbains et ruraux supérieurs aux moyennes nationales, montre un certain dynamisme, même si on peut soupçonner une certaine déprise en milieu rural.

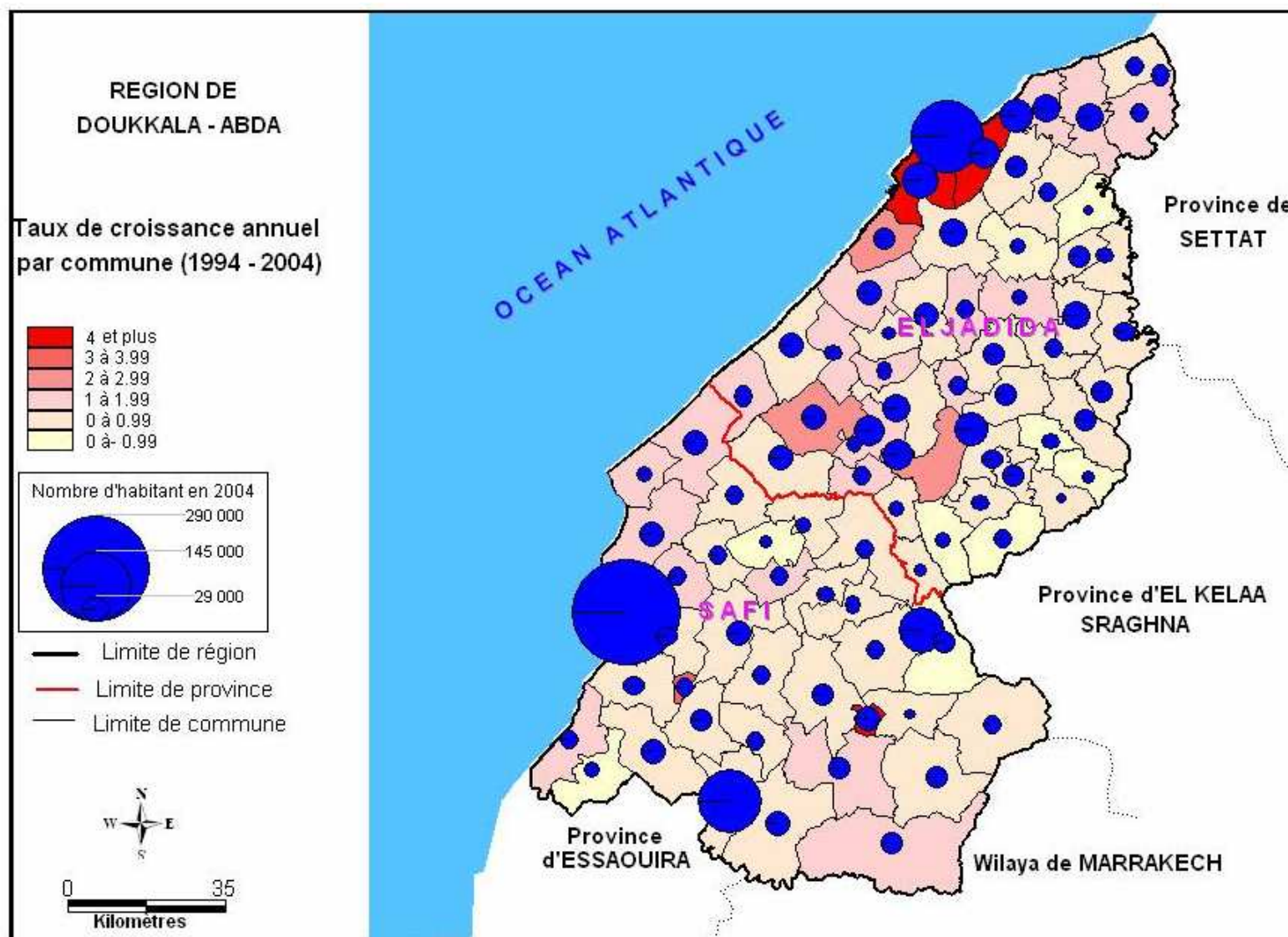
LA PROBLEMATIQUE TERRITORIALE

Plusieurs logiques indépendantes semblent s'exercer à l'échelle de l'espace régional **posant ainsi le problème de l'intégration territoriale. En pays Doukkala**, d'un côté, El Jadida et ses environs immédiats, entièrement tournée vers l'océan au détriment des zones rurales ; d'un autre côté, Sidi Bennour, qui semble jouer le rôle d'une capitale provinciale articulée autour d'une zone rurale importante ; enfin, Lbir Jdid qui semble peu redistributrice et dont la croissance est liée à la présence d'activités spécifiques. Malgré tout, face à ce problème, il faut tout de même noter le dynamisme démographique de l'ensemble des zones urbaines de la province.

Il n'en va pas de même dans les Abda où la capitale provinciale, Safi, pourtant connue pour ses activités industrielles, de pêche et de conserverie, mais aussi d'artisanat, semble perdre de son importance avec une faible croissance (0,8 %), très nettement inférieure à la moyenne nationale. Par ailleurs, hormis peut-être à Echemmaia (2% de croissance annuelle) qui semble jouer un rôle de redistribution notamment auprès de ses communes rurales du Sud en bonne santé démographique, et qui peut être lié à la présence d'un carrefour routier important entre Safi et Marrakech, mais aussi en direction d'El Jadida/Casablanca et d'Agadir, aucune logique d'articulation urbaine ne se dégage de la province.

La forte croissance de Sebt Gzoula (3%) et celle, moindre, de Jamaat Shaim sont liées à leur tradition commerciale sans qu'apparaisse de rayonnement sur les communes rurales alentour; et Youssoufia (64.391 habitants), centre d'extraction phosphatier, apparaît en pleine perte de vitesse (0,7 %).

Fig n°1 : Population et taux de croissance annuel par commune (1994 – 2004)



Le rôle de la capitale provinciale et l'absence de cohérence dans la croissance urbaine et /ou dans son maillage, posent un problème d'autant plus important que la grande majorité des communes rurales de la province montre une croissance ne correspondant plus qu'à de l'accroissement naturel, voire à un début d'exode. **Si** ce problème ne trouve pas traitement rapide, il est à parier, considérant la province comme zone tampon entre Casablanca, Marrakech et Agadir, que son accroissement global, lors du prochain recensement, sera nul ou négatif.

Le réseau de communication est, à son tour, inégalement développé. Safi se trouve, aujourd'hui malgré 170 km de routes principales et 280 km de routes secondaires, excentrée par rapport aux deux itinéraires principaux intérieurs que sont la route principale Marrakech / Casablanca et la route nationale Agadir – Casablanca via Safi. C'est **Tlet Bouguedra** qui est devenu le grand carrefour routier : là s'arrêtent notamment de nombreux cars avant de poursuivre leur route sans passer par Safi. Ce centre est, de ce fait, un maillon commercial important assurant une communication plus aisée et moins coûteuse. Il en est de même depuis l'ouverture de la voie reliant Marrakech à Agadir qui a accentué l'isolement de la région des Abda, accusant par la même l'isolement de Safi.

Quelques axes secondaires relient néanmoins la ville aux différents centres urbains (El Jadida, Sebt Gzoula) et ruraux, tels que Had Hrara, Moul Bergui et Tnine Ghiata. Par la route, les camions redistribuent à partir de Safi céréales, farine, sucre, conserves de poisson, fruits et articles textiles. De la même façon, la cité reçoit du poisson frais d'Essaouira, du sel de Zima pour ses conserveries, des minerais, des biens manufacturés et des matériaux de construction de Casablanca. Le transport est relativement mieux développé à El Jadida, surtout en ce qui concerne les voyageurs; ceux-ci ne peuvent plus voyager par le train puisque le trafic a été suspendu depuis 1996. C'est donc par autocars, au nombre de 110, ou taxis, que s'effectuent les échanges routiers de personnes et marchandises.

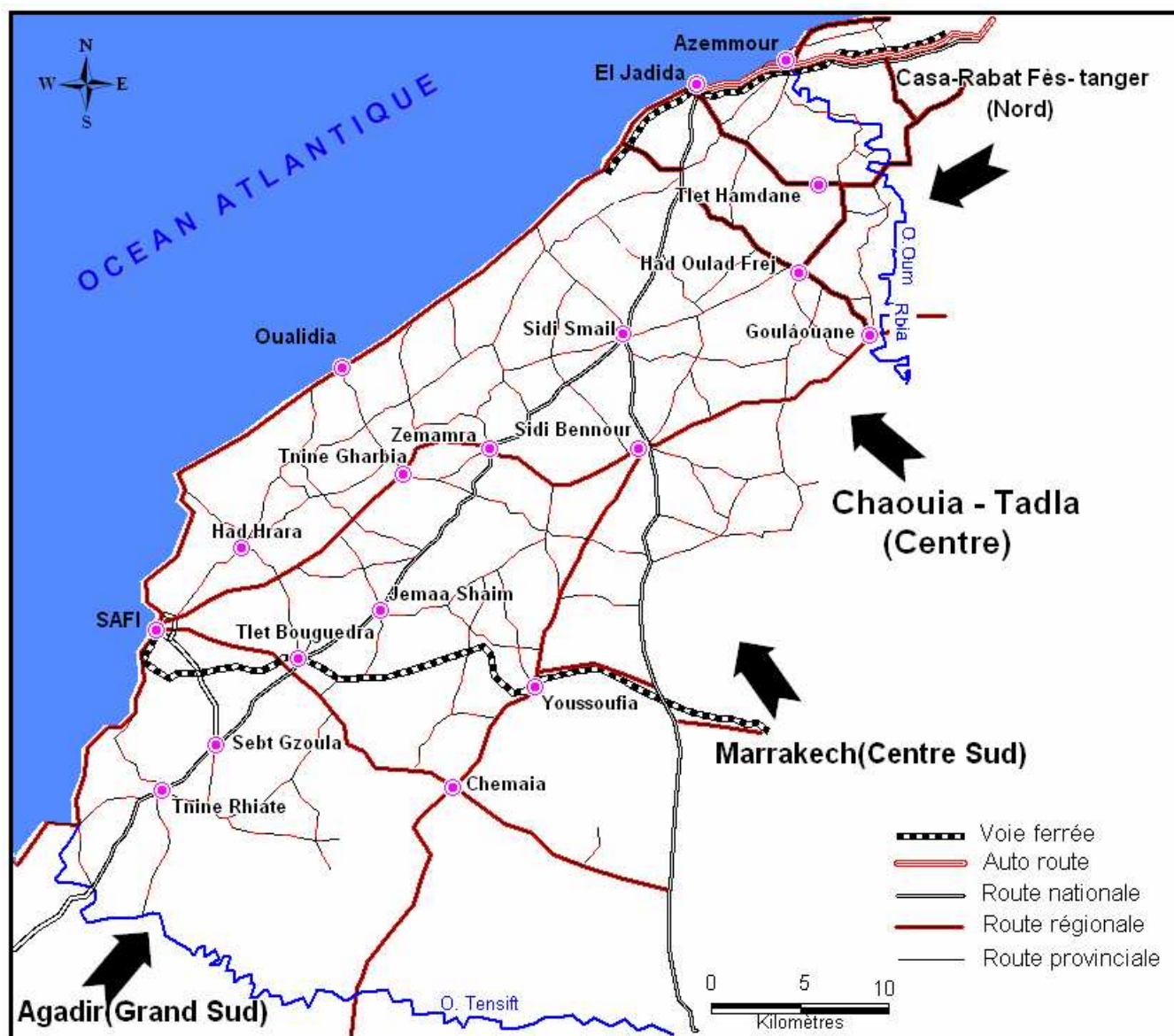
La ville d'El Jadida est accessible par deux routes principales dont la longueur revêtue atteint près de 200 km. Ce sont la route n°8 (Agadir Casablanca) – passant par Safi et El Jadida – et la n°9 (Marrakech- Casablanca), qui se rejoignent à Sebt Douib avant d'atteindre El Jadida, gonflant ainsi le flux de voyageurs et de marchandises. Neuf autres routes secondaires revêtues, d'une longueur de 360 km complètent le réseau. Les nouveaux choix de développement, et notamment celui du port de Jorf Lasfar et l'autoroute Casablanca- El Jadida, ont permis de développer de façon significative les routes dans le but d'accompagner le renouveau industriel et commercial. Ces options ont aussi permis de s'adapter aux besoins accrus des nouvelles unités industrielles et du tourisme.

Pour ce qui est de la voie ferrée, il y a lieu de distinguer entre :

- o **Une ligne ferroviaire ancienne à Safi :** Cette voie, longue de 80 km, va de Youssoufia à Safi. Mise en service dès le 7 mai 1936, elle a été conçue pour acheminer les phosphates à partir des gisements découverts en 1921 jusqu'au port de Safi. Mais le problème est que cette voie n'a pas suffisamment évolué depuis l'indépendance, malgré son électrification en 1984. Elle doit pourtant assurer des trafics en pleine croissance. Elle relie en effet, le port, le complexe chimique et les mines de phosphates de Youssoufia. La majorité des marchandises manipulées est liée au phosphate et à l'industrie chimique, soit un tonnage de 6 à 7 millions de tonnes/an.
- o **Une voie ferrée récente à El Jadida :** Elle a été programmée en 1973 – 1977 pour desservir le port de Jorf Lasfar. C'est une ligne électrifiée longue de 103 km avec une double voie qui permet le passage de trains rapides. Elle permet annuellement le transport en moyenne de 50.000 personnes et de 5 à 6 millions de tonnes de marchandises, des phosphates pour l'essentiel, en provenance de khouribga. Pour le reste, il s'agit surtout de produits chimiques expédiés vers Casablanca, et de denrées alimentaires de premières nécessités telles que céréales et sucre.

Le développement des réseaux de transport et des activités économiques en général, devaient jouer en faveur des échanges entre les villes et leur arrière pays. Cependant, El Jadida et Safi n'exercent encore qu'un pouvoir limité dans leur région respective. La concurrence des centres urbains à croissance rapide et de la métropole Casablancaise sont en effet considérables.

Fig n°2 : Voies de communication et territoires d'approche de la Région de Doukkala-Abda



Les nouveaux enjeux :

La réalisation de l'autoroute Casa-El Jadida et l'extension du port de Jorf Lasfar posent de nouveaux défis et enjeux à une région déjà confrontée à des dysfonctionnements qui limitent les chances de son développement. Les retombées de ces deux projets, en l'absence d'une réorientation des intérêts vers la Province de Safi, risquent d'aggraver les déséquilibres économiques régionaux déjà existants. L'atténuation des effets négatifs de ce déséquilibre passe inéluctablement par une politique volontariste qui vise l'intégration de la province de Safi dans le processus de développement régional et interrégional sans négliger le reste du territoire ni ralentir le rythme des dynamiques à l'œuvre dans certains espaces, y compris ceux d'El Jadida, légèrement en avance.

La Province de Safi est un territoire d'avenir, mais à condition qu'un grand effort y soit fait. En effet, le décollage de Safi et la promotion du tourisme et de bien d'autres secteurs resteront aussi longtemps hypothétiques tant que la construction d'une voie rapide reliant Safi et Marrakech et l'élargissement de la route côtière EL Jadida Esaouira, via Safi, ne sont pas encore retenus dans le programme de l'Etat.

EXPERIENCES ETRANGERES EN MATIERE DE VALORISATION DU PATRIMOINE : LE CAS DE LA FRANCE

On distinguera ici deux grandes catégories d'instruments : ceux qui sont directement inscrits dans le « champ patrimonial », et ceux dont l'objectif de protection et/ou de valorisation est sous-jacent, quel que soit le patrimoine auquel on fait référence.

LES OUTILS EXPLICITES

LES ZONES DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN (ZPPAUP)

Créées à l'occasion des premières lois de décentralisation menées en France en 1982 et 1983, les ZPPAUP sont issues d'une volonté d'accéder aux désirs des collectivités de gérer leur patrimoine et de participer à la co-définition, avec l'Etat, de leurs propres mesures de protection et de gestion. Plus souple que la procédure de secteur sauvegardé, elle permet aux acteurs locaux d'initier et de gérer un espace considéré comme ayant un intérêt patrimonial. A partir de la loi Paysage de 1993, cette procédure devient d'autant plus attrayante qu'elle voit son champ d'application et sa capacité d'adaptation aux différents contextes se renforcer grâce à l'introduction du caractère paysager.

L'autre évolution concerne l'objet de cette procédure. Si les premières se focalisaient surtout sur l'identification et la protection du patrimoine, les plus récentes se tournent plus naturellement vers la prise en compte des enjeux contemporains de gestion de l'espace et initient une réflexion sur le développement durable de ces zones. Même si cet outil peut être complété par d'autres démarches ne se limitant pas à la protection mais intégrant aussi des objectifs de valorisation, il reste en grande partie réglementaire.

LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (VPAH)

Depuis 1985, le ministère de la Culture attribue le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire à des collectivités territoriales qui souhaitent s'engager dans une démarche d'animation et de valorisation de leur patrimoine. Fondé sur une convention, ce contrat implique de la part de l'Etat un engagement technique et financier et oblige les collectivités à développer une politique d'animation basée sur le recrutement de guides conférenciers et d'animateurs du patrimoine qualifiés. Ce label oblige la structure porteuse à viser quatre objectifs : sensibiliser la population locale, initier le jeune public, cultiver un tourisme de qualité et mettre en place une politique de communication autour du patrimoine. Structurés en réseau au niveau national, 130 villes et pays sont aujourd'hui labellisés.

LES POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE (PEP)

Les Pôles d'Economie du Patrimoine sont nés d'une volonté de valoriser les gisements d'activités liés à l'engouement pour le patrimoine et d'en faire un véritable support de développement. Initiés par la DATAR, ils sont créés le 20 septembre 1994 à l'occasion du CIADT de Troyes. Au terme des deux appels à projet lancés en 1994 et 1998, 31 PEP ont été retenus sur lesquels a été lancée une étude préalable. L'objectif de cette politique impulsée et accompagnée par la DATAR, mais gérée localement, est de dépasser la seule valorisation touristique pour aboutir à de véritables projets de développement basés sur trois principes : un thème patrimonial fédérateur sur lequel peuvent s'appuyer l'ensemble des initiatives et des projets, un territoire cohérent (entité historique ou géographique, zone d'échange ou d'activité économique, territoire structuré par un organisme de gestion intercommunale) et un projet de développement partagé intégrant les enjeux touristiques, économiques mais aussi sociaux et pédagogiques.

Ainsi, les PEP se caractérisent par un renforcement de la dynamique territoriale en s'appuyant sur le patrimoine, un Etat s'inscrivant dans un rôle d'impulsion et d'accompagnement et une place prépondérante accordée aux acteurs locaux. Ces pôles ne donnent lieu ni à la création d'une structure nouvelle, ni de ligne budgétaire particulière, ni d'un label. Ils jouent toutefois localement un rôle de mise en réseau et de fédération des initiatives locales autour d'un projet de développement s'appuyant sur le patrimoine.

Cette politique constitue l'aboutissement actuel des démarches transversales de valorisation du patrimoine. Pourtant, l'Etat n'a pas souhaité renouveler d'appel à projet, mais propose tout de même un accompagnement et une aide au cas par cas. Ainsi, ces politiques participent d'un élargissement de la manière actuelle de concevoir le patrimoine et ses modes de valorisation. Impulsées au départ pour des questions de protection, les politiques actuelles tentent de développer en parallèle une dimension économique non négligeable en s'appuyant sur des projets partagés co-construits et appropriés par l'ensemble des acteurs. Même

si certains projets PEP continuent actuellement de fonctionner, cette politique n'est aujourd'hui plus soutenue par l'Etat français. Elle a été remplacée par une nouvelle politique non exclusivement dédiée au patrimoine, intitulée Pôle d'Excellence Rurale (PER), qui s'inscrit dans la logique des pôles de compétitivité déjà engagés pour l'industrie. Initiée en décembre 2005, la politique PER en est aujourd'hui à l'étape de sélection d'une deuxième vague de projets. Au total, 300 PER devraient être labellisés d'ici fin 2006 et aidés pour chacun à hauteur de 1million d'Euros.

LES OUTILS IMPLICITES

LES PARCS NATURELS REGIONAUX (PNR)

Lancés en 1967, les Parcs Naturels Régionaux sont conçus pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Un PNR s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Pour les PNR, le patrimoine constitue un axe central de l'action entre valorisation et préservation. Il est une condition nécessaire et un élément constitutif des PNR puisque « *peut être classé en parc naturel régional un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé* »¹. Aussi, loin d'être un objet facilement isolable, il apparaît de manière transversale et diffuse sur le périmètre du Parc. A travers un processus de « labellisation territoriale », les PNR tendent à distinguer certaines unités du territoire national par la richesse patrimoniale dont elles sont porteuses. Afin de les valoriser le label de qualité accordé au territoire est ensuite décliné en un ensemble d'activités qui sont marquées par leur attachement territorial : « Produit du Parc », « Savoir-faire du Parc » ou encore « Accueil du Parc » qui « *traduisent des valeurs fortes [...] : original, naturel, authentique, artisanal* » (Marchand, 1999).

Cette dimension patrimoniale des productions est particulièrement visible au niveau des agriculteurs qui sont encouragés à infléchir leurs pratiques dans une double direction : non seulement respect de l'environnement mais aussi productions à fortes valeurs ajoutées ce qui se traduit entre autres par la valorisation directe et la commercialisation locale. Ce sont en général des productions labellisées revendiquant la qualité que leur confère le terroir dont elles sont issues : non seulement par rapport à l'environnement naturel mais aussi par l'usage de savoir-faire locaux.

De plus, les agriculteurs sont également concernés par la préservation du patrimoine naturel ainsi que par la construction et l'entretien des paysages, cadre global de l'accueil dans les PNR. Hérités des pratiques agro-pastorales, ils revêtent une dimension patrimoniale indéniable ; dimension qui est d'autant plus marquée par l'attention portée au petit patrimoine bâti qui constitue autant

¹ Décret n° 94-765 du 1er septembre 1994 pris pour l'application de l'article L.244-1 du code rural et relatif aux parcs naturels régionaux

d'aménagements qui participent à la structuration du cadre environnemental. Tout d'abord sa mise en valeur consiste à remettre en état l'ensemble des petits éléments appartenant au patrimoine populaire : fours à pain communaux, fontaines, lavoirs, ponts ou encore croix. Ensuite, ce sont surtout les savoir-faire qui sont exploités.

Ainsi, il paraît important de « *construire vrai* » (Marchand, 1999) et les PNR appuient cette démarche par la publication de brochures pour guider la construction ou la restauration locale. Il s'agit non seulement de reproduire la structure des habitations traditionnelles, mais surtout d'utiliser des procédés typiques qui passent notamment par l'utilisation de matériaux locaux (mélèze, chaume, lauze ou terre).

LES APPELLATIONS D'ORIGINE CONTROLEE (AOC)

Parmi la diversité et la croissance des labellisations agroalimentaires, certaines d'entre elles constituent aujourd'hui une forme d'institutionnalisation du patrimoine. C'est le cas à l'échelle européenne des Indications Géographiques Protégées qui se fondent notamment sur la réputation du produit, ou encore des Spécialités Traditionnelles Garanties, ces dernières protégeant une « façon de produire », une tradition mais non un ancrage territorial (Bérard, Marchenay, 2004).

Ces signes de qualité ont donc un lien distendu avec le territoire, a contrario des appellations d'origine. Depuis leur création en 1905 ces dernières ont évolué et sont devenues des outils non seulement de sauvegarde mais également de valorisation du patrimoine. Les premières appellations (viticoles pour la plupart) visaient à protéger le consommateur, puis les producteurs dans un second temps. Il faut attendre 1966 pour que les AOC soient définies de manière explicite : « *la dénomination géographique d'un pays, d'une région ou d'une localité servant à désigner un produit qui en est originaire et dont la qualité ou les caractères sont dus exclusivement ou essentiellement au milieu géographique, comprenant les facteurs naturels et les facteurs humains* ».

L'AOC désigne donc un produit typique, originaire d'un territoire spécifique, lui conférant une qualité intrinsèque fondée sur des caractéristiques territoriales non reproductibles. Pour être reconnu AOC, le produit doit provenir d'une aire de production délimitée et répondre à des conditions de production précises inscrites dans un cahier des charges. Par le lien au terroir l'AOC institutionnalise alors aussi bien un patrimoine naturel (système herbager, race locale, paysage typique, alimentation à base de variétés céréalières locales...) que culturel (savoir-faire traditionnel, technique de transformation comme de production....) et montre là aussi l'élargissement de la notion de patrimoine en intégrant des objets vivants (« *le patrimoine est non seulement*

constitué des choses du passé ou de la nature, mais il englobe aussi des être vivants », Davallon, Micoud, Tardy, cités dans Bérard, Marchenay, 2004)².

Ce patrimoine pris au sens large participe donc au processus de spécification des territoires, qui peuvent alors s'organiser autour d'une offre de produit mais également d'une « offre de site ». C'est le cas du « panier de biens » où émerge une offre de biens et de services territorialisés et complémentaires qui se valorisent mutuellement grâce à une coordination institutionnelle favorable permettant ainsi la captation d'une rente (Hirczak, Pecqueur, Mollard, 2004). Finalement l'évolution de la notion de patrimoine et de sa place dans les outils de développement local montre qu'une réflexion est engagée sur son lien avec le territoire et sur les modalités de sa construction.

D'AUTRES DEMARCHES POSSIBLES

Si le cas français possède une diversité de procédures et d'outils orientés vers la valorisation du patrimoine, d'autres démarches généralistes et globales ont investi aussi la sphère patrimoniale. Parmi celles-ci, deux démarches nous semblent mériter d'être ici présentées. Outre le fait qu'elles constituent des lieux d'actions patrimoniales, elles représentent deux conceptions différentes, mais pensées comme complémentaires, du développement des territoires ruraux. La première met ainsi l'accent sur la coopération intercommunale, la mutualisation et l'ingénierie alors que la seconde s'inscrit dans le paradigme actuel de la compétitivité et mise sur la dotation en équipement.

LES PAYS

Depuis 1995, la France a mis en place des projets de territoire baptisés pays. Ces derniers correspondent à un territoire de projet caractérisé par « une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale », pour le développement de contrats de pays au sens de la loi du 4 février 1995, dite loi Pasqua ou LOADT (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire). Elle est complétée par l'article 25 de la loi du 25 juin 1999, Loi d'Orientation de l'Aménagement Durable du Territoire dite loi Voynet- (Décret d'application n° 2000-909 du 19 septembre 2000 paru au Journal Officiel le 20 septembre 2000). Le périmètre peut s'affranchir des limites administratives (départementales et régionales) si cela se justifie au regard de la cohésion.

² Cette protection du patrimoine pris dans un sens très large pose donc aujourd'hui d'abondantes questions au niveau mondial puisque les indications géographiques sont insérées dans les droits de propriété intellectuelle au sein des accords de l'ADPIC.

La loi Voynet fait du pays un véritable territoire de projet dont l'initiative est locale. Elle a aussi pour but d'instaurer une solidarité entre espaces ruraux et espaces urbains.

Le projet de pays vise à étendre les compétences et coopérations sur des territoires homogènes de développement et des populations plus grandes que les nombreuses intercommunalités (communauté urbaine, communauté d'agglomération, communauté de communes) jugées souvent trop petites.

La procédure :

Phase 1 : Détermination des périmètres d'étude.

- Les communes et leurs groupements préparent un dossier de candidature adressé au Préfet de Région.
- Les Régions et les Départements formulent un avis simple sur les périmètres d'études (dossiers transmis par le Préfet de Région). Le Préfet demande également l'avis de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.
- Jusqu'en 2003, la CRADT donne son avis sur le projet de périmètre. Si son avis est conforme, le périmètre d'étude est reconnu (arrêté du Préfet de Région).

Phase 2 : Elaboration et validation du projet de pays (charte).

Le pays organise les modalités de la concertation et de la coopération locale. Un conseil de développement est créé par les communes et les groupements du périmètre d'étude. Suit la détermination des phases d'études. Le pays élabore sa charte de développement, en association avec le conseil de développement, le département et la région. La charte comprend : un diagnostic, un document stratégique (horizon, objectifs), des supports cartographiques/ des annexes : bilan des actions passées, mode d'organisation du pays, moyens d'ingénierie).

Phase 3 : Validation de la charte et des périmètres définitifs.

Les communes et les EPCI (si les compétences en matière de développement et d'aménagement de l'espace leur ont été transférées) approuvent par délibération la charte. Les régions et les départements expriment leur avis simple sur la charte. Le Préfet demande l'avis de la Commission départementale de Coopération Intercommunale. Jusqu'en 2003, la CRADT reconnaît (avis conforme) le périmètre définitif du pays (arrêté du Préfet de Région).

Phase 4 : constitution de la structure et contractualisation.

Création de la structure de pays : syndicat mixte ou GIP de développement local ou conventionnement entre plusieurs EPCI à fiscalité propre couvrant l'ensemble du périmètre du pays. Négociation et signature possible jusqu'en décembre 2003 du Contrat de pays avec l'Etat, la Région et les départements dans le cadre du volet territorial du contrat de Plan Etat Région.

Depuis 2003, la procédure a été simplifiée. Une seule phase d'instruction est nécessaire: le projet de pays est présenté en même temps que le périmètre, soumis pour avis par le Préfet aux Conseils Régionaux et Généraux. La phase de périmètre d'étude et l'avis de la CRADT sont supprimés.

Le Conseil de développement réunit les élus et les acteurs économiques, sociaux, culturels ou associatifs au sein d'un organe de réflexion sur la politique de développement du territoire à mener (mais il ne prend aucune décision officielle) ; il émet des avis, des propositions et accompagne les projets. Le conseil de développement concerne également les communautés d'agglomération. La Charte de Pays permet de fixer les enjeux et les objectifs du pays. Mais peu de structures sont reconnues comme pays Voynet, c'est-à-dire à l'échelon national, car les critères de reconnaissance sont parfois loin de ce que sont beaucoup de pays. En revanche, beaucoup de pays sont reconnus par la Commission Régionale d'aménagement et de développement du Territoire. Enfin, un Contrat de Pays peut être signé entre le Pays, l'agglomération, le Département, la Région ou encore l'État lorsque les enjeux sont bien identifiés.

La démarche pays ne fait aucune référence explicite au patrimoine et à sa valorisation. Par contre, la plupart des pays aujourd'hui en place développent des actions sur ce thème qui sont ainsi financées de l'animation, de la conservation et de la valorisation. Ainsi, grâce à cette procédure, des financements importants ont permis la réalisation de nombreux projets patrimoniaux.

LES POLES D'EXCELLENCE RURAUX

Les Pôles d'Excellence Ruraux ont été initiés fin 2005 par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT). Il s'agissait d'étendre aux campagnes la notion de Pôle de Compétitivité. A ce terme mobilisé pour exploiter les avantages liés à la proximité, se substitue en zone rurale, celui d'Excellence.

C'est ainsi que de nombreux observateurs ont présenté les Pôles d'Excellence Ruraux comme une forme de compensation à destination des territoires ruraux. « Cette voie de l'innovation et de la compétitivité doit profiter à l'ensemble du territoire. Il faut éviter l'écueil d'un développement à deux vitesses, l'un tourné vers l'avenir qui serait réservé aux grandes métropoles et l'autre accroché au passé auquel serait condamné le reste des territoires, notamment ruraux » (Loos, Estrosi, 2006). Ils participent à une nouvelle approche de la politique de l'Aménagement du territoire, au sein de laquelle l'Etat conserve une capacité à dire la norme, même si les moyens qui y sont liés se limitent à une dotation à l'investissement, impliquant la mobilisation de contreparties, sans traiter la question du fonctionnement. L'enveloppe maximum est de 1 million d'euros par projet, soit pour 300 projets, environ 300 millions d'euros mobilisés au niveau national, à rapprocher des 1,5 milliards d'euros annoncés par l'Etat au titre des pôles de compétitivité.

La polarisation et l'ouverture à l'économie mondiale rentrent en contradiction avec deux approches traditionnelles : le caractère diffus du monde rural, et l'objectif de cohérence territoriale. A une politique de compensation des handicaps, se substitue la valorisation de ressources spécifiques au territoire, pour développer de nouvelles activités. La capacité d'innovation est étendue à la capacité des territoires à construire de nouveaux modes d'organisation autour de ces ressources.

La vision des territoires ruraux n'est plus la même. Ils apparaissent comme des « réservoirs de croissance » et non plus comme enclavés ou en crise. Cette inversion terminologique accompagne l'émergence de l'économie « résidentielle », qui voit l'arrivée dans le monde rural de nouveaux habitants qui y vivent, y consomment, mais n'en tirent pas leur ressource. Ainsi se confirme la déconnection entre les lieux de production et les lieux de consommation, où se développent de nouveaux services aux populations : retraités, touristes, double résidents, et où se durcissent les conditions de maintien d'activités existantes, en particulier l'agriculture, du fait des tensions foncières générées.

Le cahier des charges des Pôles d'Excellence Ruraux ouvre 4 thématiques :

- la promotion des ressources naturelles, culturelles et touristiques, qui confirme la place éminente des ressources spécifiques dans le champ du développement local ;
- la valorisation et la gestion des « bio ressources », susceptibles de devenir compétitives dans un contexte de renchérissement de l'énergie ;
- l'offre de services et l'accueil de nouvelles populations, qui accompagne le développement de l'économie résidentielle ;
- des pôles d'excellence technologique, pour des productions industrielles, artisanales et des services localisés.

La procédure oriente la construction du projet de territoire, selon de nouveaux systèmes de normes portant sur la polarisation des activités et leur capacité à répondre à une demande internationale au regard de projets de même nature. Ainsi, « les projets seront évalués en fonction des retombées économiques attendues sur le territoire » (Appel à projet, 2005). Ils doivent être coordonnés par des intercommunalités tels que les Pays, les Parcs Naturels Régionaux, les Groupes d'Action Locale Leader. Bien évidemment, l'ensemble du référentiel du développement durable est mobilisé. La compétition porte aussi sur la conformité du projet à des normes d'excellence définies au niveau national, dont la conformité est validée par une commission comprenant des parlementaires, des représentants des ministères, des collectivités territoriales ainsi que 10 personnalités qualifiées. Les intercommunalités ne sont pas représentées au sein de cette instance nationale.

DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DES RESSOURCES PATRIMONIALES

INTRODUCTION

L'objet de cette partie est double :

- D'abord, identifier, à travers un inventaire aussi exhaustif que possible, les ressources patrimoniales mobilisées et mobilisables sur les territoires de la Région. Pour cela un inventaire des patrimoines et leur description dans leurs aspects, leur nature, leur état de conservation actuel et leur répartition spatiale devra être établi.

- Ensuite, caractériser les acteurs et leurs stratégies à travers une analyse des modes d'appropriation et de gestion des ressources patrimoniales, des activités générées actuellement par ces ressources, l'identification des acteurs intervenant ou susceptibles d'intervenir sur le patrimoine et la compréhension de leurs stratégies via les enjeux autour des ressources utilisées, les contraintes de valorisation et les formes de relation entre acteurs (conflits ou coopération ?).

L'INVENTAIRE DES RESSOURCES PATRIMONIALES

L'inventaire est réalisé sur la base d'une classification des ressources patrimoniales en cinq catégories principales ;

- paysages et richesses environnementales ;
- le patrimoine bâti (monumental classique et vernaculaire rural) ;
- identités ethnologiques, savoir-faire et traditions ;
- matériaux et ressources spécifiques de renommée utilisées dans les activités locales ;
- mémoire collective organisée autour d'un fait historique.

Le choix du thème patrimonial se fera au sein de cette gamme qui résume, en fait, la configuration patrimoniale de la Région. Dans un souci de clarté du texte, nous adopterons donc cette classification qui ne signifie pas, pour autant, que les PEP, quand ils seront identifiés, tendront chacun vers une opération centrée sur un élément patrimonial unique mais plutôt vers un réseau d'acteurs et des actions disséminées sur le territoire support et portant sur des ressources variées appartenant à plusieurs catégories de patrimoine. En effet, le PEP que nous entendons construire sera perçu comme l'expression d'un réseau opérationnel et souple qui participe à un projet global de territoire et à un modèle de l'offre composite de type « panier de biens et services » des produits de qualité du territoire en question.

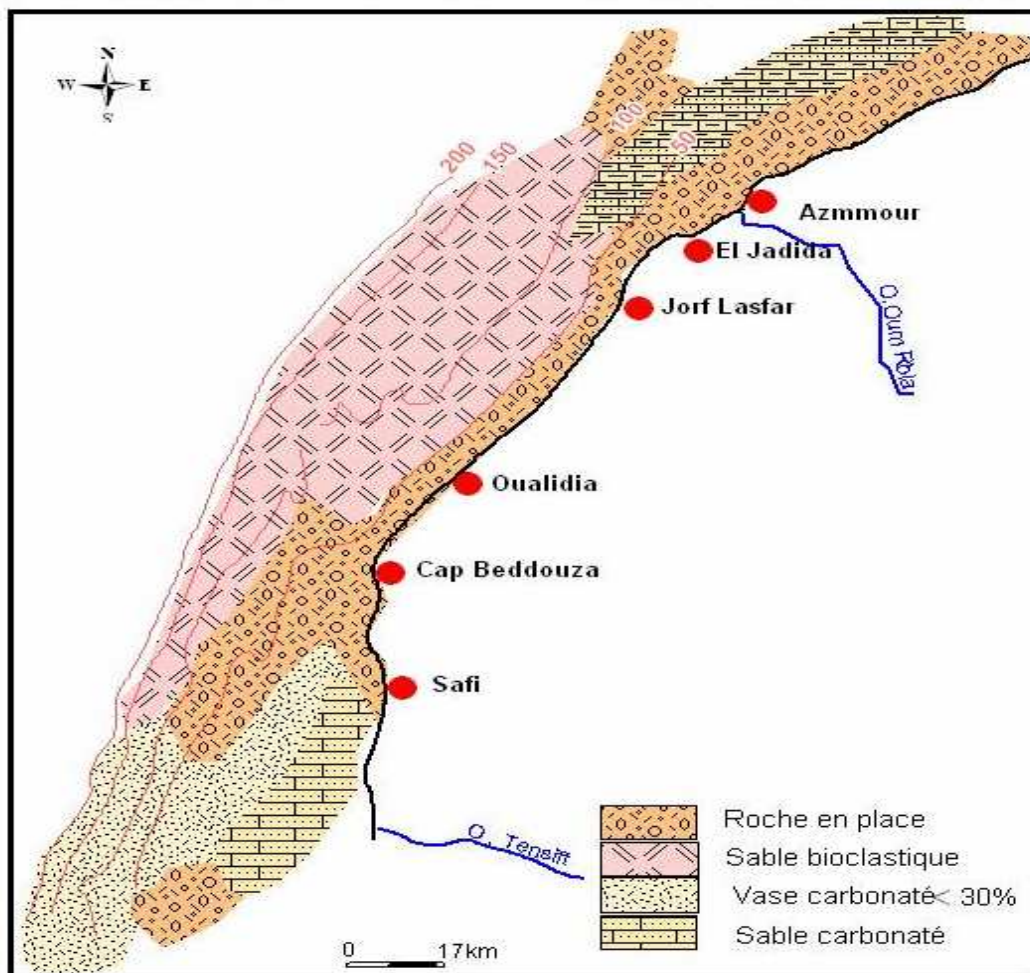
PAYSAGES ET RICHESSES ENVIRONNEMENTALES

LA PLATE FORME CONTINENTALE ET SA RICHESSE BIOLOGIQUE

La Région Doukkala-Abda bénéficie probablement du plateau continental le plus développé : alors qu'il s'étend sur 20 à 60 Km à l'échelle du Maroc, il atteint entre El Jadida et Safi sa largeur la plus importante. Sa pente est en général très douce, avec des valeurs inférieures à 1% jusqu'à moins 130 à moins 160 m (Jaïdi, 1981). Deux éléments de haute valeur environnementale marque ce paysage :

Le substrat marin est constitué essentiellement de **sable bio clastique**, avec une prédominance des carbonates ($\text{CaCo}_3 > 70\%$). De la côte à l'isobathe- 200 m, il est constitué de coquilles de lamellibranches et de gastéropodes, de débris de coraux, de brachiopodes, d'échinodermes et d'algues. Cette prédominance d'un sable grossier tient à la vigueur de la houle.

Fig n°3 : La nature des fonds du plateau continental de la Région de Doukkala-Abda



Ce secteur connaît la remontée d'eaux froides par effet d'upwelling. Ce phénomène qui engendre une grande richesse de la flore et de la faune, apparaît à partir des côtes d'El Jadida avant d'atteindre son paroxysme sur les rivages de Safi où il est permanent, avec un maximum d'intensité en été. Il est dû à un bon réchauffement des eaux superficielles ; une stratification thermique s'établit alors entre les eaux chaudes et légères de la surface de la mer et les eaux froides et plus denses en profondeur. C'est alors que, sous l'effet des vents continentaux, les eaux superficielles sont repoussées vers le large, créant ainsi un vide lequel est vite compensé par l'appel d'eaux de profondeur. Cette remontée est accompagnée de sels nutritifs accumulés et non utilisés par le phytoplancton, d'où le développement d'une production primaire importante.

C'est ainsi que **la sardine**, espèce sténotherme et sténohaline* vient chercher ici, après la ponte en hiver, des conditions thermiques plus favorables en hiver, créées par le mécanisme de l'upwelling dans la région de Safi, pour bénéficier de la teneur en phytoplancton élevée de ses eaux.

* Sténotherme et sténohaline : exigence respective vis-à-vis de la température et de la salinité. La sardine se reproduit dans des eaux d'une température allant de 15 à 19°C et d'une salinité de 36 -37 g/l . Or, ces conditions sont permises par l'upwelling qui ramène en surface des eaux d'une t° de 15 à 16°C et d'une salinité de 36 ‰, correspondant aux caractères rencontrés vers - 200 m de profondeur au large (Jaïdi, op. cit. 1981).

La plate forme continentale constitue aussi, de par sa composition en platiers rocheux, un biotope de prédilection pour la croissance **des algues marines**, en particulier le gelidium ; celui-ci assure une activité artisanale de ramassage, notamment dans la bande littorale entre El Jadida et Sidi Moussa, à près de 3000 personnes et alimente une industrie de transformation importante à El Jadida, Casablanca et Kenitra (voir modes d'exploitation en cette même partie).

LES PAYSAGES COTIERS

La Région Doukkala-Abda bénéficie d'une côte longue de près de 200 Km. Elle est, de ce fait, largement ouverte sur les influences atlantiques. D'Azemmour au sud de Safi, **elle alterne plages sableuses et côtes rocheuses**.

On distingue en gros deux sous-ensembles :

LA COTE D'AZEMMOUR A CAP BEDDOUZA

Ici, la côte dessine une convexité d'ensemble en direction de l'Océan. D'orientation NE-SW et incluant le domaine de l'Oulja (celui-ci sera traité à part), cette partie de la côte englobe les plages les plus importantes de la Région : El Haouzia, El Jadida, Sidi Bouzid, Sidi Abed, Oualidia. Elle contient aussi des falaises basses entre El Jadida et le port de Jorf Lasfar. Celui-ci a été d'ailleurs construit sur un site de plage sableuse long de 2,5 Km et large de 750 m. La falaise morte qui le domine, dorée et visible de loin, a une hauteur de 65 m. Au sud du port, le littoral présente une longue série de plages dominées par des dunes vives pouvant atteindre 27 m de hauteur et une largeur de 500 m. L'Oulja proprement dite commence à 10 Km au sud de Jorf Lasfar.

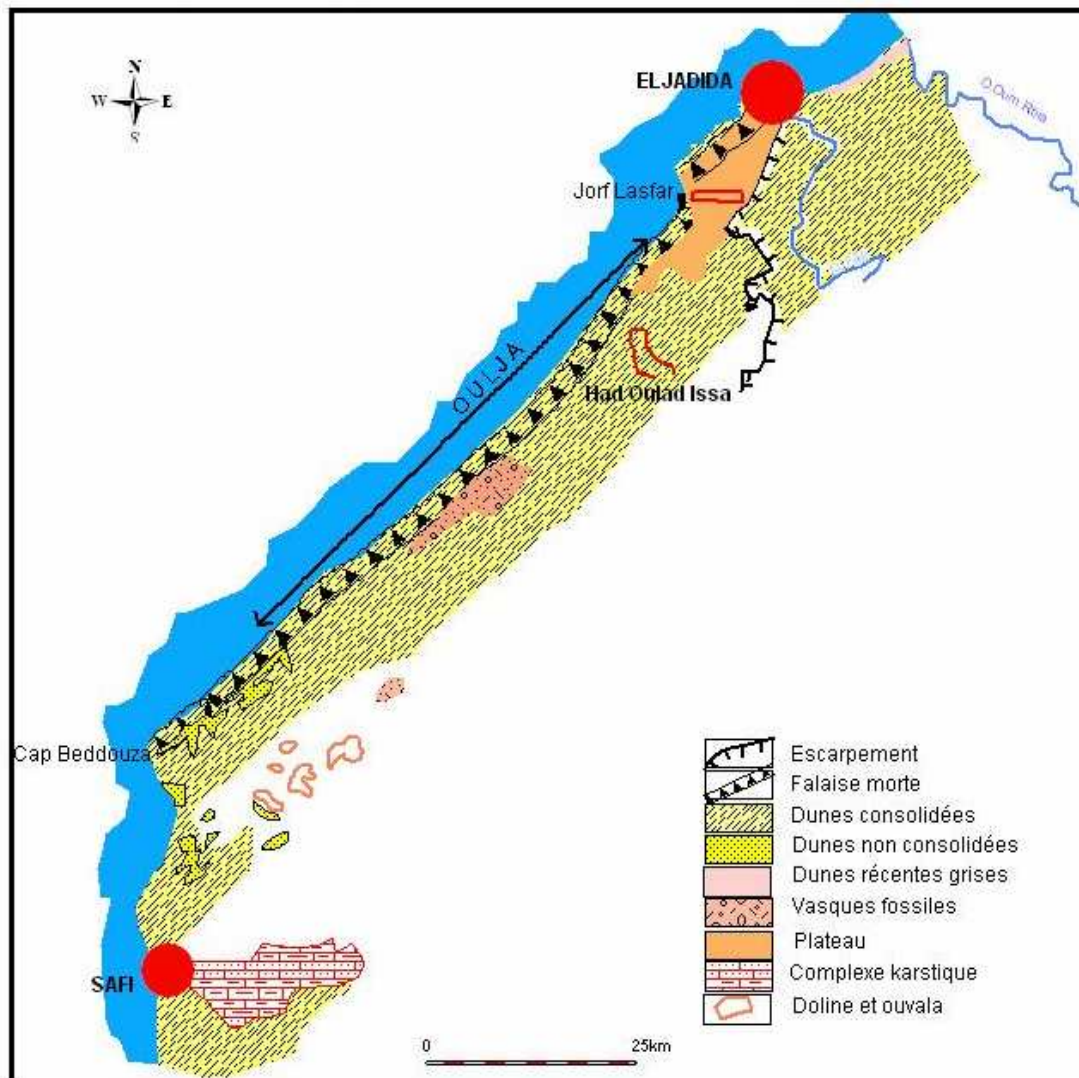
Encadré n°1 : Un ensemble de côte sableuse : Sidi B ouzid

On y trouve aujourd'hui une station balnéaire de grande renommée au Maroc. L'estran sableux est ici très étroit et s'arque en demi-cercle entre deux pointes rocheuses formées de matériaux d'âge crétacé, sur environ 800 mètres de distance. Le profil de la plage montre :

- un système dunaire peu large résultant d'une forte accumulation de sable sur plus de 8 mètres ;*
- une haute plage ayant une largeur de 10 mètres et une pente de 7°, alors que l'estran présente une largeur moyenne de 40 mètres et une pente plus faible de 3°.*

C'est cette variation de pente qui marque les différents niveaux de la plage. Le profil de celle-ci est inégal : forte pente dans la partie interne passant à un secteur à déclivité moyenne et s'achevant vers la mer par une zone presque plate. La plage est constituée de sable beige avec plus de 98 % d'éléments bioclastiques d'origine locale (le substratum est formé de grès dunaire quaternaire et de calcaire crétacé). La taille des grains est moyenne au niveau de l'estran et de la haute plage ; elle est fine dans la dune.

Fig n°4 : Morphologie et paysage de la côte du Sahel de la Région de Doukkala-Abda

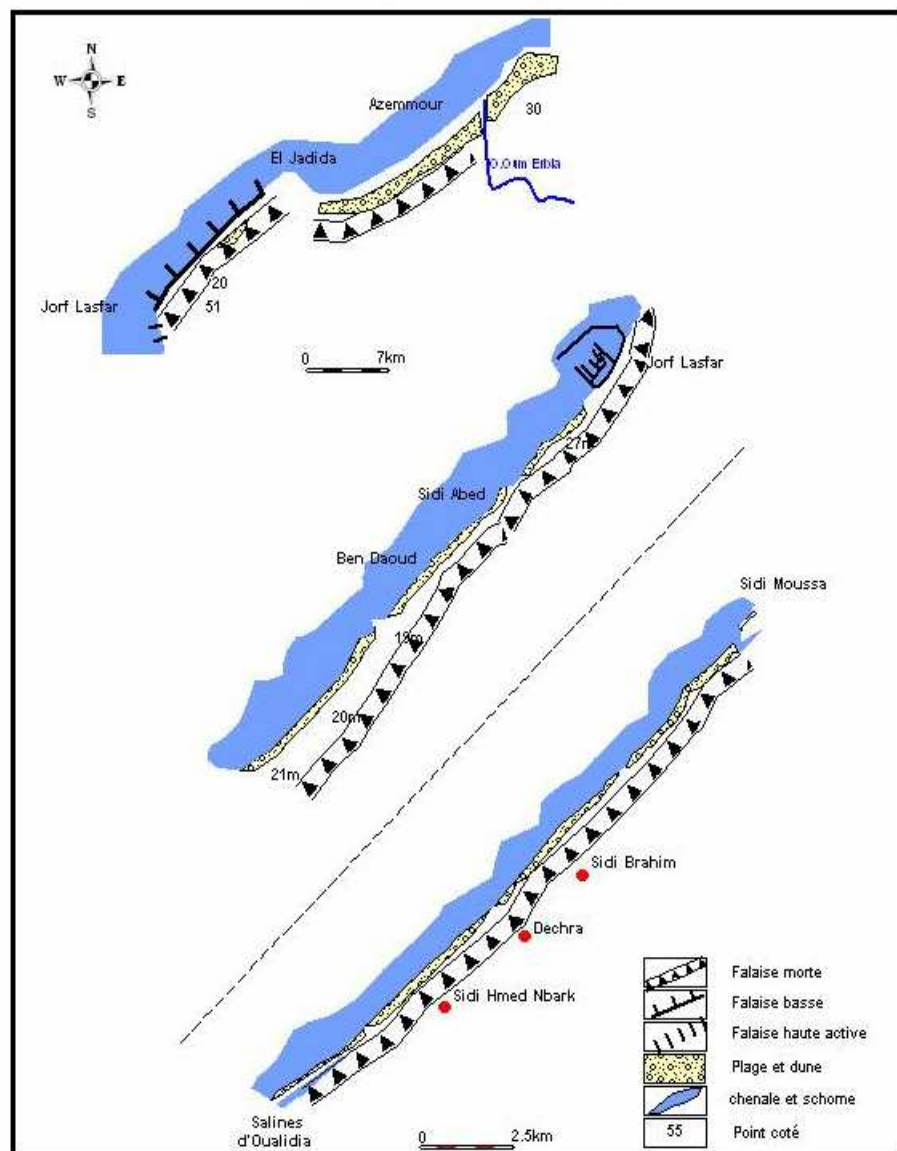


Le littoral entre Oualidia et Cap Beddouza se caractérise par un rétrécissement marqué de la dépression ouljiennne et la présence de dunes vives pouvant atteindre 37 m de hauteur. C'est dans ce secteur que la falaise morte atteint ses pentes les plus élevées, soit 25 % au bled Ayir et 40 % un peu plus au sud. A 18 Km au sud de Oualidia, la falaise morte est à son maximum d'altitude (près de 100 m de haut) et la largeur de l'Oulja n'est plus que de 150 m, avant de disparaître à 5 Km au nord du Cap Beddouza.

LES PAYSAGES COTIERS DE CAP BEDDOUZA A SAFI

Cette partie de la côte est la plus difficile d'accès en raison de la présence de falaises très élevées (70 à 150 m) culminant à Borj Nador à 153m. L'originalité de cette côte tient à cette caractéristique et à son changement d'orientation puisque de NE-SW entre El Jadida et Cap Beddouza, elle devient franchement d'orientation N-S. Ces falaises sont les plus élevées et les plus continues de tous les rivages marocains. Dans tout ce secteur, la plage disparaît jusqu'aux environs immédiats de Safi, à l'exception de Lalla Fatna et Sidi Bouzid (de Safi).

Fig n° 5 : Les paysages côtiers entre Azemour et Oulidia



Le Changement d'orientation rend cette côte très oblique par rapport aux vagues et à la houle qui sapent les falaises, contribuant ainsi à leur recul ; il favorise, par ailleurs, la formation de **hautes vagues** et, par conséquent, les conditions de développement d'activités de sports nautiques

D'une longueur de 40 Km et d'une largeur variable allant de 1,5 Km à quelques centaines de mètres, l'**oulja** est une gouttière parallèle au rivage dont elle est séparée par une dune consolidée, attaquée en falaise vive, et limitée vers l'intérieur du continent par une falaise morte. Elle est envahie, par endroits, par l'Océan qui y forme des **lagunes**. La plus célèbre est celle d'Oualidia. La rupture du cordon dunaire engendre également des marais salés.

L'ensemble des conditions de l'Oulja offre **une gamme très riche et très variée de ressources**. En effet, par son activité agricole intensive (maraîchage important favorisé par une nappe peu profonde, la douceur de l'océan et des sols propices aux cultures maraîchères), ses salines, ses activités de pêche et d'ostréiculture, par le développement d'un tourisme balnéaire, l'aire ouljiennne est sans doute l'un des espaces les plus variés du littoral. Cependant, la surexploitation de la nappe et sa difficile réalimentation, ajoutées aux intrusions marines, exposent les terres cultivées à la salinisation.

UNE VEGETATION NATURELLE TYPIQUE SE LIMITANT AUJOURD'HUI A DES PLANTES RELIQUES

Dans tous les espaces de la Région, aussi bien côtiers que continentaux, l'empreinte de l'homme est très forte. L'ancienneté du peuplement, conjuguée à une forte pression animale et humaine, a engendré une déforestation presque totale des milieux boisés. De la **végétation climacique** (oléa européa, pistacia lentiscus et chamaerops humilis) il ne reste que des touffes de chamaerops humilis (palmier nain) appelé doum, de petits lots de lentisques et quelques peuplements d'arganier (350 ha) à l'extrême sud-ouest de la Région. Les rares peuplements de genêts sont, à leur tour, en voie d'extinction en raison de leur utilisation, pendant très longtemps, dans l'alimentation en bois des fours par les artisans potiers de Safi.

Ainsi, dans la Région, la forêt naturelle de 3379 ha est insignifiante; elle ne représente que 0,04 % du patrimoine forestier naturel du Maroc (*annuaire statistique du Maroc, 2003*). Par contre, la superficie reboisée (acacia eucalyptus et pin d'Alep essentiellement) couvre 39375 ha, soit 7,5 % de la superficie nationale des reboisements.

PAYSAGES ET CURIOSITES NATURELLES DE L'INTERIEUR

Les zones littorales, comme nous venons de le voir, recèlent sans doute un potentiel naturel indéniable que l'on peut considérer, en raison de sa singularité, de sa valeur symbolique et de sa rareté comme un patrimoine naturel à préserver et à valoriser. Mais certaines richesses environnementales de l'intérieur n'en demeurent pas moins importantes. Nous en citerons quelques exemples, en fait les plus remarquables et qui contiennent un potentiel de développement apparent.

L'OUED OUM ER-RBIA : L'ESTUAIRE ET LE COURS INFERIEUR

Long de 555 Km et constituant l'un des plus grands bassins hydrographiques du Maroc, l'Oum Er-Rabia draine les plaines du Tadla et Doukkala avant d'atteindre la côte atlantique centrale. Il a depuis longtemps fait l'objet d'importants aménagements et d'une politique de mobilisation des eaux très soutenue. En témoigne la multitude des ouvrages hydrauliques construits sur ce fleuve entre 1929 et 1979 : barrage Sidi Saïd Mâachou en 1929, barrage Imfout en 1944, barrage Daourat en 1950 et, enfin, barrage d'Al Massira en 1979, d'une capacité de 2,8 milliards de m³. Ces ouvrages sont accompagnés de plusieurs complexes d'adduction pour des usages multiples : irrigation, industrie, tourisme, eau potable, production d'électricité.

S'agissant des aspects patrimoniaux de cette rivière, il y a lieu de signaler en particulier la dimension écologique de l'estuaire et du cours inférieur de l'oued : en raison de la platitude du relief et des altitudes relativement basses, l'oued coule lentement tout en

décrivant de vastes méandres, augmentant, par-là, le volume des eaux à ce niveau du fleuve. Des **milieux relativement humides** se sont ainsi constitués, offrant les conditions de prolifération d'une vie animale et végétale spécifique : une importante population d'oiseaux sédentaires et migrateurs peuplent ces zones humides de l'estuaire, vivant ainsi de la flore et des biotopes générés par ce havre d'humidité dont les caractéristiques justifient la création, récemment, d'un site d'intérêt biologique et écologique (**SIBE Lalla Aïcha Al Bahria**) et la promotion de la rive droite de l'Oum Er-Rbia au rang de « **Site Naturel à Protéger** ».

Mais du fait qu'il draine un vaste espace où d'importantes activités industrielles et agricoles se sont développées (sucreries du Tadla, agriculture moderne des périmètres irrigués) ainsi qu'un réseau important de villes (Khénifra, Kasba Tadla, Beni Mellal, Ouled Zidouh, Mechrâa Ben Abbou, Azemmour), l'oued connaît, tout au long de son cours inférieur et à l'embouchure, des formes de pollution parfois dangereuses, qui ont porté atteinte à l'équilibre de l'écosystème local. Il y a belles lures que l'**alose** a disparu de l'Oued ! Or, cette espèce particulière de poisson faisait la renommée de l'Oum Er-Rabia, (et du Sebou). Elle fut même, l'une des principales raisons de l'attaque d'Azemmour par les Portugais à plusieurs reprises durant la fin du XV^{ème} siècle et au début du XVI^{ème}.

Encadré n°2 :

[...] L'alose rapporte par an, comme droit de pêche de l'alose, de six à sept mille ducats. La pêche commence en octobre et se termine à la fin d'avril. L'alose est en grande abondance. Elle rend plus de graisse que la viande de boucherie ; aussi pour la frire suffit-il d'un tout petit peu d'huile parce que, dès que le poisson sent la chaleur du feu, il exsude plus d'une livre et demie de graisse. Cette graisse ressemble à de l'huile ; on en brûle dans les lampes parce qu'il n'y a pas d'huile dans le pays.

Les marchands portugais viennent une fois par an acheter une grande quantité de ce poisson. C'était eux qui payaient ce droit de pêche , si bien qu'il finirent par persuader le roi de Portugal de s'emparer de la ville. Aussi envoya-t-il une flotte de plusieurs navires. Mais comme son capitaine était peu expérimenté, cette flotte fut mise en déroute et la plupart des bateaux coulèrent.

Mais deux ans plus tard, le roi envoya une autre flotte de deux cents bâtiments. Quand la population l'aperçut, elle perdit tout courage [...].

Source : Léon l'Africain. Description de l'Afrique. T1. p 126.

Ed. Maisonneuve, Paris, 1981

L'EMBOUCHURE DE L'OUED TENSIFT

Un autre site comparable à l'estuaire de l'Oum Er-Rbia, au point de vue physique et écologique, est l'embouchure de l'Oued Tensift à 35 Km au sud de Safi. Moins humide mais aussi chargé d'histoire (deux anciennes villes au moins y seraient englouties) , le site recèle quelques atouts attractifs susceptibles d'en faire un petit SIBE. L'humidité de l'estuaire et la flore et faune locales attirent, entre autres, des populations de flamants roses qui y séjournent de décembre à mars, avant de poursuivre leur migration habituelle vers le nord ;

Dominant l'estuaire, la kasba Hmidouch, forteresse remontant probablement à l'époque du Sultan Moulay Ismaïl (fin XVII – début XVIIIème S) témoigne de l'intérêt stratégique de ce site . Nous connaissons, par ailleurs, la politique ismaïlienne concernant la pacification du Maroc et la construction des Kasba à des endroits très stratégiques du pays aux plans militaire et géo-économique.

LE LAC ZIMA : ENTRE MYTHE ET REALITE

Situé à 2 Km à l'ouest de la ville de Chemaïa, le lac Zima est un lac/sebkha d'environ 600 ha de superficie, est entouré de collines d'où convergent des cours d'eau saisonniers qui l'alimentent à l'occasion de fortes précipitations. En raison de leur forte teneur en sel, les eaux du lac n'autorisent qu'une végétation halophile très adaptée. A côté des espèces autochtones qui y séjournent en permanence, le lac constitue, d'autre part, un relais important entre l'Europe et l'Afrique pour les oiseaux migrateurs en particulier les flamants roses qui le peuplent de décembre à mars; ils sont attirés par une espèce rare de crevettes dite Ol' artmia, vivant dans le lac.

De nombreux contes et légendes sont tissés autour de ce lac, lui attribuant tantôt des origines mystiques, tantôt des pouvoirs prolifiques, de guérison ou procurant la « baraka » et le succès et chassant la « pouasse ». A l'heure actuelle, cette légende continue autour d'un palmier que les âmes les plus crédules assimilent encore au personnage de Lalla Zima, qui n'est autre que le lac lui-même (la Bouhaïra) et qu'elles entourent de respect et couvrent d'offrandes (diverses étoffes, notamment d'habits intérieurs de femmes) dans l'espoir de voir se réaliser les vœux formulés sur les lieux sacrés.

La légende la plus courante rapporte que la genèse de ce lac serait due à un miracle. Les sept pèlerins Regraga, après leur visite au prophète Sidna Mohamed, de son vivant, auraient rapporté de l'Orient un livre Sacré. Après que les Berbères Maçmouda eurent pris connaissance de son contenu et l'approuvèrent (sa lecture leur fut faite par Sidi Ouasmine dans le Ribat Chaker), chaque fraction voulut le garder. Sidi Ouasmine l'enterra alors à l'insu de tous. Quand il voulut le déterrer, à leur demande, le miracle se produisit : du lieu où le livre fut enfoui jaillit une source d'eau très froide et limpide, des prières de remerciement

s'élevèrent et l'eau devint salée, apportant ainsi une nouvelle source de richesse pour les habitants. Ce miracle fut appelé « Faïdat Zima », la faïda voulant dire ici jaillissement ou résurgence.

Comme les miracles ne se produisent plus de nos jours, le lac Zima est actuellement presque l'unique lieu de récréation des habitants de Chemaïa et un site d'apprentissage aux écoliers des techniques et méthodes d'extraction du sel naturel à partir d'un milieu lacustre.

LES AUTRES RICHESSES NATURELLES

▪ **LES GROTTES**

✓ La plus connue ou du moins celle qui a été suffisamment explorée pour qu'on en parle en tant que tel, est **la grotte de Gorâani**. Elle est située à proximité du Cap Beddouza. Explorée en 1937, elle comprend trois galeries qui totalisent 1690 m de longueur et où ont été découverts des gravures rupestres et des débris de poterie remontant au néolithique. Ces premières découvertes augurent de recherches spéléologiques et archéologiques prometteuses.

Dans la commune d'Ayir, à 60 Km au nord de Safi, d'autres grottes existent ; elles restent à explorer.

✓ **La grotte de charkarkar**. Elle est située à 12 Km au nord ouest de Chemaïa et de 9 Kms de la route régionale (Safi-Marrakechh), à une altitude de 405 m. Ses galeries principale et secondaire sont respectivement de 900 m et 1400 m. Proche du lac Zima, la grotte de Charkarkar est de nature à renforcer le potentiel écotouristique de cette partie de la Région.

✓ Une note sur les vestiges historiques de la province d'El Jadida cite une grotte du Cap Blanc dans le site **d'Al Khenzira**. Explorée à l'époque du Protectorat, elle contiendrait des témoignages et des indices relatifs à la vie humaine à des périodes préhistoriques lointaines: il s'agirait d'un outillage de l'époque néolithique. Nous n'avons pu trouver d'éléments plus édifiants sur cette grotte.

▪ **LA RESERVE DES GAZELLES**

Il s'agit de la réserve biologique de M'sabih Talaâ, érigée en SIBE, et située dans la commune rurale de Sidi Chiker, à l'extrême SE de la province de Safi. C'est une aire protégée qui s'étend sur 1987 ha et qui abritait en 1992 près de 200 gazelles Dorcas, nombre qui, actuellement, dépasse 500 unités. Créée en 1952, elle est l'une des plus anciennes réserves de la faune terrestre au Maroc mise en place par le Département des Eaux et Forêts.

Encadré n°3 : La réserve Dorcas

La réserve de la gazelle a été créée à la suite de l'implantation du périmètre sylvo-pastoral de Msabih Talaa en 1952. La mise en défens de ce périmètre a permis le rassemblement de plusieurs couples de Gazelles « DORCAS » originaires de la région du Haouz. Cette réserve a été classée par le plan directeur des aires protégées, comme Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (S.I.B.E).

La gazelle dorcas constitue l'espèce noble de la réserve. Elle est caractérisée par sa rusticité et son adaptation aux milieux arides et désertiques.

La gazelle dorcas, d'une longueur de 90 à 110 cm, est un ongulé de petite taille. Le mâle possède des cornes en forme de lyre recourbées vers l'arrière, puis vers le haut (18 à 28 anneaux peuvent être dénombrés). Le pelage, ras et lisse, présente une coloration générale fauve pâle avec une bande plus foncée sur les flancs, qui accentue le contraste avec le blanc du ventre, des culottes et de la face interne des membres. Le dessus du museau et le front, brun roux, sont marqués par une bande blanchâtre qui s'étend de la base des cornes au museau, encerclant l'œil. La queue, de longueur moyenne, se termine par une touffe de poils noirs.

Espèce répandue du Sahara occidental en Iran, la Gazelle dorcas est en forte régression dans toute son aire de distribution et particulièrement au Maroc où, selon Léon l'Africain, elle peuplait au XVI^{ème} Siècle toutes les plaines du pays. Hors de la réserve biologique de Sidi Chiker et de certaines réserves royales, elle ne subsiste plus aujourd'hui que dans l'Oriental et les régions présahariennes au sud du Haut Atlas.

La Gazelle dorcas vit dans des régions peu escarpées qu'elle parcourt en petites troupes qui peuvent se rassembler dans des zones plus riches en nourriture (vallée du Daraâ, par exemple). Active essentiellement le matin et le soir, elle se nourrit d'herbe, de feuillage et de plantes succulentes qui lui évitent de chercher de l'eau libre. Elle résiste à la soif qu'elle peut supporter pendant deux à trois semaines en se nourrissant la nuit ou généralement au crépuscule et à l'aube, à partir des plantes hygrosopiques du désert qui satisfont ses besoins en eau.

Avec une portée par an et une gestation de 180 jours, la gazelle dorcas donne naissance à un ou deux petits.

Source : Portail Doukkala –Abda

La prédominance des terres collectives, l'extension des reboisements (1680 ha dans la seule commune de Sidi Chker, 17590 ha à l'échelle de la province) et la proximité de l'Oued Tensift sont, par ailleurs, de nature à favoriser des activités de chasse

du gibier à poil et à plume dans ces secteurs voisins de la réserve, surtout si des périmètres de protection et d'amélioration sont créés pour préserver la faune qui y vit actuellement à la suite de la réinstallation de l'écosystème d'origine grâce à la mise en défens prolongée qu'impliquée l'implantation de cette réserve.

Soulignons enfin que c'est dans ces contrées méridionales que longe l'Oued Tensift que se sont développés deux types de cultures très spéciales à savoir : **le câprier** sur environ 2000 ha (3500 t/ an), au milieu de l'arganeraie du pays Chiadma, et **le cumin** notamment dans la commune de Sidi Chiker, en pays Ahmar.

- **LE SITE DU JBEL IRHOUD**

Ce site est désormais connu mondialement en raison de l'importance des découvertes archéologiques qui y ont été faites. Celles-ci débutèrent en 1961 lorsqu'un ouvrier de la société minière exploitant la barytine à Jbel Irhoud découvrit un crâne humain. Cette découverte, connue depuis sous le nom de **l'homme d'Irhoud**, fut suivie de fouilles archéologiques dirigées par Emile Ennouchi, de la faculté des Sciences de Bordeaux et qui donnèrent lieu à la découverte de deux nouveaux crânes attribués à l'époque, au néanderthalien, ainsi que des débris osseux et quelques outils en pierre du Moustérien. Une première estimation fait remonter l'âge des deux crânes à 50.000 ans, mais d'autres analyses entreprises en 1980 (Hublin, Institut d'Archéologie du Musée de l'Homme rattaché au Collège de France) sur la mâchoire inférieure de l'homme d'Irhoud (un enfant, en réalité) avancent l'âge de 80 à 125.000 ans. L'hypothèse plausible serait celle d'un âge de 100.000 ans, ce qui fait de l'homme d'Irhoud, sinon le plus ancien, du moins l'un des plus anciens homosapiens au monde.

PATRIMOINE MONUMENTAL CLASSIQUE ET PATRIMOINE VERNACULAIRE.

La démarche dans ce volet de l'inventaire du patrimoine consiste à présenter pour chacune des deux aires géographiques des Abda et Doukkala un bref rappel historique des principaux événements qui ont marqué ces espaces dans le but d'analyser, par la suite, les vestiges légués dans le domaine particulier du patrimoine bâti aussi bien monumental classique que vernaculaire. Nous procéderons de la même manière pour les autres types de patrimoine. Notons d'emblée qu'il est difficile de distinguer en milieu rural les monuments architecturaux qui relèvent du patrimoine classique de ceux qui peuvent être classés comme patrimoine vernaculaire. Aussi avons-nous regroupé ces deux types, ce qui ne nuit en rien à la finalité de l'étude.

DANS LES ABDA

Le patrimoine bâti de cette partie de la Région est marqué par une grande diversité que l'on ne peut expliquer que par les péripéties de l'Histoire et la succession des dynasties et des pouvoirs extérieurs qui ont successivement imposé des symboles de civilisations différentes à travers leur mode de gouverner et de construire. C'est dans cette région que ces bouleversements sont peut être les plus profonds, ayant engendré plusieurs types et plusieurs générations de monuments.

Encadré n°4 : Bref historique de la ville de Safi et sa région

La ville de Safi, dont le toponyme dérive probablement du mot berbère « Assif » qui signifie « cours d'eau », est sans doute l'une des plus anciennes cités du Maroc. Une deuxième hypothèse suppose que Safi a pour origine le mot « Asfou », prononcé par les autochtones berbères « Asfi », ce qui signifie « torches » mises en place le long de la côte et servant, à l'époque, de signalisation pour la navigation maritime.

Son existence à l'époque antéislamique (phénicienne et romaine), n'est certainement pas encore prouvée. Cependant, sa situation stratégique sur la côte atlantique, lui a assigné les premiers rôles depuis les premières conquêtes islamiques du Maroc. Son nom fut cité pour la première fois au XI^{ème} siècle. Elle est, ainsi, devenue le premier port de la capitale Marrakech pendant les grandes périodes de l'Histoire du Maroc (Almoravides et Almohades).

Cette prospérité est due à son activité économique, ses échanges commerciaux, ainsi qu'à son rayonnement religieux lié à la présence du Ribat du Chaïkh Abou Mohamed Saleh, l'un des pionniers du Sufisme au Maroc et pourvoyeur des voyages (Asfar , Rihla) à la Mecque.

La prospérité de la ville a perduré avec la dynastie mérinide qui a marqué son passage par la création de quelques monuments dont une Medersa coranique et un « Bimaristan » ou hôpital. L'importance de la ville, à cette époque, a incité l'historien Ibn Khaldoun à la décrire comme étant la cité de l'Océan « Hadirat al Bahr al Mouhit ».

A La fin du XV^{ème} siècle, période marquée par le déclin de l'autorité Mérinide, la ville a connu des conflits internes qui ont facilité son occupation par les Portugais vers 1508.

Sous la domination portugaise, la ville connût la destruction de plusieurs aspects de sa civilisation. Ainsi, l'enceinte almohade qui fortifiait la ville fut démolie pour être remplacée par une autre dont le périmètre est plus réduit (muraille portugaise).

Le Château de Mer et la Cathédrale portugaise sont également des témoins de cette période d'occupation.

A L'arrivée des Saâdiens, vers la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle, Safi était une ville ruinée. Leur rôle était de reconstruire tous les équipements nécessaires pour favoriser son repeuplement. Le port retrouva son importance et sa fonction en commercialisant les produits de Marrakech, capitale des Saâdiens.

A L'époque alaouite, sous le règne de Sidi Mohamed Ben Abdellah qui a encouragé les échanges commerciaux avec l'Europe, Safi fut le siège de plusieurs consulats et établissements commerciaux européens. Cependant, ce rayonnement économique de la ville a diminué avec la construction

de la ville d'Essaouira à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Sérieusement concurrencée par ce nouveau port, Safi fut de nouveau appelée à traverser une nouvelle phase de crise. Il faudra attendre le milieu du XIX^è siècle pour qu'elle retrouve son dynamisme à la faveur de la navigation à vapeur qui rend son port plus accessible.

Plus active et prospère, la cité va de nouveau renouer avec les négociants étrangers et réussit à déborder au-delà de ses murailles par l'installation, hors Bab R'Bat, d'entrepôts et de maisons européennes de commerce. Des communautés juives, des gens du Souss, des Chorfa d'Ouezzane et des céramistes de Fès s'y installent.

A la fin du XIX^è siècle, Safi se défend tant bien que mal face à la montée notoire des ports de Casablanca et El Jadida. L'aménagement du port, avec le développement de ses activités de pêche, par l'autorité française, a hissé au cours des années 1950 et 1960 le port de Safi au rang de premier port sardinier du monde. Déclinant à son tour, l'activité de pêche est relayée par l'installation de l'industrie chimique.

LE PATRIMOINE MONUMENTAL DE LA VILLE DE SAFI

▪ LES REMPARTS PORTUGAIS DE LA VILLE

Avant l'arrivée des Portugais en 1508, la ville de Safi était entourée d'une enceinte fortifiée remontant à l'époque almohade. Cette enceinte fut détruite par les Portugais qui ont bâti un nouveau rempart d'un périmètre plus réduit (1520 m) leur permettant une meilleure défense de la cité

Classée comme monument historique par Dahir du 3 juillet 1923, l'enceinte portugaise, avec ses portes, courtines et bastions, est doté d'un chemin de ronde et d'un parapet ; elle est flanquée de plusieurs tours est percée de plusieurs portes dont les plus imposantes sont Bab Chaâba et Bab El Kouass.

L'état actuel de cette muraille est assez satisfaisant en dépit de quelques tronçons gravement endommagés. L'ensemble de la muraille nécessite des travaux d'entretien périodiques.

▪ LE CHATEAU DE MER

Forteresse édifiée par les Portugais, le Château de Mer est classé comme monument historique par Dahir du 7 novembre 1922. Cette forteresse a semble-t-il joué successivement des fonctions principales : d'abord le rôle d'une agence commerciale d'enregistrement et de dépôt de marchandises (feitoria) construite en 1491, qui accueillait les produits agricoles et artisanaux de l'arrière-pays, c'est-à-dire de la principauté qui était sous protectorat portugais de 1480 à 1507.

A partir de 1516, la feitoria connut une extension, comme elle fut transformée en forteresse dotée d'un rôle militaire jusqu'à l'évacuation de Safi en 1541. Elle fut ensuite utilisée par les Saadiens puis les Alaouites comme forteresse militaire (Qalâa) pour défendre la façade maritime de la ville.

En effet, le Château de Mer possédait toutes les caractéristiques d'un véritable château fort : diverses fortifications (murs en pierre épais de 3 m flanqués de tours et d'un donjon, grandes portes à double rampant dotées de fossé, d'un pont mobile et d'une barrière montante) et équipements (silos, citerne au sous-sol pour le stockage d'eau en cas de siège, existence d'un puits souterrain, sorte de « metfia » pour l'approvisionnement en eau également) témoignent, on ne peut plus clair, du rôle militaire dévolu à cette forteresse.

De forme rectangulaire, ce château est doté de trois tours et s'ouvre au nord sur l'ancien port par une porte surmontée d'emblèmes portugais. A l'intérieur, les galeries donnent directement sur la cour, tandis qu'une rampe conduit au chemin de ronde

d'où l'on a une belle vue de la médina. Quelques fenêtres trilobées manifestent encore leur ancienne opulence manuéline. Près de l'embrasure de certaines d'entre elles, on aperçoit, gravée dans la pierre, la croix de l'ordre du Christ.

Sur la terrasse étaient exposés des canons de bronze de l'époque saâdienne (XVI^e S), qui furent fabriqués en Hollande, à la demande de Moulay Zidane , fils d'Ahmed El Mansour. Ces canons, décorés de motifs somptueux de l'art de la Renaissance, se trouvent actuellement dans la cour intérieure du château où ils ont été transférés de peur d'un effondrement et leur basculement dans la mer.

Le Château de Mer connaît actuellement une dégradation très avancée de plusieurs de ses composantes, à savoir :

- le disjointement des pierres de façades extérieures et intérieures ;
- usure et dégradation des marches en pierre taillée menant au bastion sud ;
- apparition de fissures et dégradation des escaliers menant au bastion carré ;
- l'existence de fissures verticales sur les façades intérieures ;
- un détachement des pierres et une dégradation de l'étanchéité.

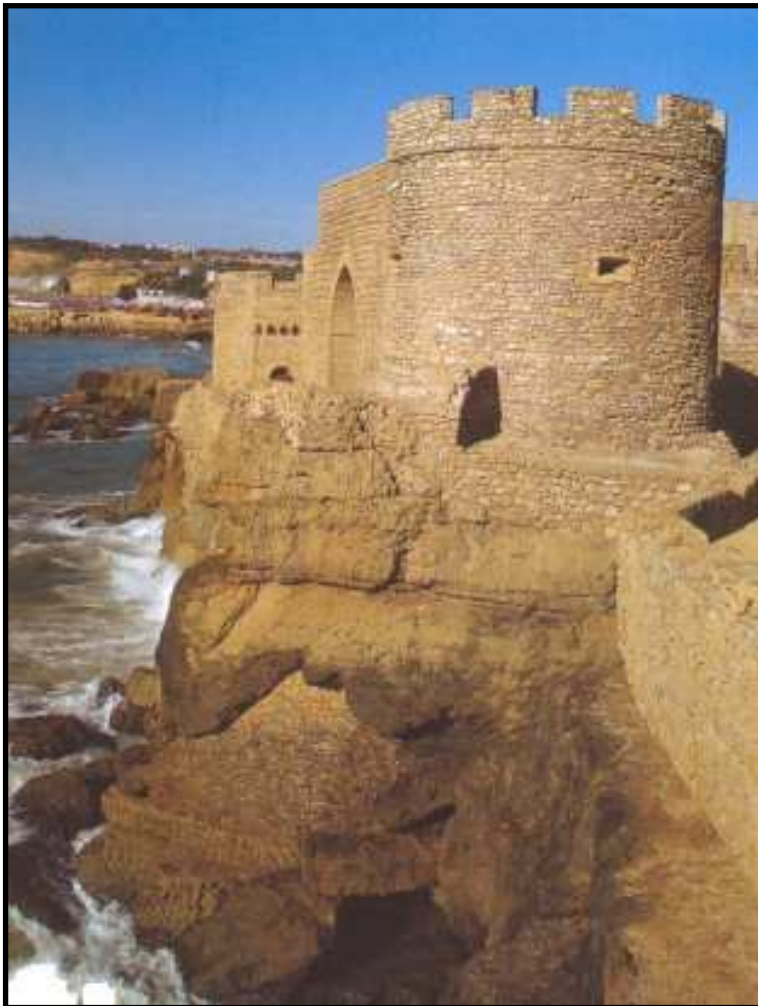


Photo n°1 : le château de mer à Safi



Photo n°2 : La Vague de Safi

LA CATHEDRALE PORTUGAISE

Classée comme monument historique par Dahir du 21 janvier 1924, la Cathédrale de Safi fut construite en 1519 selon les chroniqueurs, par un maître d'œuvre appelé Joao Louis. Sa construction coïncide avec l'apogée de l'extension lusitanienne sur les côtes marocaines. En 1541, le roi Emmanuel, après avoir décidé de quitter cette place, ordonna sa destruction pour qu'elle ne tombât pas aux mains des Musulmans. Heureusement, son chœur ainsi qu'une chapelle furent épargnés. Plus tard, ce qui subsistait de la cathédrale fut transformé en Hammam public (Hammam al Bwiba) et fonctionna ainsi jusqu'au début de ce siècle.

En 1924, le Service des beaux-arts intervient pour remédier à cette situation en classant la cathédrale comme monument historique.

Celle-ci se compose de deux pièces :

- Une chapelle sans voûte, inscrite dans un plan rectangulaire. L'accès à cette salle se fait par un grand arc brisé mouluré en torsades.
- Un chœur coiffé d'une voûte composée d'une croisée d'ogives qui s'appuie sur les quatre angles de la salle. L'état actuel de ce monument laisse beaucoup à désirer : l'édifice subit une dégradation continue surtout des décors de la voûte du chœur.

LE MONUMENT DAR ES-SOLTAN (BORJ DAR)

Communément appelé Borj Dar ou Kachla de Safi, la haute Kasba ou Dar Es-Soltan fut classée monument historique par Dahir du 25 novembre 1922. Composée de tours, bastions, escaliers, cours et locaux, Borj Dar est une citadelle dont l'origine remonte probablement à l'époque almohade. Les Portugais (1508 – 1541) la dotent d'une grosse tour gravée des armoiries d'Emmanuel, roi de Portugal.

Au XVII^{ème} siècle, la forteresse a fait fonction de résidence pour les princes et rois de la dynastie alaouite qui y construisirent une nouvelle demeure dite la Bahia, d'où le nom de Dar Es-Soltan qu'elle porta dès lors. Actuellement, le monument abrite le Musée National de la Céramique. Au point de vue architectural, il se présente sous forme d'une tour en demi-cercle dont l'intérieur est composé de cinq espaces distincts. Construite en pierres taillées et en pisé, la tour est dotée de voûtes dont les traces des supports de leurs arcs sont encore perceptibles. Ayant subi plusieurs formes de dégradation (effondrement de la partie NE, détérioration de l'étanchéité), la citadelle connaît actuellement un état de délabrement très avancé. L'infiltration des eaux de pluie menace sérieusement toute la structure porteuse de cet édifice. Autre inconvénient majeur : le monument est pratiquement noyé dans un tissu urbain très dense et désordonné qui le cache complètement aux regards des visiteurs.

LES AUTRES MONUMENTS DE LA VILLE

- **Dar El Baroud :**

Il se trouve à 300 m de Dar Sultan. Il était un centre d'emmagasiner des armes. Le bâtiment est décoré de plusieurs motifs évoquant les armes.

- **Rhat Rih :**

C'est un bâtiment circulaire sous forme de moulin. D'aucuns prétendent que cette construction est portugaise. Il se trouve actuellement au sein du siège de la Direction de l'Équipement.

- **Le Minaret de la Médina :**

La date de sa construction n'est pas connue. Cependant, sa structure architecturale montre qu'elle date de l'époque almohade.

- **La Grande Mosquée :**

Cette mosquée fut construite au cœur de l'ancienne médina à l'emplacement de l'ancienne mosquée almohade. Cependant, lors de l'occupation portugaise de Safi, il servait de dépôt d'ordure et d'écurie. Il a été reconstruit par le Sultan Sidi Mohamed ben Abdallah en 1807. La masse de sa construction est refaite en pierres taillées, le monument est décoré d'arcs à lambrequin ou brisés qui se terminent sur la façade principale par des losanges.

- **Le mausolée Ouled Ben Zmirou :**

Lieu de pèlerinage des populations de confession judaïque, ce mausolée attire chaque année, vers le milieu du mois d'août, un grand rassemblement de juifs originaires du Maroc et d'ailleurs. Cette manifestation religieuse est accompagnée d'un programme d'animation. Il est à souligner qu'Abraham est le plus grand rabin des Ouled Ben Zmirou qui sont au nombre de sept.

LES MONUMENTS HISTORIQUES DU RESTE DE LA PROVINCE.

LA FORTERESSE D'AGOUZ

Par Dahir du 23 février 1943 ont été classés comme monument historique les vestiges d'enceinte de la Kasba de Souiria-kdima. Ce bâtiment fut construit à environ 32 km au sud de Safi lors de l'occupation portugaise, vers le début du 16^{ème} siècle ; Bâtie sur un socle rocheux, cette forteresse fut signalée par El BAKRI au XI siècle comme étant le port d'Aghmat et possédant un Ribat. L'enceinte portugaise fut construite en 1521. De nombreux textes relatent l'existence d'une église et bien d'autres bâtiments à l'intérieur de la forteresse. Ce monument est connu aussi sous le nom de « Château Mascarenhas ». Il fut abandonné en 1525 après avoir été déclaré sans utilité pour les intérêts des Portugais.

Il s'agit d'une forteresse portugaise construite sur les fondations d'un Ribat. L'enceinte est rectangulaire faisant 40 m de longueur sur 25 m de largeur. Elle est construite en pierres de taille qui, selon les chroniques sont, scellées en plomb. Aux angles sud-est et nord-ouest, les remparts sont flanqués de deux tours circulaires. D'après certaines légendes, on raconte que les pierres de taille utilisées dans la construction du château furent amenées du Portugal.

Cette forteresse connaît actuellement un état de dégradation très avancé : des pans entiers des murs ouest et nord se sont effondrés; la cour intérieure est affectée au dépôt des ordures publiques !

LA MOSQUEE DE SIDI CHIKER

La mosquée et les marabouts « Sidi Chiker » et « Sidi Dahman » sont classés par dahir du 2 Ramadan 1359 (4 octobre 1940) comme monument historique. Ce monument est situé à 103 Km au sud est de Safi et à 35 Km au sud de Chemaïa, dans le cercle de Ahmar. On y accède par la route régionale n°204 reliant Safi à Marrakech.

La tradition orale fait remonter la date de sa construction au premier siècle de l'Hégire par l'un des compagnons de Oqba Ibn Nafi Al Fihri. Les textes du moyen âge, quant à eux, parlent d'un Ribat nommé Ribat de Chakir, qui avait un grand rayonnement au 13^{ème} siècle. Les dates exactes de la construction de la mosquée actuelle et des deux mausolées restent à définir.

L'ensemble est constitué, actuellement, d'une mosquée dotée d'un minaret, des salles d'ablutions, en plus de deux coupoles, l'une abritant le tombeau de Sidi Chiker, l'autre celui de Sidi Dahman.

DAR CAÏD SI-AÏSSA BEN OMAR

Conformément à l'arrêté viziriel du 24 Rabia I 1373 (2 décembre 1953), le site de Dar Si-Aïssa est classé monument historique. Le site de Dar Si-Aïssa est situé à 23 Km au sud-est de Safi. On y accède par la route régionale N° 20 2 qui mène de Safi à Sidi Bennour. Il s'agit d'une ancienne résidence qui fut édifiée en deux tranches : la première par le Caïd Mohamed Ben Omar et la deuxième par Aïssa Ben Omar Caïd des tribus Abda de 1884 à 1924.

Cette résidence, dont la superficie est estimée à 25 hectares, comporte une porte principale ainsi qu'une enceinte abritant plusieurs édifices dont la plupart est en ruines.

Les principales composantes de ce monument sont :

- un Riad composé de 4 pièces ;
- une mosquée ;
- une maison du fils du Caïd Si Aïssa, actuellement habitée par un héritier,
- une écurie pour les chevaux ;
- Douar Gnaoua, réservé à l'époque pour la garde et les esclaves ;
- une prison destinée à recevoir des détenus ayant commis des infractions,
- un jardin pour la famille du Caïd avec 4 puits ;
- une place d'honneur pour les festivités ;
- un bain maure pour les habitants du douar ;
- un cimetière de la famille avec le marabout du Chérif Sidi Ben Chtouki, qui était le conseiller du Caïd.

LA KASBA « BEN HMIDDOUCH » DITE DU « SULTAN NOIR »

Classée monument historique par Dahir du 11 Joumada I 1347 (26 octobre 1928), elle se situe à environs 35 Km au sud de la ville de Safi, près de l'embouchure de l'oued Tensift, sur le site de Souiria Lekdima

Des sources historiques font remonter la date de sa construction au règne de Moulay Ismail (fin XVII^{ème} – début XVIII^{ème} S). Elle fut le lieu de résidence des walis de Chiadma jusqu'à l'avènement du Protectorat.

Elle est entourée par une large enceinte en « tabiya », dont les courtines se terminent par des tours de surveillance au nombre de huit.

A L'intérieur de la kasba, on distingue plusieurs composants :

- les structures d'une mosquée et un phare lesquels furent détruits après 1912 ;
- le mechouar, protégé par une deuxième enceinte et entouré d'un fossé qu'on faisait remplir d'eau provenant de l'oued Tensift. L'intérieur du mechouar abrite plusieurs structures en ruine, dont la fonction est difficile à déterminer. Le monument se trouve actuellement en très mauvais état de conservation.
- le Mellah : l'enceinte du mechouar se termine vers le sud par un tronçon qui s'étend jusqu'à l'enceinte de la Kasba. L'ensemble représente probablement le Mellah de cette Kasbah.

A sept kilomètres de ce site, se trouve une autre Kasba non classée, appartenant à un autre Caïd des Chiadma : Il s'agit de **la Kasba du Caïd El Hajji**, édifiée vers la fin du XIX^{ème} siècle et dont l'architecture est semblable à celle de la Kasba Ben Hmiddouch.

BORJ NADOR

C'est un monument non classé. Il se situe à 7 Km au nord de la ville de Safi. Il fut construit par les Portugais en 1510 pour la surveillance. De forme rectangulaire (5.80 x 7.60 m), cette tour est dotée d'une voûte et d'un escalier qui mène à la terrasse. Elle est construite en pierre de taille. Son état de dégradation est très avancé.

LES MONUMENTS DE CHEMAÏA :

Deux monuments historiques non classés méritent d'être cités au niveau de cette ville, à côté du Lac Zima, déjà présenté : la kasba Ismaïlienne et l'école des princes.

- **La Kasba Al Ismaïlia** : se trouve dans la ville, sur la route menant de Chemaïa à Chichaoua. Elle fut construite par Moulay Ismaïl à cet endroit stratégique de la région, au carrefour de plusieurs voies de communication. Une légion militaire y séjourna pendant longtemps ; elle était approvisionnée, comme de coutume, par les populations autochtones de la tribu Ahmar. La kasbah est une forteresse dotée d'une enceinte flanquée de tours carrées ; elle est composée de la maison du Caïd, d'une mosquée et de locaux servant de dépôts de munitions et de provisions.

- **La Medersa des Princes** : Ce monument revêt une importance historique capitale non pas pour sa valeur architecturale qui reste modeste mais pour la fonction pédagogique (lié à la formation des princes à la carrière à laquelle ils sont destinés) qu'elle remplissait ; En effet, c'est sous le règne de Sidi Mohamed Ben Abdallah que cette medersa fut créée dans le but d'inculquer aux jeunes princes et à un certain nombre de leurs compagnons une éducation nouvelle, loin du climat des grandes villes. Celle-ci consistait en l'apprentissage de l'équitation et des techniques de combat (escrime, tir à l'arc...) ainsi que l'accommodement des conditions de vie austère.

Elle est de forme rectangulaire, ouverte sur une grande cour centrale et enceinte de murs épais percés d'une seule grande porte. L'intérieur est constitué de salles et de chambres d'habitation, ainsi que d'autres locaux destinés au stockage des provisions. Quant aux exercices d'apprentissage, ils se déroulaient dans un vaste espace limitrophe du côté ouest de la merdersa, sur la route menant actuellement vers le souk de Khemis Zima.

DANS LES DOUKKALA

UNE HISTOIRE RICHE AYANT ENGENDRE UN PATRIMOINE BATI TRES DIVERSIFIE

Jusqu'au 15^{ème} siècle, les Doukkala s'étendaient de l'Oum Er- Rbia au nord à l'oued Tensift au sud. Aujourd'hui, le territoire des Doukkal s'étend entre l'océan Atlantique, L'oum- Er-Rbia et l'Oued El Abid. La découverte d'un outillage de l'époque néolithique au Cap Blanc dans les grottes du site d'El – Khenzira prouve que cette région a été occupée dès la Préhistoire.

Les récits des voyageurs antiques ainsi que les vestiges de sépultures et la mise à jour de pièces de monnaie attestent de la présence d'une civilisation punique notamment à Rusibis (El-Jadida), Tit et Azama (Azemmour). (Voir encadrés 4 et 5 ci-après). Plus tard, avec la venue de l'Islam, la région connaît un essor économique et social qui se traduit par un commerce prospère, l'établissement d'une population nombreuse et la fondation de villes telles que Tit (XII^{ème} Siècle) El-Medina (Azemmour) etc...

Cette richesse a nourri les visées expansionnistes des Portugais qui se mirent à occuper des territoires sur les côtes marocaines, d'abord par des accords de représentation, ensuite, par l'annexion pure et simple. C'est ainsi que le Portugal installa une factorerie en 1486 à Azemmour.

Mazagan-premier nom d'El Jadida –fut construite entre 1510 et 1520 pour jouer essentiellement les rôles de port et de caserne militaire au sud de l'Oum er Rbia. Des conditions naturelles favorables, des abris sûrs, furent à l'origine de la décision des Portugais de construire un port au sud d'Azemmour à partir duquel ils pourraient exporter les produits de Doukkala au Nord et dominer le Royaume de Marrakech. La construction de la cité, appelée aujourd'hui « la cité portugaise », a été achevée en 1541 après l'édification d'une grande enceinte, au centre de laquelle se trouvait une importante salle d'armes transformée plus tard en citerne d'eau pour affronter un siège continu. Mais, la présence lusitanienne devient insupportable pour les dynasties saâdienne et alaouite qui récupèrent après de nombreuses luttes leurs territoires : Azemmour en 1541 et El-Jadida en 1769. Les Saâdiens, puis les Alaouites, vont reconstruire et restaurer les possessions portugaises abîmées ou détruites. Ils vont aussi édifier des places – fortes afin de maintenir la paix et la sécurité. C'est ainsi que le sultan saâdien El –Oualid, en 1634, fait élever une kasba à Qualidia et Moulay Ismaïl, une citadelle à Boulaouane en 1710.

Ces différentes occupations de la Province d'El –Jadida ont laissé de nombreux témoins historiques dont plusieurs ont bénéficié de la législation sur la protection des monuments et des sites.

Encadré n°5 : Bref historique de la ville d'El Jadida.

L'un des premiers documents sur la région d'El Jadida date d'il y a plus de 2600 ans. En effet, pendant la première moitié du sixième siècle av. J.-C., l'amiral carthaginois Hannon a mené un long voyage le long de la côte ouest du continent africain. Dans son journal de voyage, Hannon parle de sa visite du Cap Soleis qui est probablement Cap Mazagan, constitué par les plateaux en face de la ville d'Azemmour. Ensuite, il parle de son exploration d'Oum Er Rbia (le fleuve) et des lacs qui caractérisent sa vallée. Après cette visite, Hannon décrit sa rencontre avec des tribus locales. Ensuite, le convoi poursuivit son périple en visitant les villes dont les noms tels que cités par des traductions grecques sont : Karikon Teichos, Gytte, Akra, Mellita et Arambys. Ces villes correspondent probablement à Azemmour, El Jadida, Cap Beddouza, Oualidia et Mogador.

Plusieurs siècles plus tard, Ptolémée, l'astronome, mathématicien et géographe du deuxième siècle ap. J.-C., décrit la côte ouest africaine. Il parle du port de Rusibis qui se situait au niveau 6° 40 en latitude dans son système de coordonnées qui correspond à la ville d'El Jadida actuelle(32°10). Rusibis est probablement le nom que les Romains ont donné à la localité qui existait à l'emplacement de la ville d'El Jadida actuelle. Ce nom signifierait probablement le chemin des fermes ou de la campagne.

A cause de son emplacement stratégique sur la côte ouest du Maroc, les Portugais fondaient la ville en construisant une forteresse vers 1506. Ils l'ont baptisée Mazagan. Cette nouvelle ville devint très vite un port commercial de première importance grâce aux produits agricoles de la région de Doukkala. Chassés d'Azemmour et d'Agadir, les Portugais affluèrent dans la ville qui fut fortifiée dès 1542.

Le Maroc a essayé de libérer la ville pendant plus de deux siècles. Les Portugais ont dû transformer le grenier en citerne pour stocker l'eau potable afin de tenir longtemps face aux assauts. La présence portugaise a duré jusqu'en 1769, date à laquelle la ville fut libérée par le Sultan marocain Sidi Mohamed Ben Abdellah.

Quand l'assaut ultime devint imminent, le général commandant la place reçut l'ordre d'évacuer la ville. Les habitants ne devaient emporter que leurs vêtements: les Portugais brûlèrent les meubles, tuèrent les chevaux et autres bêtes et brisèrent les armes.

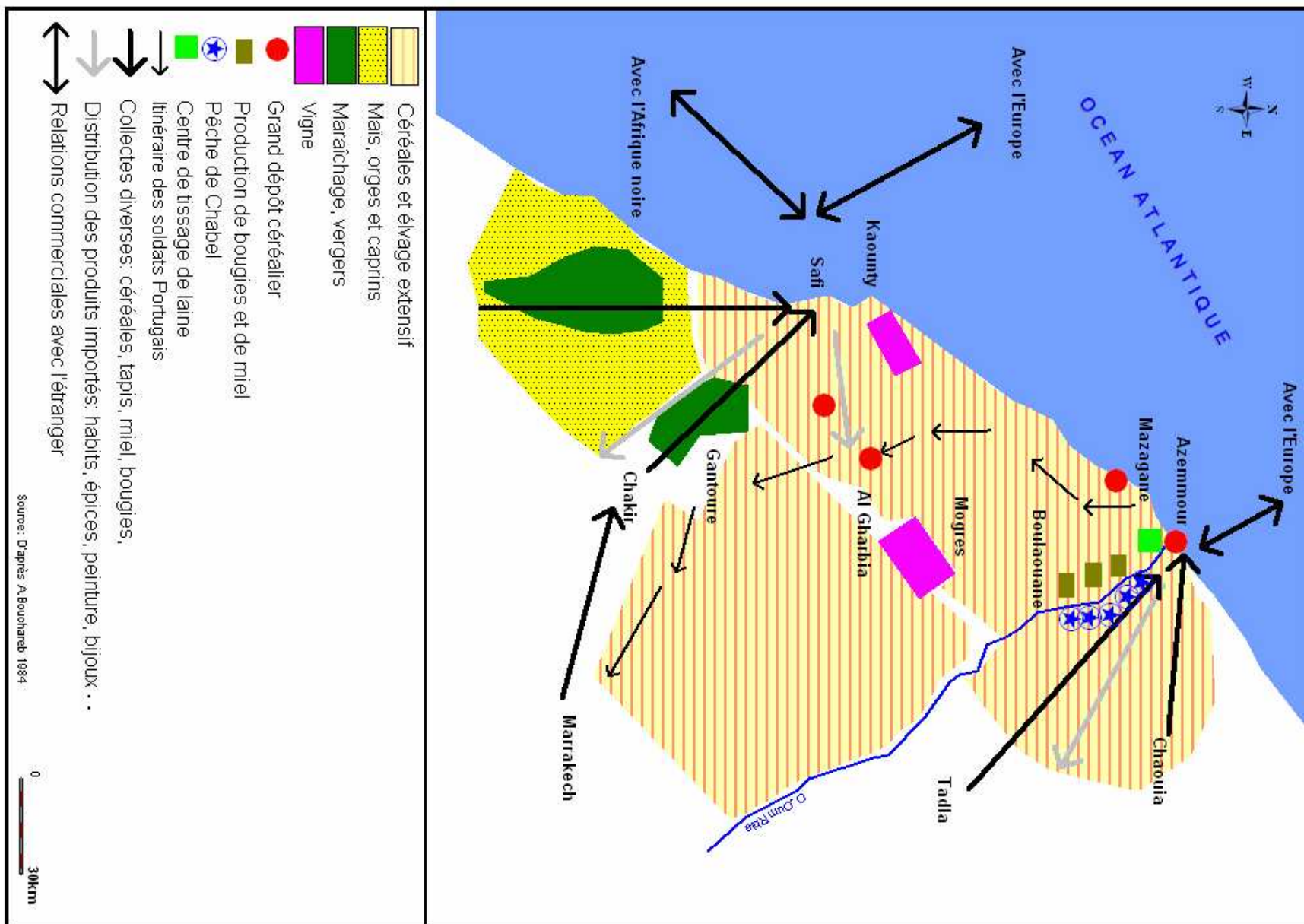
Tous les bastions furent minés et un homme fut désigné pour rester dans la cité et mettre le feu aux poudres. Dès que les Portugais furent au large, une série d'explosions détruisit les murailles, faisant de nombreuses victimes (près de 5000 morts) parmi les assaillants qui s'étaient empressés de libérer la citadelle.

*De la date de libération de la ville jusqu'au début du XIX^e siècle, la ville était détruite et portait le nom de **Mahdouma** (en ruine). Le Sultan Moulay Abderrahman décida de restaurer la forteresse en 1832 et de reconstruire ce qui a été détruit. Il la baptisa **El Jadida** ou la Nouvelle.*

Dès les premières années du Protectorat (1912), les Français ont été charmés par cette belle ville. Elle devint ainsi un centre balnéaire du fait de son climat doux et de ses plages. Le Gouverneur général Liautey l'appelait la « Deauville du Maroc » en faisant référence à la ville de Deauville en France.

Le 30 juin 2004, lors de la 28^{ème} session du comité du patrimoine mondial, tenue à Suzhou en Chine, la ville portugaise de Mazagan (El Jadida) est proclamée patrimoine mondial.

Fig n°6: Productions et échanges commerciaux au XVI^e ène siècle dans la Région de Doukkala-Abda



En cadré n°6 : Bref historique de la ville d'Azemmour

** Comme pour beaucoup d'anciennes villes atlantiques marocaines, les origines d'Azammour remontent probablement à l'époque carthaginoise ou romaine. Cependant ; les sources sont souvent imprécises ou muettes sur cette phase de la ville. Certes, des données archéologiques tendent à confirmer cette hypothèse, mais elles sont rares et fragmentaires.*

Certains auteurs affirment qu'Azemmour fût un comptoir carthaginois connu sous le nom « d'Asama ». C'est un vieux site antique sur les bords d'Oum Er -Rbia, comme en témoignent les fûts de colonnes de marbre qui semblent appartenir à l'époque punique. Il fût connu à la fin de l'époque romaine car au 3^{ème} siècle de l'ère chrétienne, les Romains l'auraient occupé et y construisirent un temple ainsi que des murs et des fortifications, dont les vestiges existent encore à Azemmour Ahdar, (Duteil J. Azemmour »).

En tout cas, il n'est pas impossible que les Romains aient une station, jouant le rôle d'un poste de surveillance et d'un poste de douane en même temps à l'embouchure de l'Oued Oum Er-Rbia .

** Avec l'avènement de l'Islam, le site a suscité l'intérêt des Arabes dès les premières années de l'introduction de l'Islam en Afrique du Nord. On rapporte qu'Oqba Ibn Nafii sur sa route, de Ceuta à Souss, aurait traversé Azemmour ; et ce serait à cet endroit qu'il aurait déclaré vouloir porter la gloire de Dieu plus loin si l'Océan ne l'avait arrêté. Cela se confirme quand on sait que , par la suite , Moussa ibn Nouceir y aurait construit une mosquée et désigné , lors de son passage, des Imams de Médine (Abderrahman Ben Ali, Jaber ibn Zaid, etc.) pour enseigner et veiller à la diffusion des préceptes de l'islam.*

Sous les Idrissides, Azemmour revint au prince Aïssa Ibn Idriss lors d'un partage du Royaume en principautés. La présence Idrisside dura jusqu'en 1067, date à laquelle la ville passa sous la domination almoravide.

Sous le règne des Almoravides, le port d'Azemmour fut réaménagé et devint très prospère. C'est de là que furent envoyés une trentaine de navires pour prendre part à l'expédition de l'Andalousie en 1095.

C'est également pendant le règne almoravide que le Cheikh Moulay Bouchaib vint s'installer dans le Ribat d'Azemmour.

** En 1120, Ibn Toumert l'almohade vint prêcher pendant un mois environ à Azemmour. Puis, en 1147, Abdelmoumen occupa les Doukkala et Azemmour.*

Les données historiques disponibles fournissent peu d'éléments sur l'état des lieux de la ville lors du règne des Almohades : jusqu'à la

conquête définitive de la ville par les Merinides vers 1252, elle fut le théâtre d'une succession de révoltes et de batailles qui avaient vite succédé à une courte période de prospérité vers 1178 aux plans commercial et artisanal.

* Comme pour l'époque almohade, les sources historiques concernant l'ère mérinide ne nous renseignent pas suffisamment sur ce pan de l'histoire de la ville. Nous savons cependant que c'est en 1264 que les Beni Merine devinrent les maîtres de la cité. Puis ce fut de nouveau une longue période d'anarchie.

La ville, ruinée vers 1434, suite à de longues années d'anarchie, fut abandonnée par ses habitants qui construisirent par la suite une nouvelle cité sur le site actuel. En 1451, le Calife Abou Inane y fit édifier trois mosquées et y envoya des Fqihs et des Oulemas. Dix ans plus tard, il la fit fortifier.

* Toujours est il qu'Azemmour constitua jusqu'à la fin du 15^{ème} siècle (9^{ème} siècle de l'Hégire) une des plus grandes et des plus actives cités des Doukkala dont le sort était étroitement lié à l'oued Oum Er Rbia, son port étant en mesure de recevoir les bateaux de l'époque. A cela s'ajoute le fait que la ville bénéficiait énormément de l'abondance des poissons dans l'Oued, particulièrement l'alse.

De même, la Médina des Doukkala a beaucoup profité de la richesse agricole de son arrière –pays et de la plaine de la Chaouia.

* Les Portugais à Azemmour :

Deux étapes bien distinctes caractérisent la période portugaise à Azemmour. Au cours de la première (1486 à 1513), les Portugais se sont limités à imposer une sorte de protectorat à la ville. Dans la seconde (1513 – 1541), par contre, ils y sont intervenus militairement.

Dès qu'Azemmour fut conquise, le duc de Paragance la fit fortifier et y fit résider une garnison qui eut constamment à lutter contre les incursions des forces armées d'Ahmed El Ouattassi, sultan de Fès.

La lutte contre les Portugais s'intensifia avec l'évènement des Saadiens, et l'un de leurs dignitaires, Ahmed El Ayyachi, disciple de Abdelleh Ben Hassoune de Salé, fut envoyé à Azemmour pour y maintenir la flamme du Jihad ; il devint plus tard caïd de la ville et fut un intransigeant ennemi des Portugais. Ceux-ci évacuèrent finalement la ville, « mais ils continueront à fréquenter ces parages : ils auraient obtenu le droit de pêche à l'embouchure de l'Oum Er Rbia, mais ils ne devaient pas quitter leurs navires ni pénétrer dans la ville ». (Encyclopédie de l'Islam. Azemmour).

* Par la suite, Azemmour entra dans une longue période de stagnation et de silence qui dura jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle ; les historiens

arabes ne mentionnent plus Azemmour que pour signaler la présence de sa délégation à chaque avènement de Sultan. Et ce ne fut qu'en 1876 que le sultan Alaouite Moulay Hassan, de retour du sud, visita la cité déchue et donna ordre de restaurer ses fortifications.

** Sous le Protectorat, Azemmour fût marginalisée et reléguée à un rôle local très limité, et ce, suite à l'importance accordée, d'abord, à Casablanca choisie pour jouer le rôle de capitale économique du pays, et ensuite, à El Jadida (Mazagan) promue, en raison de sa situation géographique, au rang de principale ville des Doukkala.*



Photo n°3 : Azemour aujourd'hui

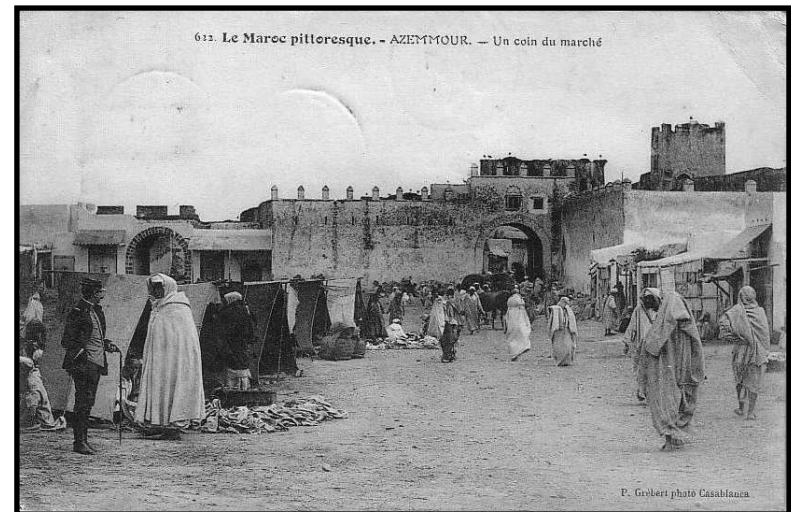


Photo n °4 : Azemour hier

LES MONUMENTS HISTORIQUES DES DOUKKALA

LA MEDINA D'AZEMMOUR

Elle forme un quadrilatère allongé au bord du fleuve, limité au nord par la Kasbah, à l'ouest par les quartiers de Zaouïa, au sud par l'ancienne route de Casablanca et, à l'est, par l'Oued Oum Er-Rbia.

L'enceinte de la médina présente trois bastions : le Borj Sidi Moumen, puis, au sud-ouest de la ville, se dresse un double bastion : l'un demi-circulaire, se trouve au nord de Bab Derb Fougani (il est surmonté de petites pyramides qu'on appelle Seqqala). L'autre forme un saillant rectangulaire à l'angle sud-ouest de l'enceinte, surmontant Bab Derb Fougani ; Enfin, le Borj Derb Chtouka.

La Kasbah est entièrement entourée de remparts élevés en maçonnerie et couronnés d'un chemin d'environ deux mètres de largeur qui fait communiquer entre eux six bastions : Borj Hfir, Borj Sidi Ouaâdoud, Bord El Ouasti, Borj Fondok El Hana, Borj Taouna et Borj El Mellah.

Les principaux monuments historiques d'Azemmour sont donc les suivants :

- o **le complexe sacré** constitué du mausolée Moulay Bouchaïb et de la mosquée mitoyenne ;
- o **le complexe commercial** composé de Bab El madina et de la kissaria : celle-ci se trouve près de la grande porte qui s'ouvre sur les rues où étaient installés les commerces et les différents corps de métiers. Aujourd'hui, ces espaces connaissent des mutations profondes ;
- o **les remparts** surmontés de tours ;
- o **le mellah**, quartier juif, se situe à l'intérieur des remparts et communique par une porte avec les quartiers musulmans de la médina ;
- o **la Citadelle portugaise** (Dar El Baroud), actuellement en ruine, occupe un lieu stratégique qui contrôle la kasba et la médina. Elle est surmontée d'une tour à fenêtre de style gothique.

LA CITE PORTUGAISE D'EL JADIDA

Les fortifications portugaises qui font aujourd'hui partie intégrante du patrimoine de la ville d'El Jadida remontent au début du XVI^{ème} siècle. Elles furent récupérées définitivement par le Maroc en 1769.

La cité portugaise est une appellation très récente qui désigne un site ayant joué durant l'époque médiévale un rôle capital. Au début du XIV^{ème} siècle, l'emplacement actuel du quartier était occupé par un petit bourg dit **Labrija**, du nom de Borj Cheikh qui existait à cet endroit. Les Portugais firent de ce borj l'un des quatre tours qu'ils fortièrent et qu'ils relièrent par un mur très épais. Ces constructions terminées en 1541, Labrija prit le nom de **Mazagan**, et ce jusqu'en 1769, date à laquelle elle fut détruite à l'occasion de sa reprise par Sidi Mohamed Ben Abdallah. Mais auparavant, elle fut espagnole de 1580 à 1640 puis redevint portugaise avec l'indépendance du Portugal de la Couronne espagnole. Son nom devint **Mahdouma** (la détruite).

Au lendemain de sa reconstruction, en 1825, sous les ordres du Sultan Moulay Abderrahman, elle fut vite occupée par une population juive nombreuse au point qu'elle devint majoritaire, ce qui valut à ce quartier le nom de Mellah Redevenue Mazagan sous le Protectorat français, la cité s'étend avec la création de la ville coloniale (ville nouvelle).

Une description sommaire de la Cité révèle que les fortifications, avec leurs bastions et remparts, constituent un exemple précoce de l'architecture militaire de la Renaissance. Les édifices portugais encore visibles sont la citerne et l'église de l'Assomption, construite dans le style manuelin, c'est-à-dire de type « gothique tardif ». La ville portugaise de Mazagan dans son ensemble fait figure de tissu urbain exceptionnel marqué par les influences croisées entre l'architecture européenne et marocaine.

La citerne portugaise constitue, au plan architectural, l'édifice le plus intéressant. C'est une vaste construction souterraine presque carrée de 34 m sur 33 pavée de briques et aux voûtes soutenues par cinq rangées de piliers trapus. Eclairée par une ouverture circulaire surplombant un bassin, elle offre, grâce à un éclairage supplémentaire et un mince plan d'eau maintenu intentionnellement, un décor des plus réussis. Edifiée au début du XVI^{ème} siècle pour servir de magasin, elle fut employée comme citerne après l'achèvement des remparts. Quant à l'ensemble de la cité, une description plus détaillée en est faite dans l'encadré en arabe ci-après.

Encadré n°7 : La cité portugaise : architecture et fonctionnement.

ويتكون تصميم الحي البرتغالي من أربعة أسوار وخمسة أبراج، طول الأسوار 200 x 300 وعرضها 9 على 10 أمتار. ويتم ولوج أعالي الأسوار بواسطة ممرات تؤدي أولاها إلى برج الروح المقدسة والثاني إلى برج سان أنطوان والثالث يحادي باب البحر على بعد حوالي 50 مترا من برج الملاك، وبرج الحاكم. أما الأبراج فهي أهم أجزاء هذه الأسوار ، فعمقها يجاوز أحيانا 50 مترا. وهي تتمظهر في شكل سهم يعتبر رأسه خامس أضلاعه. ويوجد اثنان من الأبراج الأربعة بالبحر، وهما برج الملاك بالزاوية الشمالية الشرقية، وبرج سان سيباستيان بالزاوية الشمالية الغربية، في حين يوجد برج الروح المقدسة بالزاوية الجنوبية الشرقية، وبرج سان أنطوان بالزاوية الجنوبية الغربية . وكان هناك برج خامس تهدم عقب حصار 1769 م الذي تم خلاله إجلاء البرتغال، وهو برج الحاكم، وما تزال بعض بقاياه بادية تشرف من فوق على المدخل الرئيسي للقلعة. وتتوفر الأبراج الرئيسية في طابقها السفلي على عدة سراديب كانت بمثابة معامل لإصلاح المعدات وتزويد الجنود بالمؤن.

وقد كان لهذه المدينة أربعة أبواب ، يمثل الباب الأول المدخل الرئيسي وسط السور الجنوبي في نقطة تقعره، وكان باب البحر في الجهة المقابلة قرب برج الملاك بمثابة ميناء صغير لرسو البواخر البرتغالية ، واستعمل باب البقر الموجود وسط السور الغربي لخروج المواشي إلى المراعي، وهو أصغر من البابين السالفين . بينما كان الباب الرابع هو باب الخدعة الذي يمكن أن يكون من دون شك هو الباب الصغير المفتوح في شكل نافذة كبيرة بجانب برج الملاك.

وعلى صغر حجمها وقلة ساكنتها، فقد تعددت بمازاغان الكنائس وأماكن العبادة، وهذا راجع إلى الطيفية التاريخية . فإذا كان الجهاد قد عمق من الجانب المغربي ظاهرة الأولياء وانتشار الأضرحة ، فإن الغزو البرتغالي لشواطئ المغرب كان أصلا مصحوبا بانتشار بنايات دينية ومعتقدات طقوسية . وهكذا . وإلى بدايات القرن 18 ، توفرت مازاغان على أربعة كنائس رئيسية وهي : كنيسة الرحمة، كنيسة الصعود، كنيسة النور، وكنيسة سان سيباستيان . وتعتبر كنيسة الصعود الكنيسة الأم بالقلعة البرتغالية، وهي تقع عند المدخل الرئيس لهذه الأخيرة بين الجامع الإسلامي شمالا وزنقة كاريرا التي تحاكيها من جهة الجنوب .

المرجع : مندوبية الثقافة ، الجديدة ، 2005

LA KASBA DE BOULAOUANE

A environ 65km au SE d'El Jadida et à une vingtaine de kilomètres au Nord du barrage d'Imfout, sur la rive sud de l'Oued Oum Er-Rabia, se trouve la kasba de Boulâouane (le fort du secours). Fondée par Moulay Ismail en 1710, la kasba est un véritable château fort dominant un méandre de l'Oum Er-Rbia et offrant une vue panoramique remarquable.

On devine l'importance stratégique de ce site, à mi-distance entre la côte et Marrakech, ce qui lui valut une présence portugaise depuis le début du XVI^{ème} siècle. Léon l'Afrique rapporte la prise de la bourgade de Boulâouane (500 feux) par les Portugais et leur victoire sur le Sultan de Fès en 1514. Le but était d'étendre leur contrôle du territoire des Doukkala bien au sud d'Azemmour et de s'assurer le drainage vers la côte des produits de l'intérieur: blé, bétail, peaux et laine. Boulâouane faisait, par ailleurs, fonction de cravanserail. « *La population de cette bourgade a construit un bâtiment avec de nombreuses chambres, disposé comme une immense écurie* » (Léon l'Africain, op.cit. p. 124).

La stratégie de Moulay Ismaïl, en créant la Kasba et en en faisant une caserne militaire, fut plutôt de soumettre les tribus de la région et de maintenir la sécurité tout au long des voies de communication.

L'inscription de fondation, au nom du souverain, surmonte l'entrée monumentale. A l'intérieur de l'enceinte rectangulaire que renforcent sept bastions, subsistent les ruines du gîte d'étape impérial composé d'une habitation (Dar Es-Soltan), d'un borj (El Menzah), des restes d'un bain maure et d'une salle d'ablutions. Au pied du mur oriental se trouvent d'énormes silos ; à l'angle SW de l'édifice, une mosquée abritant le tombeau de Sidi Mansour et surmontée d'un haut minaret ainsi qu'un château d'eau et une haute tour carrée complètent le paysage. Les ruines que l'on trouve actuellement à l'angle NW de l'enceinte semblent être les écuries du Sultan. Enfin, certains récits rapportent que, dans la kasba de Boulâouane, résidait la femme doukkalie de Moulay Ismaïl.

Ce monument est actuellement en état de dégradation très avancé, sa restauration et sa réhabilitation sont impératives.

TIT, RIBAT DE MOULAY ABDELLAH AMGHAR

A 11 Km au SW d'El Jadida, entre le centre actuel de Moulay Abdallah et la route menant vers Jorf Lasfar et Safi, se trouvent les vestiges de l'ancienne cité de Tit, avec un Ribat (couvent fortifié) construit vers le milieu du XII^{ème} siècle, probablement pour surveiller les Berghouata, accusés d'hérésie et les Doukkala.

Cette localité aurait existé bien avant cette période sous le nom de Routoubis; cela reviendrait à l'époque phénicienne ; en témoignent des traces tombales découvertes sur le bord de la mer. Mais ce n'est que plus tard que les premières références arabes font mention de la localité de Tit sous le nom de « Titnefter », plus précisément Tit-N-Fter. Titnefter est un vocable amazigh composé de tit (œil, ici source), de « n » voulant dire « de » et « fter » signifiant nourriture ou le fait de se nourrir. La légende raconte que l'origine de cette appellation serait attribuée à l'existence d'une source où le cheikh Ismail Ibn Saïd, ancêtre de la famille Ibn Amghar, aurait été le premier à faire ses ablutions et à boire de l'eau. L'auteur de « Bah Jat Al Nadir in » rapporte que : « *c'est sur sa tombe dite « Aïnftef » qu'on gouttait à cette nourriture provenant des fonds marins, dans l'île révélée* » (At-Tachawuf, p. 209 note 462).

De forme rectangulaire, entourée de remparts flanqués de tours carrées ou semi-circulaires et percés de portes (Bab Asfi, Bab Akebli, Bab Jdid), l'ancienne cité de Tit est une sorte de forteresse qui abritait une population constituée essentiellement, semble-t-il, de pêcheurs, de commerçants et d'artisans: « *sa population [...] ne sait créer ni des jardins, ni rien qui soit plaisant à voir. A la vérité, elle s'habille très correctement à cause de son commerce et de ses relations avec les Portugais* » (Léon l'Africain, op.cit. p121).

La cité de Tit était dotée d'un minaret élégant rappelant celui de la Koutoubia de Marrakech. Dans la partie SW de l'enceinte, la présence d'un autre minaret, plus sorbe, et remontant à environ 1060, implique la fondation d'une première mosquée qui serait par conséquent antérieure au Ribat du XII^{ème} Siècle. Capitale au moins spirituelle de la région avant la fondation de Mazagan, Tit fut prise par les Portugais en 1523 ; un tribut lui fut imposé. Ses habitants furent longtemps soumis au pouvoir des Portugais. N'ayant pu les libérer, le roi de Fès, Ech-chaïkh, les déporta aux environs de sa capitale et le site resta désert jusqu'à l'installation des pêcheurs qui créèrent la localité actuelle de Moulay Abdallah.

LA KASBA DE OUALIDIA

Elle fut fondée en 1634 par le sultan Saâdien Al Oualid Ibn Zidane, sur un promontoire dominant une rade partiellement ensablée, située à l'extrémité sud de la lagune d'Ayir qui communique avec l'Océan par deux étroits goulets. De la vieille forteresse construite pour faire face à Mazagan sous occupation étrangère et pour défendre l'accès du port aménagé dans la rade, ne subsistent aujourd'hui que les vestiges des remparts que l'on peut voir accrochés à la falaise.

Selon certains récits, la kasbah serait bâtie au XV^{ème} Siècle, au lendemain de l'occupation de la côte par les Portugais, et serait reconstruite, fortifiée et rebaptisée Oualidia au XVII^e siècle. Les corsaires de Salé (en fait, meneurs du jihad en mer) l'auraient fréquenté durant le XVII^e siècle.

Notons enfin que le patrimoine monumental de Oualidia a été enrichi par la construction d'un palais royal sous le règne de Mohamed V. Oualidia connut, à cette époque, l'une des phases les plus glorieuses de son histoire.

Pour conclure ce volet du patrimoine bâti, disons que nous avons volontairement évité de citer les monuments relatés par les chroniqueurs mais dont les vestiges ont complètement disparu ou dont la localisation précise n'est pas déterminée. Nous avons de même écarté quelques monuments de faible importance lorsqu'ils se trouvent trop isolés ou dissociés d'autres atouts susceptibles de les mobiliser dans une dynamique de valorisation ou dans un quelconque processus de patrimonialisation. Ainsi, pour ce qui est des localités par exemple, nous avons délibérément écarté Al Madina Al Gharbia, Cent Puits (Miat Bir), Subeit (Es-Soubait), Tameracost (Tamerrakecht), aujourd'hui complètement disparues ou dont il ne reste que quelques traces, et qui furent citées par Léon l'Africain et nombre de chroniqueurs arabes .

IDENTITES ETHNOLOGIQUES, SAVOIR –FAIRE ET TRADITIONS

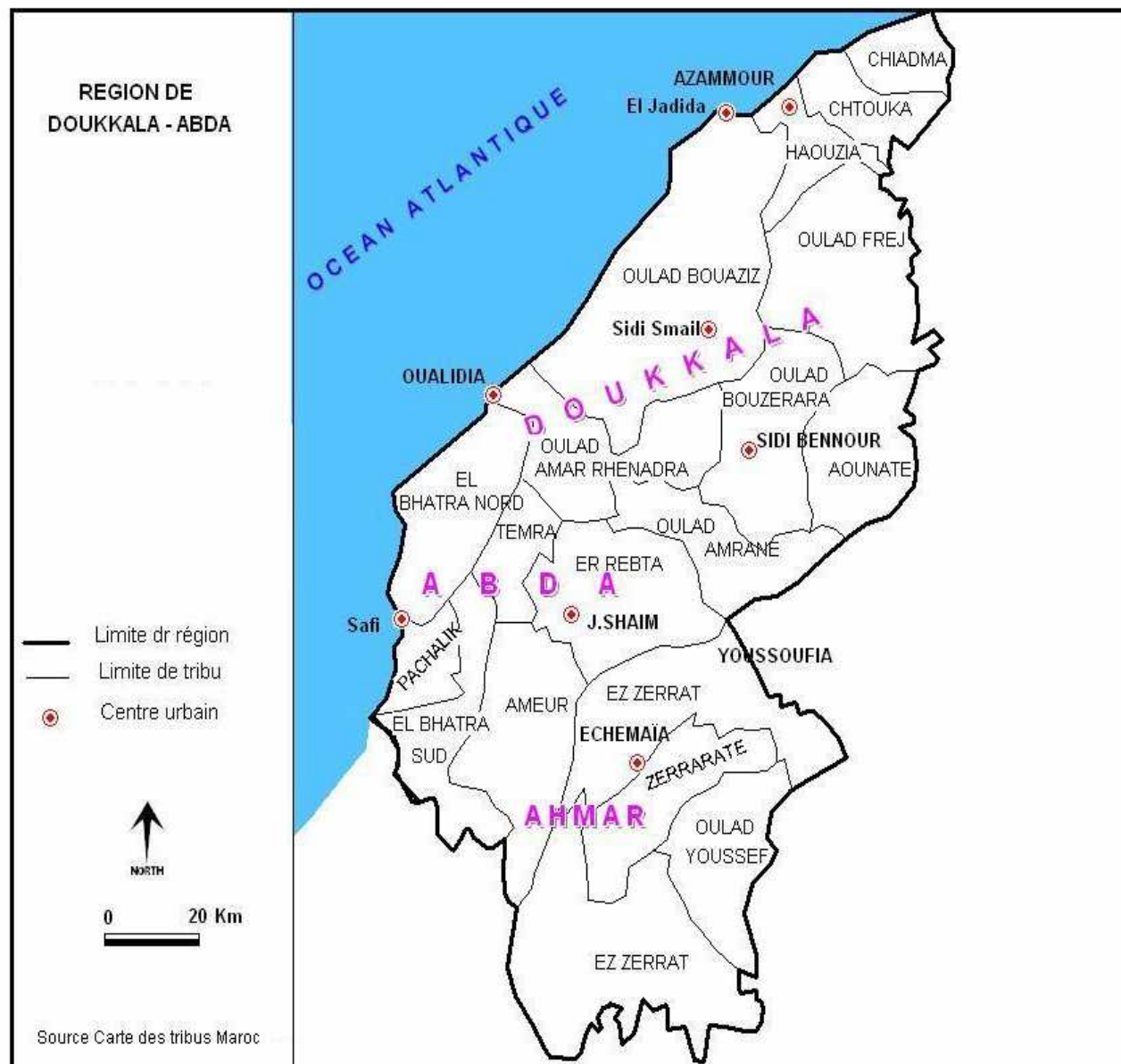
Dans ce volet, plusieurs aspects inhérents à la culture locale et complétant le panorama précédent, seront traités successivement ou en concomitance chez les Abda et les Doukkala. Ils ont trait à l'identité ethnologique et aux différentes pratiques agraires qu'elle engendre, aux savoir-faire en matière de l'artisanat notamment, en plus de quelques autres spécificités culturelles marquantes des territoires abdis et doukkalis.

Présentation d'un espace anciennement tribal recelant encore les caractères d'un système agropastoral traditionnel.

DANS LE DOMAINE AGRICOLE PROPREMENT DIT

Les Doukkala, comme les Abda, sont un pays de vieux sédentaires installés comme guich dans cette région dès le XIV^{ème} siècle. Composés de deux grands ensembles ethniques distincts, les Abda et Doukkala sont, en fait, constitués chacun de plusieurs tribus (voir carte). D'origine arabe, contrairement aux groupements Sanhadja ou Maçmouda berbères qui les ont précédé, les Doukkala – Abda sont avant tout des éleveurs. Leur sédentarisation ancienne, dans leur nouveau statut de guich, en a fait, selon l'expression heureuse de Jean Le Coz, des « soldats laboureurs », c'est-à-dire des agriculteurs – éleveurs exploitant en complémentarité les terroirs différenciés de leur territoire.

Fig n° 7 : Carte des tribus ethniques dans la Région de Doukkala-Abda



Ainsi l'Oulja et le Sahel furent voués à l'élevage en raison de la pauvreté de leur sol (rmel) tandis que la plaine intérieure plus riche (sols tirs et dhess) fut consacrée à la céréaliculture associée à l'élevage. Les Doukkala – Abda est un pays sans tradition arboricole, si l'on excepte bien entendu le vignoble qui est une culture ancienne dans la Région.

Cette situation a prévalu jusqu'à la veille du Protectorat. Celui-ci a introduit de profonds changements en terme d'aménagement et de réorganisation de l'espace. Les densités de population, déjà élevées sur l'ensemble du territoire, vont connaître quelques différenciations internes en relation avec ces changements.

Ainsi, du point de vue de la densité, comme des formes de distribution spatiale de la population, trois zones principales se différencient actuellement :

- **La dépression côtière de l'Oulja**, soigneusement mise en valeur par les colons, relayés depuis l'Indépendance par les Marocains, renferme des densités de population très élevées, de l'ordre de deux habitants par hectare cultivé. Cette forte densité s'explique par les hauts rendements qu'autorise une intense culture maraîchère (tomate, pomme de terre essentiellement), mais aussi par la présence d'autres ressources : l'élevage sur les steppes du Sahel et les produits de la mer et des lagunes comme les huîtres, le sel et les algues. Ici, l'habitat est soigneusement placé à l'écart des cultures, le plus souvent au revers de la première dune ancienne. Il y a ainsi une distribution linéaire de l'habitat sur près de 50 Km. Cultures spéculatives, activités côtières et alignement de l'habitat offrent ainsi un paysage rural riche et typé.
- **La zone dite Sahel des Doukkala – Abda** est bien plus défavorisée du point de vue physique en raison de la pauvreté de ses sols sur un relief formé essentiellement de dunes anciennes grésocalcaires. La densité de la population n'est pas pour autant faible; elle est loin d'être négligeable puisqu'elle atteint 50 habitants par Km². Ce chiffre s'explique par une mise en valeur de tous les terrains cultivables (d'où la disparition de la végétation climacique déjà évoquée) et par une forte charge en bétail. Ici, les habitants sont toujours fidèles à leur tradition d'agriculteurs. La population – et partant, l'habitat se disperse soit en semi-irrégulier soit en nébuleuses très lâches. Faible sur le sommet des dunes consolidées, l'habitat a tendance à se concentrer en lignes parallèles dans le fond des sillons interdunaires, près des meilleures terres et là où il y a quelques sources.
- **La plaine intérieure des Abda-Doukkala** proprement dite constitue la partie la plus peuplée: la densité moyenne y dépasse 70 hab. /km² et peut atteindre, par endroits, 120 hab. /km². Il s'agit, certes, d'une zone favorisée par ses bons sols (tirs, dhress) mais qui a aussi de pauvres terres sableuses, qui reçoit à peine 300 mm de pluies par an et qui a une nappe phréatique difficilement accessible. La variation des densités est fonction des systèmes de culture dominants : dans le périmètre irrigué intensif (61.000 ha irrigués, 64.000 ha en projet) plus étendu en territoire Doukkala, la densité de population, accrue par l'attraction de la main d'œuvre, est nettement plus élevée ; là aussi où il y a des vignobles sur les terres sablonneuses de Aounates et des Ouled Bouzerara, elle se tient entre 80 et 120 selon l'importance de la vigne dans la polyculture. Au contraire, là où dominent les grandes exploitations céréalières, mécanisées ou non, la densité de population est nettement moins élevée. Ici, les revenus tirés de l'agriculture ne suffisent pas ; ils sont complétés par l'artisanat et diverses activités de commerce et services. A la différence des deux autres zones, la plaine a surtout un habitat en village qui abritent souvent plusieurs centaines d'habitants. Situés

à des carrefours et /ou abritant un souk hebdomadaire, certaines de ces bourgades sont devenues des centres urbains : Sidi Bennour, Khemis Zemamra, Jemaa Shim, Chemaïa etc. ...

Aujourd'hui encore, malgré les efforts de modernisation (périmètre irrigué moderne, industrie agro-alimentaire, industrie chimique côtière, tourisme balnéaire ...), la campagne des Doukkala –Abda demeure foncièrement rurale ; les traditions paysannes y subsistent fortement à travers des pratiques agraires traditionnelles : technique de la noria, labour à l'araire, élevage traditionnel... La Région dispose de peu de ressources en eau superficielles et la noria, qui était la technique la plus utilisée dans la mobilisation de petites quantités d'eau à usage agricole et domestique se trouve encore par endroits chez certains agriculteurs du Sahel et du pays Abda. Ailleurs, elle est presque totalement supplantée par la motopompe permettant la mobilisation de plus grandes quantités d'eau. Appelée aussi « Sanya », la noria est un appareil sommaire composé d'une roue à godets solidaires d'une chaîne, assurant la remontée de l'eau grâce à la traction animale.

On peut la décrire ainsi

« Un arbre de la roue horizontale en bois est maintenu par une barre perpendiculaire dans l'anneau terminal du sommet de l'arbre. Celui-ci est entraîné par un âne ou un mulet qui tourne en rond les yeux bandés sur une plate-forme autour du puits. Les godets ou seaux remplis se vident dans un bassin en remontant. Celui-ci est relié par un canal à un bassin en contrebas de la plate-forme. Le rendement de cette technique reste faible avec 40 litres/minute » (N. Bouderbala, J.CHICHE, 1984).

DANS LES AUTRES SECTEURS DE L'ACTIVITE HUMAINE EN RAPPORT AVEC L'AGRICULTURE

Sans vouloir verser dans un quelconque exotisme, mais parce qu'ils retiennent l'attention et attirent le regard, trois curiosités culturelles méritent d'être citées : le tazota, la chasse au faucon et l'élevage du lévrier et du cheval.

« TAZOTA » : UNE ARCHITECTURE VERNACULAIRE TYPIQUE ET UNE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION UNIQUE AU MAROC

Existante encore de nos jours et utilisée par les habitants de Doukkala à divers usages, la construction dite « Tazota » est très singulière. D'abord, il semble qu'elle n'existe nulle part ailleurs ensuite; elle est d'une architecture extrêmement curieuse et hautement utilitaire.

De quoi s'agit-il exactement ?

Les exemples typiques de cette architecture vernaculaire se trouvent chez les Ouled Salem, dans la Province d'El Jadida. C'est une construction en entonnoir faite uniquement de pierres, large à la base et effilée vers le sommet. Sa technique de construction, que maîtrise seulement une minorité de « mâalmines » en voie d'extinction, consiste en l'édification d'un édifice en pierres plates, de forme arrondie, large à la base, moyennement haut et effilé au sommet. Le mur, épais à la base où il peut atteindre 1,5m d'épaisseur, devient progressivement moins épais jusqu'au sommet. L'ouverture au sommet est ensuite soigneusement fermée par une dalle en pierre, puis bien colmatée pour empêcher l'infiltration des eaux de pluie.

Cette technique en fait un habitat aéré et thermiquement stable puisqu'il conserve la chaleur l'hiver et la fraîcheur l'été, comme il permet une aération suffisante. Mais la valeur architecturale et culturelle réelle de cette construction réside dans le phénomène suivant : si cet édifice venait à s'écrouler, le mur s'effondre en rejetant les matériaux vers l'extérieur, ce qui met les occupants entièrement à l'abri du danger. Le secret réside, bien entendu, dans la technique de construction et la manière dont les pierres sont agencées et superposées. Ce fabuleux savoir-faire est en voie de disparition puisque les rares personnes qui en possèdent la maîtrise sont d'un âge très avancé. Cette technique peut par conséquent disparaître avec eux si des mesures urgentes ne sont pas prises pour la pérenniser. Le Tazota servait de logement à la population comme il faisait fonction de lieu de stockage des denrées alimentaires des foyers. Actuellement, avec l'extension de l'habitat moderne, le T'azora joue surtout le rôle de grenier utilisé dans le stockage de la paille et autres aliments du bétail.

L'ELEVAGE DU FAUCON : UNE SPECIFICITE DES KOUASSEM DANS LES DOUKKALA

La population des éleveurs de faucon, amateurs de la chasse avec cet oiseau noble, se trouve essentiellement dans une contrée célèbre de la Province d'El Jadida : il s'agit des Kouassem. Mais le faucon est aussi élevé dans d'autres fractions ou tribus des Doukkala tels Ouled Frej, Zemamra, Rhenadra, Oulad Bouaziz. On le trouve aussi mais plus rarement, en pays Abda.

Cette activité est apparue semble-t-il dans la Région au cours du XIX^{ème} siècle seulement notamment sous le règne de Hassan 1^{er}. Les raisons de cette apparition nous échappent. Toujours est-il que l'élevage du faucon et encore plus la chasse avec celui-ci sont très passionnants. Ils ont fasciné un certain nombre d'habitants des contrées déjà signalées et qui ont élevé cette activité au rang du sacrifice : « un éleveur de faucon peut s'endetter pour que vive l'oiseau », affirme un membre de l'association des éleveurs d'oiseaux des Kouassem. Il se nourrit essentiellement de la viande fraîche d'oiseaux (pigeon, perdrix ou autres) et peut, ainsi, occasionner 10 à 20 DH de frais par jour.

Le faucon est ramené au stade d'oisillon de la région de Haha. Il est ensuite élevé et entraîné par son maître aux techniques de chasse. Il doit auparavant s'habituer, dans un apprentissage lent et fastidieux, à la voie de son maître et obéir à ses ordres. Il devient alors très dépendant de lui : il mange à sa main, s'envole et s'éloigne mais revient toujours vers lui, guidé en cela par la voie, l'odeur et les nombreux liens tissés entre le carnassier et son maître.

D'une façon générale, le rituel développé autour de cette activité inscrit ses acteurs dans une logique de confrérie. Le Moussem de Moulay Abdellah Amgah est l'une des occasions d'exposition et de démonstration des qualités du faucon, qui flattent l'orgueil de la communauté des éleveurs. Depuis quelques années, des voies de plus en plus nombreuses commencent à s'élever pour que plus d'intérêt soit porté par les autorités compétentes à ce symbole culturel important.

LE SLOUGUI (LEVRIER), OU LE « PRINCE » DE LA GENT CANINE

Si le faucon fait la célébrité des Kouassem en pays Doukkala, le lévrier fait celle de Laâssasla en pays Abda (région de Chemaïa). Connus à travers leur confrérie rurale, Laâssasla élèvent cette race en voie de disparition.

Le « Sloughi » et le « Chien de montagne de l'Atlas » (l'aïdi) sont les deux seules races spécifiquement marocaines reconnues à ce jour par la Fédération Cynologique Internationale (FCI). En tant que telles, elles appartiennent toutes les deux au patrimoine national.

Le « sloughi » de Chemaïa est une magnifique race de lévrier, cousin de l'Afghan et du Barzoï russe et connu comme chien de chasse et de course très apprécié.

Son domaine de prédilection était jusqu'à récemment la plaine de la Chaouia, les Hauts Plateaux du Maroc Oriental (Dahra et région de Guercif), la région de Karia-Tissa (Hayayna et Cheraga), Ouled Jamaâ au nord de Fès et Cherarda (Sidi Kacem). Son existence est étroitement liée à la présence du cheval.

Aujourd'hui, le « sloughi » se trouve essentiellement dans la région de Chemaïa, à Dahra (Maroc Oriental), aux environs de Meknès et de Ben Slimane. Sa population actuelle serait d'environ 300 unités. Le « sloughi » de pure race tend à disparaître face aux multiples croisements opérés avec d'autres races notamment espagnoles et anglaises, ce qui se répercute sur l'ensemble des caractéristiques propres au lévrier de race marocaine. On reconnaît ce dernier surtout à sa couleur : un « Sloughi » authentiquement de race marocaine est reconnu soit à sa couleur saharienne unie ou virant vers le noir et au poitrail et ventre « couleur de gazelle » (fauve pâle), soit à son pelage rayé de couleur « paille de fève ».

Le Sloughi arrive à maturité dès l'âge de 3 – 5 ans, atteint ses hauts rendements entre deux et six ans ; à partir de huit ans, son activité décline avant de mourir vers l'âge de 15 ans.

La confrérie rurale de Laâssasla, de par l'intérêt qu'elle porte à cette race au point de lui avoir organisé une première exposition canine à Safi, et d'avoir développé toute une culture et un rituel autour de son élevage, a sans doute le mérite de hausser cette race princière si haut dans les préoccupations culturelles rurales de la Région. L'encadré n°8 ci-après fait état de cette culture comme il fournit des éléments supplémentaires concernant cette race.

Encadre n°8 : Le lévrier de race marocaine.

أصل تسمية السلوقي :

كلمة سلوقي مشتقة من ل! t " سلق" وهو اسم منطقة في اليمن قرب حضرموت. أطلق قديما هذا الاسم على هذه المنطقة التي اشتهرت بتربية السلوقي تقديرا لهذا النوع من الكلاب.

مميزات السلوقي الأصل:

أن ظهر السلوقي ممتد قليلا، ذا عمود فقري ظاهر، و صدره متدل نسبيا إلى الأمام، ومرافقه الأمامية من الصعب ضغطها ، وبرائته سوداء ومتجهة بزواوية صغيرة إلى الأمام ، ويتميز بطول القامة (67 إلى 68 سنتميترا) والارتفاع 70 سنتميترا ، أما الأنثى فطول قامتها لا يتعدى 62 أو 63 سنتميترا، و 65 أخرى ارتفاعا، ولونه يميل إلى لون الرمال، أما سرعته فتتراوح ما بين 65 و 70 كلم/س.

السلوقي المغربي الحر:

إن الجامعة الدولية للسلاسلات ببلجيكا اعترفت بمغربية السلوقي ، بناء على المعايير والمقاييس التي وضعها المغرب والتي جاءت مطابقة تماما لأوصاف السلوقي المغربي الحر الأصل . إن المغاربة امتازوا بتربيته إلى جانب الخيول منذ مئات السنين، حيث كانت توجد عند أعيان القبائل .

القانون الفرنسي الذي صدر سنة 1844، ومنع الصيد بالسلاقي في فرنسا، طبق كذلك في المغرب إبان عهد الحماية، مما جعل الاهتمام بتربية السلوقي تتراجع، ولا زال هذا القانون ساري المفعول إلى يومنا هذا . ورغم ذلك فإن السلوقي المغربي الأصل وصل إلى الولايات المتحدة الأمريكية، وهو مشهور عالميا ، وبأوروبا أكثر من المغرب، ويبلغ ثمن صغيره الذي لا يتعدى عمره 3 شهور بين 9 و 15 آلاف درهم ، حسب الرتبة التي حصل عليها الأبوين في المعارض الدولية .

خصائص السلوقي المغربي الأصل:

إن السلوقي المغربي الأصل يتميز بقدرات استثنائية على التحمل، ويتمتع بحواس قوية من نظر حاد، وسمع مرهف، وذكاء نادر، والوفاء والإخلاص لصاحبه . فحسب التجارب الملموسة إنه إذا مات صاحبه في الخلاء وهو جوعان فلا يأكله، عكس الكلب العادي. أما ذكاؤه فيلاحظ أثناء الصيد، حيث إذا رأى طريدة غيرت الاتجاه فإنه يعترض سبيلها من أقرب زاوية . وقد تفوق سرعة الأنثى في غالب الأحيان سرعة الذكر الذي باستطاعته القبض على الذئب ، وبإمكانه أن يميز بسهولة روائح مختلف الأشخاص، كما أنه يستمع لأوامر صاحبه، وينفذها باندفاع وحماس ، ويتحمل كل تجاوزاته.

أما عن لون السلوقي فإن السلوقي المغربي الأصل ينفرد بلونه الصحراوي الموحد أو المائل إلى السواد ولون صدره وأسفل جسمه أشبه بلون الغزال ، وهناك السلوقي المعروف "بالشروطي"الذي يطلق عليه وصف قصب الفول ، لأن جلده يشبه قصب الفول . إن هذه الألوان هي المعترف بها دوليا، وفيما عدا ذلك فهو ما يعرف عند " الرمي" أي المولعين " بالبرهوش" .

موطن وجود السلوقي المغربي :

في ما مضى كان يوجد في سهول الشاوية والظهرة، ووطاط الحاج، وتيسة ، وكرسيف ، ولحيانية، واشراكة وأولاد جامع ، والشراردة. وباختصار إنه أينما كان الفرس يوجد السلوقي. أما اليوم فإنه يتواجد في الشماعية بأسفي والظهرة (شرق المغرب) ونواحي مكناس، وابن سليمان ، وقد لا يتعدى عدده 300 سلوقي.

إن السلوقي تم جناسه مع أصناف أخرى كالكالكو الإسباني (حوالي 500 كالكو) الذي يحمل عدة ألوان وطبعه يشبه طبع الكلاب العادية بوعورتها، وهو خليط بين السلوقي المغربي والأنجلزي ، ولا يتعدى عمر تواجده بإسبانيا 10 قرون . وقد أدخل هذا الصنف إلى المغرب من أجل إفساد السلالة الحرة الأصلية المغربية.

كيفية تكاثر أو توالد السلاقي:

أن الأنثى تلد من 3 إلى 12 جروا في السنة . 3 شهور تستغرقها في الرضاع، وتدخل مرحلة الإثارة كل 6 أشهر تقريبا. والحافز الجنسي عند الذكر تتم إثارته بواسطة إفرازات تصدرها الأنثى عندما تكون في طور الإثارة. ثم إن أفضل موعد لإنجاز معاشرة خصبة هو نهاية الأسبوع الثاني عندما تظهر الأنثى قابلة للاقتراب من الذكر. حيث موعد اكتمال الإباضة ، ومن المستحسن ترتيب المعاشرة حتى تولد الجراء في بداية الربيع لتستفيد من الطقس المعتدل.

تغذية السلوقي :

يقدم له في سائر الأيام وعلى ثلاث وجبات وبكمية مناسبة خبز الشعير ممزوجا بالبيض البلدي غير طازج، أو بالحليب أو بزيت الزيتون ، أما عند خروجه للصيد يعطى له البيض والحليب . أما الزيت فلا تقدم له يوم الصيد خاصة عندما يكون الطقس حارا، حتى لا يصاب السلوقي بالخمول ويظهر عليه العياء.

مدة حياته : يبلغ السلوقي شكله الكامل بين 3 و 5 سنوات ، ويكون في أوج عطائه بين السنة الثانية والسادسة ، وعند بلوغه الثامنة يبدأ نشاطه في انحدار بطيء ، ومع تقدمه في السن يصاب بالبحول الشديد وتتساقط أسنانه، ويمكن أن يصاب بداء الكلب في أي وقت في حالة عدم تلقيحه. ومدة حياته تطول إلى حوالي 15 سنة ، وتختلف هذه المدة طبقا لعدة عوامل منها محيطه وحالته وظروفه الصحية والتغذية المتزنة ، والتدريب.

مستقبل السلوقي المغربي:

إن الإهتمام بالسلوقي المغربي بدأ يتراجع منذ مدة، ويتعين رد الاعتبار لهذا السلوقي الذي هو جزء مهم من تراثنا ، وذلك عن طريق البحث عن سلاقي ذكور حرة أصيلة لإكثار النسل المغربي، ووضع قانون واستراتيجية تحمي السلالة من التهجين الخاطئ مع منح إعانات لكل صاحب سلوقي يتوفر على شجرة (pedigree) مغربية حرة ضمانا لاستمرارية هذه السلالة، وإتمام وشم السلاقي المغربية وتلقيحها ضد الأمراض الخطيرة ، وإقامة مواسم ومهرجانات للصيد بالسلاقي لتشجيع السياحة ببلادنا، وكذلك إحداث لجنة مختصة مكلفة بتقنين وإعادة النظر في الجمعيات ، وتسليم رخص الصيد بعد بحث دقيق ، وتحديد أماكن للصيد حفاظا على استنزاف الثروات الحيوانية. وإذا بقي الحال على ما هو عليه الآن فإن السلوقي المغربي سيكون في حالة انقراض وستندثر معه هذه الهواية الأصيلة.

المرجع : محمد سجاع ، رئيس الجمعية المغربية لتنظيم الصيد التقليدي . مكناس . جريدة العلم، العدد 1993 ، 20 فبراير 2005 .

DANS L'ARTISANAT

L'activité artisanale est une constante dans la vie économique des territoires au Maroc aussi bien en milieu urbain que dans le monde rural. Presque totalement utilitaire et destiné à satisfaire les besoins essentiels des populations en produits divers (outils de travail, produits de consommation courante : ustensiles, habits, tapis, couvertures, tentes... etc.) au départ, l'artisanat connaît depuis plusieurs décennies déjà des mutations profondes qui ont progressivement orienté la production vers d'autres objectifs et destinations ; le tourisme et l'exportation sont devenus les principaux débouchés de ce secteur.

Riche et ancien, l'artisanat est le secteur le plus représentatif de l'identité et de la spécificité d'un territoire ; il constitue l'expression la plus visible- et la première image qui s'impose- du patrimoine d'un lieu.

Dans la Région de Doukkala – Abda, la poterie et la céramique sont les activités les plus connues et qui font la renommée de Safi en particulier ; mais il existe à travers tout le territorial régional un potentiel artisanal loin d'être négligeable. En effet, un bref descriptif des métiers productifs et de services liés à l'artisanat fait état d'un secteur riche et diversifié, d'une part, et dont les différentes activités sont relativement bien réparties à l'échelle de l'ensemble du territoire, d'autre part. Mais ce qui est peut être plus intéressant de souligner, c'est bien la présence remarquable d'un artisanat rural très varié et la spécialisation de certaines collectivités dans des métiers déterminés.

La répartition spatiale et par type d'activité révèle une situation de partage des rôles remarquable que traduise la spécialisation des métiers déjà soulignée. En effet, la province de Safi détient incontestablement la primauté de la céramique, tandis que celle d'El Jadida possède la suprématie en matière de textile et de ferronnerie. Cela ne veut pas dire que ces métiers sont absents ou très faibles dans les autres territoires; en témoigne le tableau suivant :

Tableau n°5 : Répartition par province et par grande spécialité des principaux métiers artisanaux de la Région Doukkala –Abda

Province d'El Jadida		Province de Safi	
Type de métier	Commune	Type de métier	Commune
Textile : (kherqa Saïssia, Hiaka, tissage)	CR. Zaouïa Saïss	Poterie	Safi Saâdla
Poterie naïve	Ouled Hsseïn CR. AL Gharbia CR. Jouabra	Ferronnerie (portes, grillages)	Sbiâate Goraâni Chemaïa

Ferronnerie (carrosseries, gabarits)	Zemamra Sidi Bennour El Jadida		
		Menuiserie	Safi
Natterie	Mokrès		
		Textile (tapis)	Ahmar
Vannerie	Ouled Hssein		
Broderie	Azemmour El Jadida		
Menuiserie d'art (incrustation du bois)	Azemmour		
Couture traditionnelle (djellaba)	El Jadida Ouled Hsseïn	Maçonnerie	Youssoufia

LA POTERIE, EMBLEME DE LA REGION :

Le secteur de la poterie représente, de loin, l'activité artisanale la plus importante et la plus emblématique de la Région. Elle se localise essentiellement à Safi et dans ses environs immédiats. Les principaux sites de production sont : la colline des potiers et la vallée de Chaâba, au cœur même de la ville, le village de Sidi Abderrahmane, la commune Saâdla et la route Marrakech, à la sortie de Safi.

Favorisée par une matière première abondante et de très bonne qualité, Safi est devenue le chef lieu de la poterie marocaine. Tout dans la cité évoque ou se rattache à la céramique. L'argile de Safi est très claire et riche en oxyde de fer. Cette texture particulière, en donnant des reflets métalliques aux pièces, a orienté les potiers de la Région vers l'utilisation de la polychromie.

A La matière première de base que constitue donc l'argile, viennent s'ajouter dans le processus de fabrication d'autres produits comme l'eau, des substances chimiques, le bois et, plus récemment, le gaz.

Le processus de fabrication passe par différentes phases à savoir : la préparation de la terre, le piétinement, le malaxage, le tournage, le séchage, l'engobage, la décoration, l'émaillage, l'enfournement et la sortie du four. Employant près de 1300 permanents et un grand nombre de saisonniers, travaillant dans 173 ateliers dotés de 237 fours traditionnels et 61 fours à gaz, la poterie de Safi produit une multitude d'objets destinés aux marchés national et international.

Encadré n°9 : La poterie de Safi_:

La tradition de la poterie remonte au XII^{ème} siècle, comme en témoigne une série de tessons polychromes découverts lors d'une fouille, les mêmes spécimens que ceux retrouvés en Italie dont on sait avec certitude qu'ils renvoient au XII^{ème} siècle. Interrompue au cours de l'histoire mais restée bien vivante, cette tradition est née sur une petite éminence qui domine la ville : la « colline des potiers ». C'est ici que les premiers artisans se sont installés, à proximité directe de l'argile, déposée là par l'oued Chaâba.

La poterie de Safi bénéficie de l'apport de céramistes andalous installés à Marrakech ; elle devient émaillée, décorée. A la fin du XIX^{ème} siècle, de nombreux artisans s'installent sur place. Ils viennent de Fès, dont les relations avec la ville portuaire sont déjà anciennes. Ils apportent leurs techniques et leur sens du raffinement, notamment pour la décoration, enrichissant le répertoire local avec de nouvelles couleurs (dont le bleu et le noir) et des motifs originaux.

Mais le grand homme de la poterie safiote reste Boujemaâ Lamali : le « maître », celui qui a donné une dimension nouvelle à l'artisanat local. Avant de s'installer à Safi en 1918, ce Kabyle, venu d'Algérie est passé par la manufacture nationale de Sèvres. Jusqu'à sa mort en 1971, Lamali va considérablement élargir le champ des potiers safiots. Il enrichit le répertoire décoratif traditionnel de formes et de motifs inspirés de la tapisserie ou des tissus berbères du Haut et Moyen Atlas, et il est aussi le premier à réaliser des dessins figuratifs. Lamali se sert de nouveaux colorants, utilise la technique des reflets métalliques et crée de la céramique dorée.

Répondant à la volonté de Lyautey, qui souhaite alors perpétuer cette tradition, Lamali ouvre un centre d'apprentissage dans lequel les jeunes apprennent le dessin et le tournage. L'artiste va transmettre son art à de jeunes apprentis qui donneront naissance à de véritables dynasties de grands céramistes.

La colline des potiers compte actuellement d'autres patrons dont on dit que le travail égale en qualité celui du grand Lamali.

Classée site historique à l'époque du Protectorat (dahir du 12 mars 1920), la colline est située en dehors des anciens remparts, face à la ville et à la mer. Les potiers y vénèrent toujours leur saint patron dont le marabout est niché au milieu des ateliers qui s'empilent les uns au-dessus des autres.

A partir des années 1970, les potiers ont également investi d'autres secteurs de Safi, en particulier celui de Chaâba, un peu plus haut dans la vallée, en s'éloignant de la mer. Au fond du ravin, là où l'on extrayait autrefois l'argile, une centaine d'artisans produisent principalement des tuiles et des briques, pour la construction.

L'argile a longtemps été extraite dans la ville. Mais, avec l'urbanisation, les carrières se sont déplacées à l'extérieur. Si l'argile de Safi reste très réputée pour sa qualité et sa malléabilité – due notamment à sa richesse en oxyde de fer- les ateliers importent également de l'argile de France.

Le kaolin, qui vient de Limoges, permet d'élargir la gamme de couleurs pour la décoration et l'ornementation.

L'avenir, pour les potiers, ce sera aussi de nouveaux équipements. Déjà, les fours à gaz ont fait leur apparition. Quelques ateliers se sont équipés et on parle même de fours à énergie solaire !

Il existe un projet de construction d'une station d'épuration spécialement dédiée à l'argile, qui permettrait d'approvisionner les ateliers tout au long de l'année, sans rupture saisonnière. Les techniques utilisées dans cet art de l'argile et du feu sont les suivantes :

* **La Pâte** : l'argile est apportée des carrières proches du centre de production, séchées au soleil puis concassée en petits fragments. Quatre opérations sont nécessaires :

- préparation de la pâte à partir de l'argile et de l'eau ;
- longue malaxation de la matière pour laisser échapper les bulles d'air ;
- égouttage durant plusieurs jours : conservation de la pâte durant plusieurs mois dans une pièce humide. Elle doit « pourrir » : plus elle est conservée longtemps – jusqu'à un an – plus elle devient malléable ;
- malaxage de la pâte puis formation de mottes, le tournage dépendant de la qualité et de la durée du malaxage.

* **Le Tour** : la pâte est ensuite façonnée sur un tour fixé dans une fosse. L'axe est maintenu verticalement par un bras horizontal en bois, actionné par le pied du céramiste qui fait tourner la girelle. Les accessoires, cuvette et bâtonnet, sont très simples.

* **L'Email** : une fois les étapes du façonnage terminées, la pièce est enduite d'email blanc. Après un séchage de quelques heures, la pièce est décorée aux émaux.

* **Le Four** : les fours sont composés de deux chambres superposées : la chambre inférieure est le foyer dans lequel les pièces subissent une première cuisson ; la deuxième chambre est destinée aux pièces recouvertes d'email.

Source : 1 – Méditerranée (magazine), n°24. Milan 2006, pp 42 – 45

2 – Portail de Safi (2006).

En milieu rural, aussi bien en pays Abda que dans les Doukkala, il existe une poterie rurale, moins raffinée, dite **poterie naïve**. Plusieurs fois séculaire, elle recèle à la fois des caractères archaïques et une certaine authenticité. Son mode de fabrication renvoie aux temps anciens aussi bien par la nature des matériaux (terre à glaise de faible qualité) que par celle des outils utilisés (usage de pierres lisses en forme de disque pour les tours, usage d'outils en bois soumis à l'usure, de morceaux de cuir pour le polissage, etc....) ou des dessins employés dans la décoration (mille – pattes ou « zreghmel », noyau d'olive, ceinture ou « hazzama », fleurs, pointillés, points dispersés sans ordre, arcades ou « souari » etc....

Quant aux articles produits, ils s'inscrivent souvent dans le cadre de l'artisanat utilitaire, destiné à servir localement. La qualité actuelle du produit ne lui permet pas d'être compétitif sur un quelconque marché autre que le marché local. C'est pourquoi ce type d'artisanat inonde généralement les souks ruraux alors qu'il est pratiquement absent du circuit de commerce moderne. De quels produits s'agit-il au juste ?

Rentrent dans le cadre de cette poterie naïve : la marmite (**diaba**), le gobelet (**kass**), le plat à pétrir le pain (**gasâa**), le bol (**zlafa**), la jarre (**khabia**), le pot à lait ou à huile (**zir**) , la ruche (**garrouja**), l'enfumeur (**mbakhar**) etc....

Toute cette gamme de produits, on le voit, ne sort pas de l'utilitaire. Mais de plus en plus, quelques articles de décoration sont produits en milieu rural.

LA « KHERQA SAÏSSIA », UNE SPECIFICITE DU CERCLE DE SIDI SMAÏL

La « kherqa saïssia », comme on l'appelle, est une toile raffinée de renommée nationale, issue d'une tradition vieille de plus de 400 ans. Cette toile en laine est façonnée par les femmes de la région, et plus particulièrement de Zaouia Saïss, dans le cercle de Sidi Smaïl. Cette toile de très haute qualité, prisée par l'élite sociale et politique, est surtout destinée à la confection de jellaba, comme c'est le cas de la « kherqa ouazzania » (de Ouezzane) ou «bziouia» (de Bzou, région d'Azilal) également connues à l'échelle nationale.

Pour promouvoir cette activité, un village pilote a été créé en 2005 à Zaouia Saïss sur un terrain de la collectivité. La chambre d'Artisanat d'El Jadida, principal initiateur de ce projet et avec l'appui du ministère de tutelle finance les équipements nécessaires au démarrage du projet.

DES TRADITIONS LIEES A L'ALIMENTATION ET AU DIVERTISSEMENT

L'ART CULINAIRE

Dans le domaine culinaire au Maroc, chaque région revendique un ou plusieurs plats spécifiques. La réputation de l'art culinaire safiot n'est plus à faire : des plats typiquement safiots dont les secrets sont jalousement gardés, aux plats empruntés à la cuisine judéo-marocaine, en passant par des plats importés d'autres régions du Royaume, mais auxquels la cuisine locale a rajouté des touches spécifiques, la gastronomie de Safi peut prétendre à la singularité et à une certaine authenticité.

Cité de la mer et capitale mondiale de la Sardine, les richesses halieutiques de la ville n'ont pas manqué d'influencer son art culinaire ; et le poisson a été traité par les professionnels et amateurs de la cuisine de cent et une manières : boulettes de sardine, charghi au left mahfour, hartouka, murène au miel, poisson farci au riz et crevettes...A côté du poisson, d'autres plats sont aussi célèbres : il s'agit, entre autres, de « herbel » ou soupe de blé, de maqfoul, de l'agneau au terfasse, de douida, de baqla ; de takhtoukha etc... Il en est de même de la gastronomie dans la région des Doukkala où des plats comme le couscous « Baddaz », à base de maïs, la viande à la citrouille confite ou la salade « merket hzina » et bien d'autres plats sont bien connus.

MUSIQUE, CHANTS ET DANSES

Les deux grandes confédérations tribales Doukkala et Abda, et parfois même quelques sous-ensembles qui les composent, ont leurs traditions spécifiques, leurs règles coutumières (orf), leurs chants et danses, leurs marabouts. Tout ce complexe à caractère culturel se traduit par un esprit et une manière de vivre propre à chaque groupe.

Mais il arrive qu'un symbole culturel transcende les découpages ethniques aussi grands soient – ils – et s'étend à l'ensemble d'un territoire plus vaste tout en conservant, par endroits, quelques connotations locales. N'est – il pas le cas du chant « Al Aïta » nationalement célèbre et mondialement connu ? N'est-il pas le cas du « Malhoun » ? Ou des litanies (adkar, plur de dikr) de ces confréries populaires que sont les Aïssaoua et les Hmadcha ?

A L'exception d'Al Aïta qui reste un chant authentiquement « Abdi » mais qui a des prolongements en pays Doukkala et Chaouia (Casablanca comprise), voire même dans la plaine du Tadla et le plateau des phosphates, les autres formes de chants et danses sont plutôt nationales. Seules des connotations particulières, nuancées, permettent de distinguer les variétés locales ou régionales : il y a, en effet, un malhoun du Tafilalet, comme il existe un malhoun du Souss, de Safi ou de Meknès.

Quant aux Aïssaoua et Hmadcha dont les litanies caractérisent le paysage culturel et cultuel de la Région, il n'existe semble-t-il pas de singularité marquant les confréries de cette Région. Le seul fait important à souligner est que ce mouvement a peut être

naquis sur les côtes atlantiques et les plaines voisines aux XVI^e et XVII^e Siècles. Son apparition est ainsi contemporaine de la longue période de turbulence et du Jihad qui ont accompagné l'occupation étrangère des côtes marocaines. Cette occupation intéressait justement Azemmour, Mazagan et Safi et leur arrière – pays, soit le territoire actuel des Doukkala-Abda.

C'est d'autant plus intéressant que les deux confréries se réclament du soufisme, ce qui en fait des confréries religieuses mais qui n'avaient guère souci de l'orthodoxie en soi ; elles cherchaient bien plutôt à accéder au pouvoir spirituel par le biais du « dikr » lequel consiste essentiellement en la répétition du nom d'Allah jusqu'à « l'entrée en transe ». Se recrutant surtout parmi les pauvres, les deux confréries sont célèbres pour leurs méthodes spectaculaires : se balafrer le visage, avaler du feu, charmer des serpents.

La danse s'exécute en rang, face aux musiciens, par une rangée d'hommes qui psalmodient le « dikr ». Soudain en transe, toute autre personne, homme ou femme, peut émerger du public pour se mêler aux danseurs. Enfin, en organisant dans leur « nuit » *(lila)* des cérémonies curatives, Aissaoua et Hmadcha prétendent aussi être des confréries de guérisseurs. Manifestement, pour les « malades » auxquels la « nuit est donnée », le rituel soigneusement exécuté au point d'avoir canalisé les tensions physiques, tient lieu de catharsis qui procure une résolution temporaire de leurs problèmes ou conflits.

Le rite « gnaoui » (de Gnaoua) est aussi une composante du paysage culturel de la Région Doukkala –Abda même si ce genre de musique est plus célèbre ailleurs (à Essaouira, par exemple, où deux festivals de la musique gnaouie sont organisés régulièrement, pour jeunes et moins jeunes).

MATERIAUX ET RESSOURCES SPECIFIQUES DE RENOMMEE UTILISEES DANS LES ACTIVITES LOCALES.

A delà du débat sur la notion de ressource, il est désormais établi que la question des ressources, que l'on peut qualifier de patrimoniales parce que porteuses d'une valeur et révélatrices d'une identité, renvoie à l'articulation entre, d'une part, ces ressources et, d'autre part, le socle culturel de la société détentrice et l'ancrage historique dans le territoire support.

On formule, ainsi, l'hypothèse que la dimension patrimoniale des objets est un potentiel permanent pour tout objet. Le patrimoine n'existant pas à priori, tout objet peut donc endosser une fonction patrimoniale. On admet ainsi que l'objet patrimonial se construit et devient une matière à développement économique.

Dans la Région de Doukkala- Abda, trois ressources importantes, en raison de leur spécificité très accusée et de leur ancrage historique à l'espace littoral de la Région, de Safi à El Jadida, semblent avoir accédé depuis plusieurs décennies au rang de ressources patrimoniales : il s'agit de la sardine, de l'huître et de l'algue. Trois autres ressources peuvent s'ajouter à la gamme des ressources spécifiques : le sel, le sable et la vague.

En effet, à l'exception du sel, exploité aussi à Zima (près de Chemaïa), les cinq ressources sont d'origine marine. Leur répartition géographique implique une spécialisation de l'espace côtier : la sardine et la vague à Safi , les huîtres à Oualidia, les algues à jorf Lasfar et El Jadida, le sel entre Oualidia et Sidi Abed.

LA SARDINE : UN PATRIMOINE HALIEUTIQUE EN DIFFICULTE

Disposant d'une importante étendue maritime, de trois ports de pêche (El Jadida, Safi et Jord Lasfar), et d'une flotte de pêche côtière importante, la Région n'assure que 2 % des prises et 6,6% de la valeur totale de la production nationale. Trois types d'activités sont à distinguer dans ce secteur :

La pêche industrielle (sardine, maquereau, thon et anchois) alimente les quelques fabriques de conserve qui subsistent à Safi. La sardine à elle seule constitue 88 % des captures des trois ports mais seulement 2 % de la production nationale qui se concentre plus au sud (Tantan et provinces sahariennes). Par contre, El Jadida produit l'essentiel des thonidés et plus de la moitié des chinchards de la Région.

La pêche côtière, pratiquée par des chalutiers, des palangriers, permet la capture d'une variété de poissons qui alimente le marché local.

La pêche artisanale est pratiquée dans de nombreux sites naturels du nord d'Azemmour jusqu'à Souira Lekdima. Premier port de pêche du Maroc et premier port sardinier du monde, Safi assurait la moitié de l'activité de pêche du Maroc. Second port après Casablanca en 1950, il recevait plus de 500 navires pour charger des phosphates, des conserves de sardines, de la farine de poisson, de l'orge, du maïs et du gypse. On y débarquait du ciment, du bois et des carburants.

Aujourd'hui, les captures se sont beaucoup réduites même si elles peuvent atteindre des niveaux record comme en 1992 (plus de 47 000 tonnes) ou en 2003 (plus de 42 000 t). Elles ont chuté à moins de 6 000 t en 1996. En moyenne, les débarquements tournent autour de 15 000 à 20 000t par an, ce qui ne représente que 3 à 4 % de la consommation du marché national.

Tableau n° 6: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière dans les ports de la région Doukkala-Abda (en tonne)

	1992	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
El Jadida	5935	6559	3316	3707	5283	4653	3171	2576	2096	3223	2866	3085
Jorf Lasfar	736	333	1166	1110	1172	1153	745	866	1656	471	748	1761
Safi	47036	12129	5848	15074	15446	10134	22128	33917	15505	42223	28258	21691
Souira Kdima	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	0	473	449	440

En fait, l'activité du port de pêche va régresser brutalement à partir des années 1970. Ses conserveries vont fermer les unes après les autres. Ce déclin a commencé dans les années 1950, date de l'utilisation des écho-sondeurs à bord de sardiniers, et donc du début d'une exploitation accrue et non raisonnée des stocks.

Actuellement, le quartier industriel du port est quasiment désert. Les industriels (majoritairement conserveurs de sardine) sont en crise depuis de longues années. Leur association professionnelle (UNICOP) estime que l'industrie de la conserve du poisson est menacée car ils ne contrôlent pas le processus de pêche en amont. Ils ne savent jamais quand, ni combien de temps ils vont travailler. Par ailleurs, le poisson, débarqué est parfois inexploitable alors que les exigences de qualité conditionnent les exportations vers les marchés européens et américains, intransigeants sur la qualité. Les conserveries de Safi ne représentent en 2005 que 6 % (soit 8035 tonnes) du total de la production nationale. La majorité des usines tournent à moins de 60 % de leur

capacité de production. Les produits vont surtout vers la consommation locale (13 609 tonnes en 2005). Les unités de farine n'ont consommé que 47 tonnes en 2005.

Même si le Maroc est le premier producteur au monde de sardine, la qualité et l'irrégularité des approvisionnements constituent un handicap sérieux au maintien de l'activité. Les bateaux vont de plus en plus loin en mer. L'absence de froid à bord fait que la sardine entassée dans les cales se détériore. La mise à niveau de la flotte de pêche côtière tarde à se concrétiser.

Par ailleurs, alors que les bateaux doivent déclarer leurs prises à l'Office National des Pêches (ONP) afin de partager les prises entre la consommation locale et l'industrie de la conserve, seule une partie d'entre eux respecte la réglementation. Beaucoup par contre écoulent leurs prises sur le quai, au noir et, souvent, au quadruple du prix fixé dans chaque port. Comme la loi interdit aux usines de conserve d'effectuer des transactions directes avec les armateurs, certaines font appel aux services d'intermédiaires qui achètent au noir et qui livrent légalement après. En fin de compte, l'Etat perd ses taxes, les conserveries, leur matière première et le consommateur paie son kilo de sardine au moins trois fois plus cher.

LES ALGUES MARINES

A El Jadida, on trouve les 22 alguiers du Maroc ; ils n'étaient que 8 unités en 1984, ce qui prouve le développement rapide de cette activité. Devant le faible apport de la pêche, le port se tourne en effet vers la collecte des algues, livrant ainsi à lui seul 80 % de la production nationale.

UNE RECOLTE MASSIVE DES ALGUES ROUGES :

Au début, les algues brunes du genre *Laminaria* étaient recherchées pour la soude. Actuellement ce sont les algues rouges qui sont les plus demandées pour la production de l'agar (*), une substance très demandée par l'exportation et l'industrie nationale. Sont aussi récoltées : *Gelidium sesquipedale*, *Gigartina pastilata*, *Gelidium spinolosum*, *Gracilaria multipartita* ; mais plus de 90 % de la récolte est formée de la première espèce.

L'ensemble de la récolte se fait dans la circonscription d'El Jadida, et de façon plus intensive entre El Jadida et Jorf Lasfer, à la profondeur de quatre à huit mètres et à des distances de 0,5 à 0,7 mille marins de la côte. Les effectifs (hommes et navires) sont connus pour la zone de récolte sous-marine. Ils sont en revanche difficiles à évaluer pour le prélèvement effectué sur l'estran, car intervient ici une masse très importante de collecteurs divers, petits pêcheurs et agriculteurs, mais aussi jeunes chômeurs,

* Substance extraite à partir des algues et utilisée en bactériologie comme milieu de culture, dans l'industrie comme produit d'encollage et en pharmacie comme laxatif. Elle est utilisée dans différents secteurs. En agriculture comme aliment de bétail et, en textile pour l'apprêt des tissus.

étudiants, retraités ou femmes. Tout dépend dans ce cas de l'abondance de la ressource. Selon un rapport de la Province, 3 000 personnes exercent le ramassage des algues de catégorie A³ dites aussi algues d'épave ou d'échouage, que l'on peut ramasser toute l'année. Par contre les algues de catégorie B⁴, poussant sur les fonds sous-marins sont soumises à une réglementation stricte. La récolte ne se fait que l'été, entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre.

LA COMMUNAUTE DES RAMASSEURS D'ALGUES

Il s'agit des personnes travaillant pour le compte de sociétés spécialisées dans cette récolte (Sical et Maritima). Celles –ci procèdent à la collecte directe ou à l'achat des algues sèches provenant des ramasseurs individuels. Elles choisissent leurs personnels, délimitent leur zone d'activité et soumettent la liste des personnes employées au Quartier Maritime pour obtenir une autorisation d'exercice. Elles procèdent aussi à l'achat d'algues auprès de plongeurs individuels. Ceux-ci travaillent pour leur propre compte sans autorisation officielle avec des moyens rudimentaires, une simple chambre à air suffit et rares sont ceux qui disposent d'un matériel de plongée. Quant aux bouteilles d'oxygène leur utilisation est exceptionnelle.

Conscients de la valeur des algues, certains se sont associés pour acheter un moteur et des équipements spécialisés. Ils louent une barque chaque matin pour pouvoir aller plus loin que les plongeurs individuels. Leurs apports sont forcément plus grands que ceux des précédents grâce à leur équipement.

Le plongeur arrache les algues par des fonds de 3 à 4 mètres et les dépose dans un filet solide d'une chambre à air. Une fois rempli, le filet flottant est tiré vers le rivage, vidé puis renvoyé à nouveau au plongeur. On procède ensuite à la vente à des intermédiaires ou directement aux collecteurs. La pesée se fait aussitôt les algues sorties de l'eau et le paiement est immédiat. Le prix consenti aux plongeurs et collecteurs est en moyenne de 2 Dh le kilogramme. D'autres préfèrent faire sécher eux-mêmes leur récolte pour la vendre à un meilleur prix. C'est donc une source de revenu intéressante pour le plongeur qui peut récolter en moyenne 60 à 70 kg /jour.

Il y a, enfin, les plongeurs opérant à bord d'alguiers. Contrairement aux précédents (plongeurs individuels, ramasseurs à marée basse), les bateaux alguiers sont équipés d'un moteur, d'un compresseur, et sont aménagés pour un stockage maximum de la récolte. A leur bord, opèrent près de 300 marins et plongeurs. Soumis à la réglementation en vigueur, les exploitants sont obligés de déclarer le tonnage et la valeur des algues récoltées, les lieux d'exploitation et le nombre de plongeurs embarqués. Un équipage est en général composé d'un patron de pêche, d'un mécanicien, de 4 marins et de 12 plongeurs. Le plongeur est muni d'un masque, d'une tenue de plongée et équipé d'un filet de collecte.

³ - Il s'agit des algues qui, à maturité, se détachent naturellement du sol par la houle et se jettent par le flot.

⁴ - Les algues vives adhérent au sol marin.

Au cours de la plongée, le collecteur est alimenté par un flux d'air à partir de la surface. A bord, un compresseur refoule par un tuyau de 30 mètres l'air jusqu'au plongeur. Une fois rempli, le filet est accroché à la coque du bateau. La durée de la plongée est fonction de l'expérience du plongeur et de l'abondance de la ressource. Elle va de 6 à 15 minutes, et en général, la moyenne récoltée est d'une tonne par jour ; le rendement moyen est de 60 kilogrammes par plongée.

UN MARCHÉ FLUCTUANT

Concentrée entre El Jadida et Jorf Lasfar dans une proportion de 80 % du tonnage total récolté (3 000 à 5 000 t/an), la production d'algues fournit trois sociétés industrielles opérant à El Jadida, Casablanca et Kenitra. L'exportation vers l'Europe et les Etats-Unis concerne, par contre, des quantités relativement faibles et surtout très fluctuantes : 695 t en 1990, 332 t en 1993, 926 t en 1995, d'une valeur de 12 millions de DH. Les demandes d'agar sont en augmentation continue malgré ces fluctuations. En 1990, le tonnage de l'agar exporté s'est élevé à 581 tonnes, puis a doublé en 1995. Ceci tient à la qualité du produit livré. D'où la hausse des prix : ils sont passés de 4,21 Dh le kilogramme pour les algues brutes aux débuts des années 1980 à 15,04 Dh entre 1990 et 1995, et pour la même période, l'agar a atteint 151 DH le kilogramme.

Les pays européens importateurs d'agar sont l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la France. Pour les algues, c'est l'Asie, et notamment le Japon, qui est le premier demandeur, avec 50 % du total des algues exportées. L'Europe vient en seconde place avec 46 %. La France est ici au premier plan. Par contre, la quantité demandée par l'Amérique, n'a été que de 4 % pour les algues.

LES ALGUES MARINES : QUELLES UTILISATIONS ?

Encadré n°9 : Les algues marines : une ressource de très haute valeur

Parmi les 25 000 espèces d'algues répertoriées à ce jour, une vingtaine seulement sont couramment utilisées à travers le monde. Agro-alimentaire, pharmacie, cosmétique, diététique, médecine, sont des secteurs qui utilisent et utiliseront certainement de plus en plus des substances extraites de cette matière naturelle. En cuisine : les algues marines sont comestibles.

Leur principale richesse sont les minéraux et les oligo-éléments, d'où l'intérêt alimentaire supérieur de toutes les algues. Elles fortifient, reminéralisent et rééquilibrent l'organisme.

*- **Dans la nutrition** : Elles sont une source importante de vitamines hydrosolubles et comme tout légume, les algues ne contiennent que peu de calories. Elles sont riches en protéines, enzymes et en sucres non assimilables par l'organisme, propriété non négligeable pour les diabétiques. Elles contiennent des fibres alimentaires, elles sont donc très mucilagineuses et facilitent le transit intestinal. Les lipides (4%) sont peu important dans la composition des algues. La principale qualité nutritive des algues est leur teneur en protéines. Ce sont en effet des protéines végétales.*

*- **En pharmacie et en cosmétologie** : les algues sont également essentielles. Ce sont leurs extraits qui entrent dans la composition du dentifrice et du rouge à lèvres. D'autres substances tirées des algues sont employées comme capsule d'enrobage de médicaments ou comme support pour la culture bactériologique. Certaines espèces d'algues sont aussi appréciées pour leurs propriétés antiseptiques et antivirales.*

*- **En Médecine** : en thalassothérapie on utilise les bains d'algues (algorithérapie) pour traiter les rhumatismes ou certaines affections de l'appareil locomoteur ; en chirurgie ou gynécologie on utilise des stipes de laminaires (pour leur propriété à retenir l'eau tout en se dilatant) traités pour débrider une plaie ou dilater une voie naturelle.*

*- **En Agriculture** : elles sont utilisées comme engrais ou amendement. Elles servent également à l'alimentation des animaux d'élevage tels que les volailles.*

D'après Lahsen KHABAR professeur de mycologie Faculté des sciences – Rabat

L'exploitation anarchique à laquelle les algues sont soumises actuellement nécessite la mise en œuvre de mesures urgentes de protection de cette ressource. En particulier, il faut rationaliser l'exploitation des algues, en fixant les limites de la zone d'exploitation, en tentant aussi de diversifier les récoltes afin de réduire la pression qui pèse sur les gelidiums. Il faudrait aussi valoriser certaines espèces comme : les gigartinas pour les carraghénates ou les laminaires pour les alginates, encore exportées sous forme brute. A long terme, on pourrait songer à une véritable culture des algues.

L'OSTREICULTURE, UNE PRATIQUE EXCLUSIVE DE OUALIDIA

LE CONTEXTE

C'est dans la lagune de Oualidia que se développe l'ostréiculture, une activité relativement récente puisque les premiers parcs ont vu le jour au Maroc en 1952 à Sidi Moussa. Il s'agit, après avoir récolté les huîtres jeunes ou naissains, de les élever et de les porter jusqu'à l'âge adulte en vue de la vente. Mais l'élevage des huîtres a été abandonné à Sidi Moussa en 1964, les conditions hydrologiques et sédimentologiques étant moins favorables qu'à Oualidia. C'est donc à Oualidia que s'est installée l'ostréiculture en 1956 ; elle est aujourd'hui le seul centre d'élevage d'huîtres de toute la façade atlantique du Maroc. Elle compte aujourd'hui cinq parcs d'élevage.

En effet, après la première station, deux autres furent créées au milieu des années 1960 et une quatrième au début des années 1970, puis une cinquième plus récemment.

L'ESPECE ET LES TECHNIQUES DE PRODUCTION :

L'huître ne peut se reproduire qu'à l'âge de 3 ans, mais elle est alors très prolifique, et peut donner jusqu'à 2 millions d'œufs. Au bout de trois semaines, la larve, après sa fixation sur un collecteur naturel ou artificiel, devient naissain. La société Ostréa, par exemple, l'une des entreprises impliquées dans cette activité, utilise la même technique de captage que celles en usage à Marennes-Oléron en Charente Maritime en France ; et ce n'est que six mois plus tard qu'elle transporte les naissains à Oualidia, un site qui, avec son bras de mer et ses sources d'eau douce, constitue un emplacement idéal pour un élevage et un affinage soigné.

A Sidi Moussa, on utilisait des naissains en provenance du Portugal, de la variété *Crassostrea angulata* ; les parcs d'Oualidia ont préféré se tourner vers *Crassostrea gigas* qui a montré une meilleure adaptation aux conditions hydrologiques locales. L'importation se fait à partir de la France et du Japon.

Une fois fixées sur les collecteurs, il faut laisser grossir les huîtres pendant un ou deux ans. Ceci correspond à l'âge de la pousse. Pendant cette période, les techniciens protègent jalousement les jeunes huîtres des principaux prédateurs, à savoir les étoiles de mer et les bigorneaux. Un an plus tard, c'est le détroquage : on sépare les jeunes huîtres de leurs collecteurs pièce à

pièce pour les placer dans des casiers, où s'effectue la deuxième phase de leur croissance. Les jeunes huîtres ont alors une taille de 4 à 5 cm. Surveillées en permanence, elles passent encore une année ou deux avant d'être consommées. Le détroquage est une opération délicate et nécessite beaucoup de travail, puisque chaque casier est trié deux fois par an. Les huîtres sont placées dans des dégorgeoirs où elles subissent un temps de trempage par les eaux de haute mer. La dernière opération de calibrage classe les huîtres en catégorie 3, 2, 1, 0, 00,000 en allant de la plus petite à la plus grande taille. Après le triage et le calibrage, survient la phase la plus importante qui est l'épuration.

La pollution bactérienne est, en effet, un risque majeur pour les cultures en milieu marin. On peut s'en prémunir en immergeant les coquillages dans une eau correctement traitée, que ce soit en recourant à l'ozone, aux rayons ultraviolets ou au chlore. Les parcs d'Ostréa utilisent la deuxième méthode, pour son caractère naturel, son efficacité et sa fiabilité (on peut éviter les problèmes de dosage en chlore ou en ozone), et pour son absolue sécurité en matière d'utilisation. Les principaux parcs ostréicoles de Oualidia se situent, en effet, à proximité des parcelles de culture maraîchères qui utilisent massivement des engrais notamment d'origine animale. A la suite des précipitations, les eaux de ruissellement, lessivant les champs, contaminent le milieu lagunaire. Les risques sont surtout élevés en été. Oualidia, pourtant classé en zone A, c'est-à-dire salubre, est alors menacée par l'augmentation de la teneur de l'eau en coliformes en raison de la forte fréquentation estivale. Le site est ainsi victime de son attractivité touristique.

La disparition, depuis plusieurs années, du camping situé très près de la lagune a, toutefois, engendré une amélioration très nette de la qualité de l'eau. Selon les normes européennes (moins de 300 coliformes), les coquillages de Oualidia doivent subir un reparcage suivi d'un traitement de purification. A leur sortie de la lagune, les casiers d'huîtres sont déposés dans les bassins d'épuration de la station et y séjournent au moins 48 heures. Les coquillages sont alors débarrassés des germes qu'ils ont pu éventuellement concentrer. Le parc 5 utilise en revanche la chloration. Les parcs ne possédant pas de bassins d'épuration, fournissent leurs productions à celui du parc 7 qui effectue le traitement moyennant 2 Dh le kilogramme. C'est le cas aussi de certains ramasseurs de coquillage (moules, bigorneaux, ...) qui, pour la même raison, portent leurs sacs à la station d'épuration du parc n°7.

LA PRODUCTION ET LE MARCHE DES HUITRES

Pouvant atteindre, par année exceptionnelle, jusqu'à 9 millions d'unités, la production moyenne d'huîtres à Oualidia est d'environ 5 millions de pièces /an.

Le calibrage est automatisé et effectué selon le poids. Après leur séjour dans les bassins d'épuration, les huîtres sont disposées manuellement dans des bourriches de 50,100 ou 200 selon la grosseur. Chaque bourriche est étiquetée avec date d'emballage et limite de consommation. La production annuelle des parcs d'Oualidia peut atteindre une moyenne de 200 tonnes dont 50 tonnes pour le seul parc n°7 ; mais en 1993 par exemple, la production n'a atteint que 114 tonnes pour une valeur tout de même de 2,62 millions de Dh. 10% de la production seulement sont destinés au marché local. Sitôt étiquetées, les bourriches sont acheminées en camionnettes frigorifiques vers les principaux revendeurs à Casablanca et à Rabat ou directement vers quelques grands hôtels de Marrakech, et d'Agadir. Une partie de la production est destinée à l'exportation. Notons, à ce propos, le faible engouement des nationaux pour la consommation des huîtres dont la valeur nutritive est, pourtant, très élevé. La chair de l'huître se dégustant crue avec du vinaigre, du fromage et un peu d'huile d'olive, il n'est pas dans les habitudes alimentaires des Marocains de consommer des chairs non cuites. L'huître est ainsi pratiquement absente de l'art culinaire marocain.

Sur l'ensemble des parcs, une soixantaine de personnes travaille de façon permanente. Ce sont en majorité des jeunes, dont une vingtaine au parc n°7, mais on y trouve aussi quelques anciens qui se chargent d'ouvrir les huîtres pour les visiteurs, ce qui leur assure un gain supplémentaire.

Un petit restaurant a été en effet aménagé pour les touristes qui sont relativement nombreux à venir consommer ou acheter des huîtres. Les prix varient entre 37 et 32 Dh la douzaine, selon le type, celles des casiers étant les moins chères.

L'EXTRACTION DU SEL : UNE ACTIVITE ARTISANALE ANCIENNE

L'importance des mines de sel de Zima, à proximité de Chemaïa, n'a pas empêché le développement de salines tout au long de la côte, là où les conditions de leur création sont propices. Celles de Oualidia sont les plus anciennes, puisqu'elles existent depuis 1938, sur l'initiative des Français ; ceux-ci ont amorcé cette activité en exploitant les marais à partir des chenaux de la

lagune. Entre Sidi Abed au nord et Sidi Keram Eddaif, à 3 Km au sud d'Oualidia, on compte une surface totale de 618 ha aménagée pour la récolte de sel.

LA PRODUCTION ET LES PROCEDES DE FABRICATION

L'eau de mer qui contient 32 Kg de sel par m³ (32 ‰) est obtenu par cristallisation naturelle. Admise à marée haute dans les bassins de décantation, l'eau circule lentement en concentrant progressivement le chlorure de sodium qu'elle contient jusqu'aux tables saunantes où la concentration du sel et la faible épaisseur de l'eau permettent enfin sa cristallisation ; tout le problème est de disposer de températures suffisantes et de vents forts, ce qui explique les variations de production d'une année à l'autre. Les salines sont la propriété d'exploitants particuliers ou de sociétés telle la Société Chérifienne des Sels (SCS), filiale des Salines du Midi. A Oualidia, pour 160 ha aménagés, la récolte n'a été en 1986 que de 5 600 tonnes, alors qu'en 1995, années exceptionnelles, la seule Société Chérifienne, a tiré de ses exploitations 20 000 tonnes de sel. L'année suivante, celle-ci n'a par contre pas dépassé les 8 000 tonnes.

Les marais littoraux ou « merjas » ont été remodelés pour cette production. Mais leur position au pied de dunes vives les expose à des venues importantes d'eau douce résultant des eaux de pluies ou de résurgences de la nappe (sources). D'où la nécessité de collecter ces apports parasites pour les refouler vers la mer par pompage. Les salines de Sidi Moussa comptent 46 bassins d'une superficie de 125 ha, soit un espace aménagé de 2,5 km de long sur 0,5 de large. Celles de Sidi Ahmed Mbarek, créées en 1945, comptent 9 bassins, soit 42 ha produisant 2400 tonnes de sel par an. Celles de Sidi Brahim, apparues vers 1948, produisent sur 70 ha, 3700 tonnes de sel par an.

LES MODES D'EXPLOITATION ET LE MARCHÉ

Après récolte, le sel est stocké en tas, ce qui donne au paysage côtier, jalonné de serres, un aspect particulier supplémentaire. Il est ensuite mis en sac et livré à ses divers utilisateurs, à Casablanca notamment où il est iodé avant d'être mis sur le marché de la consommation domestique. En dehors de celle-ci, le sel est fortement utilisé dans les conserveries, boyauderies, et teintureries. Les salines exigent une main d'œuvre importante pendant la récolte. La S.C.S, par exemple, emploie 44 personnes en permanence et quelques 300 saisonniers. Ces derniers sont souvent des métayers qui trouvent dans cette activité une source de revenus complémentaires à l'agriculture. Cette dernière activité n'est pas gênée par le travail dans les salines, puisque la récolte du sel correspond à une période creuse de la vie agricole. Selon la S.C.S., le coût de la main d'œuvre est très élevé, puisqu'il représente 60 % du prix de revient d'une tonne de sel. Le reste correspond aux frais du gasoil (20 %), et à diverses autres charges.

Les bonnes récoltes pour les salines correspondent aux années sèches, mais le prix est trop bas par rapport aux années pluvieuses où les productions sont faibles et les prix à la tonne élevés. Ainsi pour l'année 1997, le prix à la tonne n'a pas dépassé les 180 Dh, alors qu'il a doublé en 1995 (mauvaise campagne). La location des terres est de 2700 dh/ha/ an pour les terres « habous » contre 650 à 700 dirhams pour celles gérées par les Travaux Publics. Ces salines se sont développées au sud de Jorf Lasfar, ce qui n'exclut pas un risque de contamination des eaux marines par les rejets industriels. Par exemple, ces salines furent fermées pendant un an après l'accident du pétrolier Kharg 5 survenu sur la côte marocaine il y a une quinzaine d'années.

LE SABLE : UNE RESSOURCE NOUVELLE DONT L'EXTRACTION EST UN FACTEUR DE DEGRADATION DU LITTORAL

L'exploitation du sable est récente puisqu'elle ne s'est développée qu'avec les fortes demandes urbaines. On l'extrait de la plage ou de la dune. Mais, étant donné la forme qu'a prise l'exploitation du sable dans cette région et les problèmes que peut engendrer une excessive utilisation de cette ressource, il est à craindre que cette activité ne soit l'une des raisons de dégradation du milieu littoral.

LES POTENTIALITES NATURELLES EN SABLE DE PLAGE

La zone où l'accumulation du sable est la plus importante se situe entre Jorf Lasfar et Oualidia. La disparition dans de nombreux sites de la dune grésifiée qui ferme l'Oulja du côté de la mer a facilité la mobilisation du sable et l'édification de dunes qui se déplacent vers l'intérieur poussées par les vents d'ouest. L'autre grande zone d'accumulation se trouve aux environs de Souira Lakdima, à partir de la face sud de Jord Ghraba. En revanche, c'est entre le sud de Oualidia et le Cap Beddouza que les plages sableuses se raréfient, la dune grésifiée attaquée en falaise vive laissant ici peu de place. On en trouve encore dans le site de Zaafar et entre Sidi M^{ed} Chekchal et le Cap Beddouza. Mais à partir de ce site et jusqu'à Safi, la côte sableuse est encore plus pauvre et les sites sont très difficiles d'accès en raison de la présence de hautes falaises. A Safi, c'est la plage de Sidi Bouzid qui constitue le réservoir de sable, où sont effectués des prélèvements ponctuels.

LES FORMES D'EXPLOITATION DU SABLE ET LES PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT

L'exploitation du sable a connu depuis les années 1980, une hausse des prix et des quantités prélevées. Dans l'Oulja, entre Oualidia et Sidi Moussa, là où l'accumulation est importante, la dune vive avait envahi des terrains jadis délaissés puis devenus attractifs avec la spéculation qui a accompagné le développement des cultures maraîchères. L'augmentation vertigineuse de sa valeur justifie l'enlèvement du sable avant la mise en culture. Le prix du chargement d'un camion de 18 tonnes est de 800 Dh.

Selon les Travaux Publics, on estime les quantités journalières prélevées au nord de Oualidia à quelques 800 tonnes et la durée d'ouverture d'une carrière à 5 jours en moyenne. Les carrières au sud de Oualidia sont peu importantes en raison de la faiblesse des accumulations sableuses. Les carrières de sable alimentent les villes avoisinantes (El Jadida, Safi) et même lointaines (Casablanca, Marrakech). Mais si dans certains sites, l'exploitation du sable est légale et donc contrôlée, l'exploitation clandestine est souvent pratiquée notamment dans la zone de Safi. Ici, il y a peu de sable et donc pas de sociétés privées constituées comme à El Jadida.

Profitant d'un contrôle insuffisant, certains viennent s'approvisionner surtout pendant la nuit au mépris des lois et des interdictions. Parfois ces pratiques s'opèrent même en plein jour. Or l'exploitation de ce sable altère l'équilibre sédimentaire entre la plage et la dune. Comme les prélèvements ne se font pas uniquement sur les plages mais aussi sur la dune bordière malgré l'interdiction de la loi (circulaire conjointe n° 57 du 8 juin 1994), ceci peut compromettre l'agriculture dans ces endroits puisqu'il s'agit du cordon qui la protège contre les eaux marines.

D'autre part, la frénésie de cette exploitation appauvrit la couche arable et accentue les risques de remontée de la nappe, peu profonde à ce niveau. Ceci a aussi pour effet la facilité de la mobilisation du sable qui peut envahir les parcelles de culture. Dans la carrière abandonnée à cause de l'affleurement de la nappe phréatique, s'est installée une formation végétale à base de *Juncus acutus*. Dans d'autres carrières abandonnées, on procède à une remise en état par un apport de sol sur environ 50 cm permettant des cultures de céréales où notamment, au-delà de la falaise morte, le manque de sol en raison de la coûte calcaire et de la rareté de terre dans l'Oulja, oblige les fellahs à apporter massivement du sable pour créer un sol artificiel. Ceci a fortement encouragé la spéculation sur ce matériau. Des mesures doivent être prises et de façon urgente pour lutter contre l'appauvrissement en sable.

LA VAGUE DE RAS LEFAA (OU VAGUE DE SAFI) : UNE RESSOURCE TERRITORIALE PROMETTEUSE.

La province de Safi, et en particulier son littoral, commence à acquérir une certaine réputation en raison de sa « vague ». Classée parmi les « World Class Waves », la vague de Safi est devenue une attraction incontournable des champions du monde de surf. C'est l'une des 10 meilleures vagues du monde. Dans le langage technique du Surf, la vague de Safi est classée parmi les 10 meilleures droites au monde.

La particularité de cette vague est sa capacité à former un tube sur une longueur très importante qui varie entre 800 et 1000 mètres. Les professionnels du Surf la comparent à celle d'Afrique du Sud et celle d'Australie. La vague de Safi est capricieuse ; elle ne fonctionne que par de grosses houles; c'est à, partir de 2 mètres qu'elle devient vraiment intéressante et qu'elle prend toute sa dimension.

« Je pense que Safi est une opportunité pour le surf marocain, et si un jour les meilleurs surfeurs du Royaume atteignaient le niveau international, c'est parce qu'ils auraient pratiqué les vagues puissantes et difficiles de Safi ». (Laurent Miramon, directeur de Surf Land de Oualidia).

Nous avons vu en A-2 b de cette partie les conditions physiques et d'orientation de la côte qui permettent la formation de la vague de Safi. Il importe maintenant de nous interroger sur sa finalité en tant que ressource territoriale.

Appréhendée ici comme une ressource naturelle rare et variable dans le temps et dans l'espace (la vague se déplace et touche, à des moments différents, des parties différentes du rivage), la vague peut contribuer à alimenter le processus d'identification territoriale visant à légitimer le statut de Safi comme « ville de surf », et ce à travers les différentes fonctions qu'elle peut remplir: elle peut être envisagée comme éléments de l'offre sportive communale, ou encore comme outil de communication touristique à l'aide de manifestations (festivals et compétitions internationales de surf) ou enfin comme support de patrimonialisation. La vague est, dans l'esprit de ce projet, un élément qui permet de différencier, et en tout cas d'identifier, les intentionnalités des acteurs et pouvoirs locaux sur leur côte. Les mécanismes de valorisation de cette ressource immatérielle se définiront localement en fonction du contexte puis des intérêts perçus par les acteurs locaux. Des enjeux en présence naîtront les stratégies et les formes concrètes d'instrumentalisation de cette ressource.

MEMOIRE COLLECTIVE ORGANISEE AUTOUR D'UN FAIT HISTORIQUE :

Ce volet du patrimoine concerne toutes les manifestations rassemblant, à des occasions et à des moments précis de l'année, un groupement d'individus en vue de commémorer un événement, un fait historique auxquels ce groupement s'identifie.

Ile le cultive, par conséquent, en tant que mémoire collective et acte identitaire. Il en est ainsi des fêtes religieuses organisées autour d'un saint, des festivals dédiés à une ressource spécifique marquante du territoire (ressource agricole, musique locale, artisanat, pêche, ...) ou d'un événement important qu'une collectivité locale entend s'approprier parce qu'elle considère qu'elle possède, en toute légitimité, les raisons et les moyens de cette appropriation : c'est par exemple le cas des festivals internationaux de musique ou de cinéma, des universités d'été, de journées culturelles ou touristiques... dont le but est, généralement, de promouvoir un ou plusieurs secteurs d'activités dans la Région. Seront aussi inclus dans ce chapitre les musées dans la mesure où ils constituent un lieu de cette mémoire ;

RAPPEL SUR LES CONDITIONS DE FORMATION DES ZAOUÏAS

Le mouvement maraboutique est ancien au Maroc et l'épisode des Zaouïa⁵ marque profondément l'histoire du pays. La naissance et l'essor du maraboutisme sont étroitement liés aux phases de faiblesse du pouvoir central et à l'accroissement du danger extérieur sur la souveraineté du Maroc⁶. Ce mouvement se répand surtout dans les campagnes où la rusticité et la crédulité le disputent à l'indigence et au désarroi. Dans les campagnes, beaucoup plus que dans les villes, se développe ainsi, à côté de l'Islam orthodoxe, un Islam populaire promu par des cheikhs de Zaouïas et des marabouts qui, pendant près de quatre siècles, vont animer la vie religieuse et, le plus souvent aussi, la scène politique, sociale et économique du Maroc. Et si les Zaouïas sont nées d'un contexte de crise, leur évolution ultérieure est déterminée par les fluctuations du pouvoir central et des rapports de celui-ci aux différents mouvements religieux en place. Certes, aux yeux du pouvoir central, les Zaouïas incarnent le Chraâ et sont censées le représenter, à côté des institutions caïdales irrégulièrement et sporadiquement admises, auprès des groupes tribaux. Mais aux yeux des tribus, elles incarnent l'Islam populaire en ce sens qu'elles légitiment les institutions tribales (l'Orf).

En réalité, les zaouïas se révèlent comme étant un excellent médiateur et un parfait outil intégrateur du système tribal dans la société globale. On leur reconnaît ce rôle éminent et on se doit, par conséquent, de combattre la religion populaire dans ses excès tout en respectant la piété. Pour le pouvoir central, « *les raisons non révélées sont évidemment celles de la destruction, ou de la capture, de tout principe d'autorité, en dehors de lui* » (Pascon, 1977, p. 257). Mais l'attitude presque constante du Makhzen envers les Zaouïas a été de les contrôler de très près-quand il en avait les moyens – au point de les domestiquer mais sans jamais chercher à les détruire totalement en tant qu'institution. Cette liquidation intervient toutefois lorsque des chefs religieux, conscients de leur force matérielle, manifestent le désir d'associer des ambitions temporelles à leur pouvoir spirituel. L'histoire médiévale et moderne du Maroc est jalonnée par de nombreux épisodes d'autonomie tribale sous l'égide des Zaouïas. L'exemple d'Illich dans le Souss, d'Abou Mahalli dans la vallée du Dra, de Dila au centre, d'Al Ayachi dans le Habt et, plus récemment (1820), d'Amhaouch

⁵ -Etablissement d'enseignement musulman, lieu sacré ayant droit d'asile, lieu abritant un personnage (saint ou thaumaturge) vénéré de son vivant ou après sa mort, lieu de rencontre et de réunion des adeptes d'une confrérie , ordre religieux , monastère (Ribat), centre social, entité politique, principauté etc. ... (ou plusieurs de ces fonctions à la fois) , la notion de zaouia est complexe . Le phénomène social qu'historiens et anthropologues ont fini par désigner sous le nom générique de zaouia se présente en effet sous des formes extrêmement variées (A. Laroui, 1997 , p. 131).

⁶ - Tout semble, en effet , commercer avec l'effondrement de la dynastie mérinide et l'inertie des Beni Ouattas face à la pénétration portugaise(prise de Ceuta en 1415) . Un grand mouvement religieux, animé par l'esprit de la guerre sainte, occupe le devant de la scène politique . C'est ce même mouvement d'ailleurs qui, au nom du Jihad, portera les Saâdiens au pouvoir vers le milieu du XVI^e s. Le désarroi provoqué par la crise (crise du pouvoir et crise sociale) et la menace chrétienne qui pèse sur l'ensemble des côtes marocaines amènent « un regain de vie religieuse, comme toutes les périodes troublées, sous des formes émotives et mystiques » (Brignon et. Al., 1986, p. 199) . Les saints et les marabouts apparaissent comme les médiateurs par excellence entra Dieu et les hommes et surtout comme les sauveurs du peuple . Celui-ci se tourne vers eux, c'est-à-dire vers ceux qui , en cette période de crise, sortent de l'ordinaire et investissent dans l'extraordinaire et le prodigieux en accomplissant des miracles, en frappant l'imaginaire et en manipulant les âmes simples.

dans le Moyen Atlas, illustre cette tendance permanente des confréries et des pouvoirs locaux à vouloir supplanter le pouvoir central là où il affiche la moindre défaillance ou une incapacité à imposer son autorité à l'ensemble du territoire national.

Les éclipses du Makhzen ayant été nombreuses et son contrôle direct et permanent des territoires tribaux, et de l'espace montagnard plus particulièrement- n'ayant pas toujours été possible ni facile, les Zaouïas se sont vues attribuer un rôle de médiation considérable entre le pouvoir central et les forces locales. Cette médiation est encouragée par le Makhzen qui protège les confréries en proclamant leur inviolabilité, en leur accordant des concessions à caractère presque héréditaire (Iqta'Tamlik) et bien d'autres privilèges dont le plus important en est l'exemption d'impôt. En échange, la Zaouia doit allégeance et fidélité au Sultan, accomplir, outre sa fonction religieuse d'enseignement des préceptes de l'Islam et d'encadrement de la spiritualité populaire, une mission médiatrice entre l'Etat et la société tribale et entre les tribus elles-mêmes : elle règle les conflits inter-tribaux,, veille au respect des pactes passés entre les différents belligérants en vue de rendre possibles les opérations de labour ou de moisson, l'accès aux parcours et aux points d'eau, la fréquentation d'un souk, le respect d'une trêve, l'acquittement d'un droit, etc.

A ce rôle d'arbitrage, s'ajoute la fonction protectrice de la Zaouia : le marabout apparaît en effet comme l'homme de paix et la Zaouia comme un lieu de refuge et de protection. Ce rôle est d'autant plus important que, face aux fluctuations du pouvoir central, la société tribale est souvent fragmentée en clans rivaux de dominée par la violence. Et c'est dans ce sens que les Zaouïas -et tout leur territoire- constituent des zones d'immunité et de refuge placées sous la protection de Dieu et des saints : les hommes fuyant la violence, les fugitifs, les immigrés, les pauvres, les déracinés, les marginaux y cherchent asile ; les richesses sont placées sous la protection du sanctuaire. La Zaouia voit ainsi le nombre de ses fidèles (m'sellmin) s'accroître et leur origine ethnique et géographique se diversifier.

LA REGION DE DOUKKALA- ABDA : UN ESPACE DU SACRE PAR EXCELLENCE

Rappelons que le véritable danger venant de l'extérieur dès la fin du XVème siècle a surtout pesé sur les côtes du Maroc atlantique. Or celles-ci correspondaient à l'époque au territoire des Doukkala qui s'étendait d'Azemmour à Safi. Il n'est pas ainsi étonnant de voir se former un mouvement de jihad contre la pénétration étrangère, qui a vite pris ici l'allure de mouvements religieux incarnés par des Zaouïas ou confréries. Celles-ci ont souvent à l'origine un personnage extraordinaire, légendaire qui a su, à un moment donné de l'histoire, subjugué les foules et canaliser leur mécontentement ou leur désarroi.

L'Histoire de la Région est jalonnée d'épisodes relatifs aux épopées de tel ou tel personnage, comme de sanctuaires et de lieux de culte abritant leur tombeau. Mais tous ces personnages n'ont pas bénéficié des mêmes privilèges : un grand nombre d'entre eux non seulement n'ont pas généré de confrérie, mais n'ont même pas été élevés au rang de lieu ordinaire de culte, c'est-à-dire d'un mausolée, et leurs zaouias, après avoir été de leur vivant des centres d'enseignement et /ou de culte, ont fini par ne

plus se composer que du tombeau de leur chaïkh. A ne considérer que l'ouvrage du « Tachawuf » par exemple, l'énumération des saints et thaumaturges des Doukkala-Abda seraient un exercice fastidieux et, en tout cas, sans intérêt pour la finalité de notre étude. Nous citerons, par conséquent, dans ce qui suit les marabouts les plus célèbres autour desquels d'importantes manifestations sont organisées ou les sanctuaires qui drainent des flux importants de pèlerins en quête d'un service auprès du saint.

Nous citerons également des marabouts moins connus mais dont le site revêt un certain intérêt pour le projet PEP, en ce sens que ce site, sur la côte ou à l'intérieur, offre des possibilités importantes de valorisation d'autres ressources territoriales susceptibles de mobiliser aussi la composant culturelle dans l'offre spécifique de ce site.

C'est le cas par exemple de **Sidi Kachkal** qui se trouve sur la plage du Cap Beddouza, à 30 km au nord de Safi. Le site de ce marabout construit sur un rocher accessible en marée basse, et doté d'un climat très clément, est un lieu touristique remarquable (pêche, plage, découverte spéléologique).

Ce site a aussi une valeur historique puisqu'il abrite toute une ville engloutie (**Tighaline**) que le commandant Cousteau s'apprêtait à explorer peu avant sa mort. C'est également le lieu de pèlerinage des pauvres.

A côté de ce marabout, se trouvent également les restes de la merveilleuse **maison du Caïd Zerhouni**, construite en 1925. En pays Ahmar, respectivement près de Youssoufia, de Chemaïa et dans la commune de Sidi Chiker se trouvent les Zaouïas de Sidi Ahmed Ben Mohamed **Ben Hormet Allah**, El Haj **Thami El Oubiri** et **Sidi Chiker**

- Le mausolée de **Sidi Ahmed Ben Hormet Allah** est situé à 7 km à l'est de Youssoufia. Il a vécu dans la Région d'Ahmar durant la première moitié du XVII^e siècle. Il fonda la Zaouïa dite Hormat Allah, à l'instar des **Zaouïas El Boussounia, El Khenoufia** et **Sidi Boutayeb** qui furent toutes des medersas où étaient enseignées l'instruction religieuse et les autres disciplines de l'époque. La Medersa Hormet Allah connut aussi une formation aux métiers de la guerre, notamment le tir (Rimaya). Un moussem est organisé chaque année, au mois d'août, autour de ce mausolée ; il draine, en plus des tribus Ahmar, des populations des Doukkala, Abda et Rehamna. Ce marabout est surnommé « Moul Oued, Attay Laâzara », c'est-à-dire « celui du val, donneur de garçons ». Ce sur nom vient du fait qu'il est surtout vénéré par les femmes qui l'évoquent dans l'espoir d'avoir un enfant mâle. Enfin, aujourd'hui encore, la simplicité des croyances populaires fait qu'une personne de la région, pour être cru de son interlocuteur, jure par le saint patron.
- A 10 km au SW de Chemaïa, se trouve la zaouïa du **Salih El Haj Thami El Oubiri**. Ce personnage a vécu en pays Ahmar durant la première moitié du XVII^e siècle. Il étudia dans la zaouïa même (celle – ci préexistait donc) puis dans des medersa

à Doukkala et Chiadma, avant d'aller à Marrakech auprès d'éminents alèms tels Ahmed Ben Taher El Andaloussi, Moulay Ali Al Bouânani et Sidi Ahmed Chaoui.

- **Sidi Chiker** (cf. B.2. b2 de cette partie).

Dans les Doukkala, deux grands patrons se partagent l'espace de la sainteté : **Abou Chouaïb** d'Azemmour et **Abou Abdellah Ibn Saïd Sanhaji** de Tit.

Abou Chouaïb Ayoub Ibn Saïd Sanhaji connu sous le nom de **Moulay Bouchaïb Erredad** et surnommé Moulay Bouchaïb **EsSaria** (la colonne), est né à Abda en 463 de l'Hégire et venu à Azemmour en 541. Mort en 561 H, il a vécu presque un siècle. Personnage très pieux, Moulay Bouchaïb prolongeait tellement ses prières tout en se tenant debout, raid comme une colonne ; ce qui lui a valu le surnom de Moulay Bouchaïb Es-Saria.

Actuellement, le sanctuaire de Moulay Bouchaïb Erredad reçoit chaque jour la visite de plusieurs centaines de visiteurs venant de toutes les villes du Royaume. Il en est de même pour le sanctuaire de **Lalla Aïcha El Bahria** se trouvant près de l'embouchure de l'Oued Oum Er-Rabie. La légende raconte que Lalla Aïcha El Bahria fut la femme que Moulay Bouchaïb a connue lors de son voyage d'étude en Irak. Elle était venue le rejoindre au Maroc, alors qu'il était déjà mort, mais son bateau fit naufrage dans l'Oum Er-Rbia. Elle fut enterrée à ses côtés, à l'embouchure de l'Oued ; En réalité, cette femme légendaire fut une valeureuse guerrière qui mena le Jihad contre les chrétiens dans la région de Doukkala au point d'avoir forcé le respect de l'adversaire qui la surnomma « Aïcha la Contessa ». Dans la mémoire populaire, ce surnom est transformé en **Aïcha Kandicha** autour de laquelle d'autres légendes sont tissées.

- **Moulay Abdellah Amghar**, de son vrai nom Abou Abdellah Mohamed Ibn Abi Jâafar Ishaq Ibn Ismail Ibn Saïd Sanhaji, est né dans la Région d'Azemmour. Il fut contemporain de Moulay Bouchaïb avec qu'il était régulièrement en relation, rapporte le « Tachawuf ». Il a vécu à Tit. D'origine chérifienne, sa famille percevait l'impôt sur les populations Sanhadja vivant sur leurs terres. Leur Ribat assurait pleinement le rôle de zaouïa tel qu'il a été défini plus haut. Le respect et la notoriété dont jouissait cette famille la hissa au rang d'une aristocratie locale qui fit du Ribat de Tit un centre prospère. Actuellement, les tribus Doukkala organisent autour du sanctuaire de Moulay Abdellah Amghar le moussem le plus grand du Maroc

LE MOUSSEM DE MOULAY ABDELLAH AMGHAR : UNE MANIFESTATION ORIGINALE

Le moussem de My Abdellah Amghar, célébré depuis des centaines d'années à la mémoire de My Abdellah Amghar, constitue un rendez-vous annuel des tribus des Doukkala et compte parmi les plus importantes manifestations du genre à l'échelle nationale.

Ce grand événement se fixe comme objectif de faire du moussem le fer de lance de la promotion touristique et culturelle de la Province d'El Jadida, tout en veillant à lui préserver son caractère traditionnel.

Les activités de distraction, de loisirs et de sports occupent aussi une place importante dans le programme, s'articulant autour des symboles centenaires de la région, à savoir : le cheval (Fantasia), le faucon (chasse au faucon), arts culinaires et arts populaires (soirées musicales et folkloriques) etc....

Il existe certes d'autres moussem aussi importants, mais celui de Moulay Abdellah a la caractéristique de s'organiser au voisinage d'un littoral très attractif. Les pèlerins profitent ainsi de la baignade et de l'animation, générée par la fête. C'est un grand moment de rassemblement à prétexte religieux, de venu aujourd'hui l'occasion de réjouissances profanes, au moins pour le plus grand nombre : on assiste, en effet, à une désacralisation du moussem qui est devenu autant un motif de réjouissances profanes qu'une festivité religieuse.

Par cette originalité, le moussem de Moulay Abdellah offre un exemple intéressant d'intégration d'un objet patrimonial aux autres activités d'un lieu. Il donne ainsi l'avant-goût à un projet de territoire où la composante patrimoniale peut jouer les premiers rôles.

Chaque année, le moussem attire de 200 à 300 .000 visiteurs et près de 1500 cavaliers. Le moussem a une renommée nationale qui, au-delà des Doukkala, atteint la Chaouia, Abda, Chiadma et même le Haouz. La fantasia est dans la journée, le grand divertissement. C'est l'occasion pour les cavaliers venus des différentes régions de produire un spectacle qui honore leurs tribus respectives, et attire beaucoup de monde parmi lesquels des touristes étrangers ; Mais si les festivités de la journée se limitent essentiellement à la fantasia et au faucon, c'est pendant la nuit que se concentre la fête sous ses diverses formes. Le lieu de la fantasia se transforme en un vaste champ de spectacles : balançoires, spectacles d'illusion, voitures électriques, troupes folkloriques etc....

L'exposition des choses de la tribu dans un même espace, pendant le déroulement du moussem, constitue, par ailleurs, un événement d'intérêt socioculturel indéniable pour le visiteur qui peut, en peu de temps, s'imprégner du mode de vie des Doukkala à travers leurs us et coutumes, leurs chants et danses et leurs habillements (costumes traditionnels) etc....

LES AUTRES LIEUX DE MEMOIRE

LE MUSSE NATIONAL DE LA CERAMIQUE A SAFI.

Depuis sa création en 1991, ce musée spécialisé présente aux visiteurs et aux chercheurs une palette importante et diversifiée de la céramique traditionnelle marocaine. Le bâtiment historique qui abrite ce musée est Dar Sultan, une construction almohade du XII^e siècle. Restauré en 2005, le musée présente près de 110 pièces antiques, témoignage de la richesse de la poterie de Safi.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE LA REGION DOUKKALA-ABDA :

Ce festival est encore trop jeune pour pouvoir se prononcer sur sa valeur. Ayant à son palmarès deux éditions seulement, il a pour objectif, selon les responsables locaux, de « *fusionner les compétences artistiques de différentes cultures avec celles des artistes de la Région* ».

Safi organise, d'autre part, au mois d'août de chaque année, le festival national d'El Aïta.

LES MANIFESTATIONS DE LA PROVINCE D'EL JADIDA.

- Le festival des Doukkala à El Jadida ;
- la semaine culturelle et touristique d'Azemmour ;
- la semaine culturelle et touristique de Oualidia ;
- la semaine culturelle et agricole de Khemis Zemamra.

TROISIEME PARTIE :

ACTEURS ET IDENTIFICATION DE POLES

D'ECONOMIE DU PATRIMOINE POTENTIELS

LES ACTEURS EN PRESENCE : ENJEUX ET MODES D'INTERVENTION : CAS DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Les modes d'exploitation des différentes ressources territoriales étudiées dans ce diagnostic ont permis d'identifier, soit clairement, soit implicitement, les différents acteurs qui opèrent au niveau de la gestion et de la valorisation de chaque ressource. Beaucoup d'autres ressources ou éléments patrimoniaux ne connaissent encore aucune forme de valorisation. Seule l'institution de tutelle est connue.

Deux secteurs importants sont souvent mis en avant dès qu'il s'agit des opportunités de valorisation des ressources patrimoniales et d'intégration des actions de développement territorial en rapport avec le patrimoine : il s'agit du tourisme et de l'artisanat. Ils ne sont cependant pas exclusifs de cette valorisation.

Ainsi, l'appréhension des acteurs et de leurs stratégies ne sera réellement possible qu'au sein d'un territoire bien circonscrit et reconnu comme tel par les acteurs. La logique territoriale, en se substituant à l'approche sectorielle, engendrera de nouveaux enjeux et, par conséquent, de nouvelles stratégies pour y faire face. De cela dépendra la construction du PEP. Mais ces territoires potentiels susceptibles de porter un projet PEP ne seront connus et identifiés qu'en concertation avec les principaux acteurs et responsables du développement. Ceci aura lieu à l'issue de la restitution de ce diagnostic.

DANS LE TOURISME

Au lendemain de l'Indépendance, le plan de développement triennal de 1965 – 1967 a placé le tourisme au premier plan des priorités, mais ceci à l'avantage surtout de Marrakech, Agadir et Ouarzazate qui attiraient un grand flux de touristes étrangers ou de Casablanca qui s'est spécialisé dans le tourisme d'affaires. La région d'El Jadida a misé dans ces conditions essentiellement sur le tourisme national, alors que celle de Safi est restée pratiquement en dehors de cette dynamique.

Aujourd'hui, comment s'organise l'activité touristique dans la région et quels sont les principaux acteurs de sa promotion ?

LES ACTEURS DE LA PROMOTION TOURISTIQUE

L'INITIATIVE DE L'ETAT

Elle se manifeste à travers L'ERAC (Etablissement Régional d'Aménagement et de Construction). L'aménagement de la zone de Sidi Bouzid par exemple à Safi vise à doter le site d'une bonne efficacité touristique. L'Etat intervient aussi par le biais des avantages octroyés aux différents investisseurs en ce domaine : avances, exonérations fiscales et douanières, facilités financières sous forme de crédits accordés par certains organismes para/étatiques qui peuvent assumer parfois jusqu'à 75 % du coût du projet. En générale l'Etat prend en charge les grandes infrastructures (voies de communications, ports, aéroports) et les équipements publics de base (adduction d'eau, électrification, services sanitaires, sécurité, moyens d'information et de communication...). Cela va de soi.

LE ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES

Elles sont actives surtout à El Jadida, depuis qu'elles jouissent d'un large pouvoir d'intervention et d'aménagement de leur espace. Elles bénéficient notamment de la charte communale qui leur permet la gestion de leur territoire. Ainsi, les communes de Moulay Abdellah et d'Ouled Ghanem ont respectivement créé les stations de Sidi Bouzid et de Sidi Abed. La réussite de la station de Sidi Bouzid en fait une référence. Les collectivités ont, de ce fait, contribué de façon importante à l'urbanisation du littoral, que ce soit à Oualidia, Sidi Bouzid, Sidi Abed ou à Al Hoaouzia.

LE SECTEUR PRIVE OU SEMI-PUBLIC

La C.D.G. (Caisse de Dépôt et de Gestion) est présente à El Jadida, où elle a réalisé le golf. Cet établissement exerce depuis le plan triennal (1965 – 1967) un rôle important dans le développement touristique. Elle a privatisé la gestion de son patrimoine hôtelier avec le souci de concentrer ses efforts sur l'activité promotionnelle. Par ailleurs, les entreprises multiplient les centres de vacance qu'elles offrent à leurs salariés comme c'est le cas de l'Office National de l'Electricité à Sidi Bouzid. Mais il existe d'autres entreprises qui ont suivi cet exemple comme l'OCP (Office Chérifien des Phosphates) l'ONCF (Office National du Chemin de Fer), ONEP (Office National de l'Eau Potable), Lafarge (Cimenterie), la SGMB (Société Générale Marocaine de Banque), les Travaux publics, les Postes, la municipalité de Marrakech, la Jeunesse et Sport, les Forces Auxiliaires et l'Education Nationale qui ont transformé notamment en colonie de vacances certains de ces établissements, internats ou Cité Universitaire. Par ailleurs, quelques 300 bungalows viennent s'ajouter aux résidences secondaires de Sidi Bouzid, de Oualidia et de Sidi Abed. Mais, si les conditions naturelles sont globalement très favorables, l'effort entrepris par l'homme pour valoriser l'activité touristique a eu des effets inégaux. On est en présence d'un espace littoral très partagé. On peut, en effet, opposer un secteur nord relativement bien équipé à un secteur au sud d'Oualidia relativement délaissé par les aménageurs. En résulte un déséquilibre géographique dans la fréquentation touristique. Conscients de l'intérêt que revêt le tourisme pour l'économie de la région, les pouvoirs publics n'ont cessé d'y encourager les investissements.

Ainsi en 1995, plusieurs projets ont été réalisés et d'autres sont en phase de préparation. Le centre de vacances d'été Hacienda-International a été créé à Sidi Bouzid; il compte 64 appartements, soit 400 lits. Un autre centre a vu le jour à l'instigation des œuvres sociales de l'Office d'Exploitation des Ports (ODEP).

Le cas de la cité portugaise est très explicite. Son aménagement a posé des problèmes difficiles et complexes aux égards des objectifs programmés. Sa rénovation passait nécessairement par la lutte contre l'habitat insalubre et la restauration des édifices d'intérêt touristique. Cependant l'Etat n'a procédé qu'à la réfection de la citerne et de l'église nord de l'Assomption.

Dès 1968, un projet de réhabilitation de ce patrimoine culturel a été lancé. Il devait aboutir en 1972 à un plan d'aménagement établi par le ministère de l'urbanisme et de l'habitat. Le ministère du tourisme envisageait même de consacrer la totalité de la cité portugaise au tourisme. Elle devait être la première opération dans le cadre d'un projet nouveau désigné sous le nom de « circuit de villes fortifiées au Maroc ». Mais cela suppose de reloger 3000 habitants. Il est douteux que les ressources touristiques soient en mesure de rentabiliser une opération aussi coûteuse.

Mais alors qu'on voit se multiplier les réalisations et les projets à El Jadida, Safi et sa région restent en marge. L'éloignement des centres émetteurs d'estivants, notamment la région de Casablanca, et l'image de ville polluée – que Safi doit à son industrialisation plus ancienne- dissuadent en effet les investisseurs comme les touristes. Sa position géographique entre deux

pôles touristiques (Agadir pour le tourisme international et El Jadida pour le tourisme national) compromet aussi ses projets de développement touristique. Malgré ses nombreuses plages, elle est incapable de contrebalancer la force d'attraction d'El Jadida qui draine le maximum des estivants Marrakchi faisant ainsi d'El Jadida une plage de Marrakech.

LA VARIETE DES STRATEGIES ET DES INTERVENTIONS :

OUALIDIA, UNE STATION POUR CLASSES MOYENNES

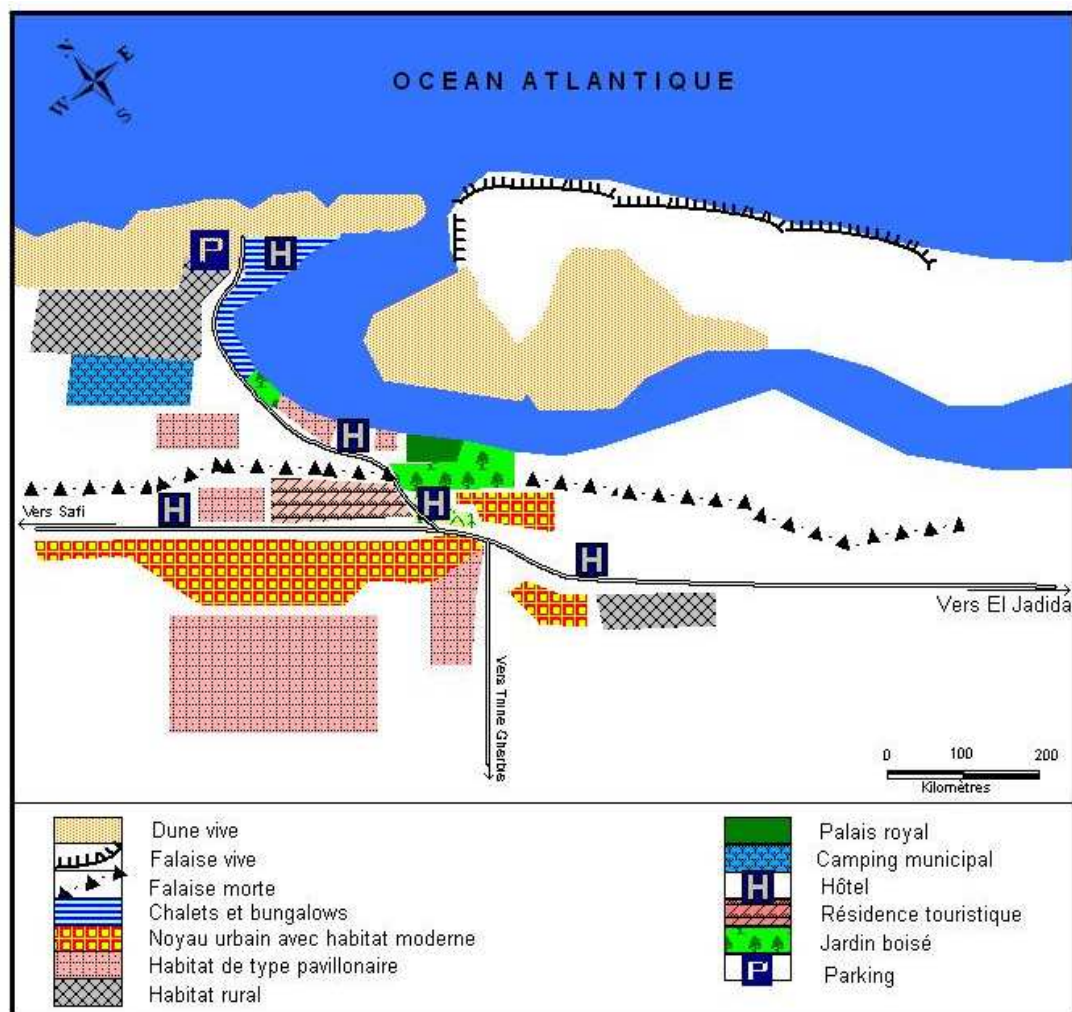
Située à la limite sud de la région des Doukkala, cette station se distingue par l'originalité de son site au long d'une lagune (fig n°12). Les premières résidences secondaires construites par les Français forment le noyau de l'extension urbaine à partir de la lagune, alors que sur le plateau s'est développé un habitat permanent, notamment le quartier PAM, dès 1970. Les équipements touristiques bordent la lagune. Elle a surtout un rayonnement régional puisqu'elle attire surtout les classes moyennes de Marrakech et Safi. La diversité des moyens d'hébergement est importante. Ici la location chez l'habitant s'ajoute au camping, à l'hôtel et à la résidence secondaire.

La commune a aménagé un centre touristique qui s'ajoute aux autres équipements. Il a fallu assécher les marais pour y construire un camping classé, devenu par la suite un secteur de villas, de bungalows, de cabines et douches. Ces équipements sont soit loués par adjudication chaque année ou vendus, pour le cas des villas, aussi bien à des particuliers qu'à des personnes morales.

Aujourd'hui, l'activité touristique de ce beau site est en voie de renforcement par la création de nouvelles structures d'hébergement : résidences de haut standing (cité des jardins), hôtels, maisons d'hôtes, etc.

Le regain d'intérêt pour le Palais Royal de Oualidia, manifesté récemment par Sa Majesté le Roi, est de nature à redynamiser l'ensemble des activités de ce centre.

Fig n°8 : La baie de Oualidia : potentiel et équipements touristiques



Oualidia n'étant pas reliée au réseau d'adduction d'eau potable à partir de l'Oum

Er-Rbia comme les autres villes (El Jadida, Safi, et Azemmour), exploite donc l'eau d'une nappe déjà surexploitée pour les besoins agricoles. La forte demande oblige donc à de fréquentes coupures pendant la journée ce qui pose des problèmes aux estivants.

SIDI BOUZID, UNE STATION COMMUNALE DE STANDING

La station est située à 5,6 km au sud d'El Jadida et appartient à la commune de Moulay Abdellah, à 7 Km de la ville. Elle a été créée en 1968 à la faveur de la nouvelle loi qui accorde aux communes une plus large autonomie dans la gestion de leur espace; Le morcellement communal a concerné des terrains de la commune avec 5 ha au début, auxquels se sont ajoutées d'autres acquisitions de terrains soit à l'amiable ou après expropriation.

La viabilisation des terrains, l'électrification, l'alimentation en eau potable et la mise en place d'équipements collectifs ont nécessité un emprunt de 20 millions de centimes auprès du fonds d'équipement communal (F.E.C.). La corniche, les accès à la plage et les espaces verts étaient à la charge de la province d'El Jadida. Quant à la desserte de la station, c'est le ministère de l'équipement qui s'en est chargé. Sur l'ensemble de Sidi Bouzid, 520 bungalows de 1 à 2 pièces, chalets de plus de 2 pièces, et autres villas ont été construites sur 26 ha.

Sur 7 autres ha, on a installé les centres de vacances, dont l'Office National de l'Electricité fut le premier bénéficiaire avec un lot de terrain de 20 000 m² : là ont été édifiés des bungalows, des terrains de sport, une piscine et divers équipements. D'autres personnes morales ont suivi comme l'ONEP (Office National de l'Eau Potable), l'ODEP (Office d'Exploitation des Ports), l'ORMVAD (Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala), la BMCE (Banque Marocaine du Commerce Extérieur), la RATC (Régie Autonome de Transport de Casablanca) ou la mairie de Marrakech.

La réussite de cette station tient surtout à la bonne gestion des aménagements et des équipements par la commune. Le caractère de résidence secondaire prédomine encore, mais cette station a tendance à se transformer en un petit centre urbain convoité par les cadres de l'OCP, de l'ONCF et des ports. Sidi Bouzid est promu au rang de centre urbain au recensement de 1994.

Aujourd'hui, son extension est spectaculaire : elle se fait aussi bien vers El Jadida que vers Moulay Abdellah mais aussi de la côte vers l'intérieur. Sidi Bouzid ne forme plus qu'un tissu urbain avec El Jadida.

SIDI ABED: UNE STATION EN DIFFICULTE

A Sidi Abed, au sud de Jorf Lasfar, la faible affluence des touristes n'a pas permis de rentabiliser les équipements et les services loués par la commune. En définitive, le projet reste inachevé, comme le montre l'état de certaines villas dont les travaux de construction n'avancent plus depuis bien longtemps.

En plus de l'ensablement, il y a le problème de l'eau qui se pose avec acuité, surtout pendant les périodes creuses. Les coupures d'électricité sont fréquentes, ce qui produit aussi des coupures d'eau. La R.A.D.E. (Régie Autonome de Distribution de l'Eau), qui alimente Sidi Abed, exploite un puits par pompage électrique. Petit centre modeste et en voie de paupérisation, Sidi Abed semble s'éloigner de la vocation touristique.

AL HAOUZIA : UNE STATION POPULAIRE ET UN GOLF ROYAL DE HAUT STANDING

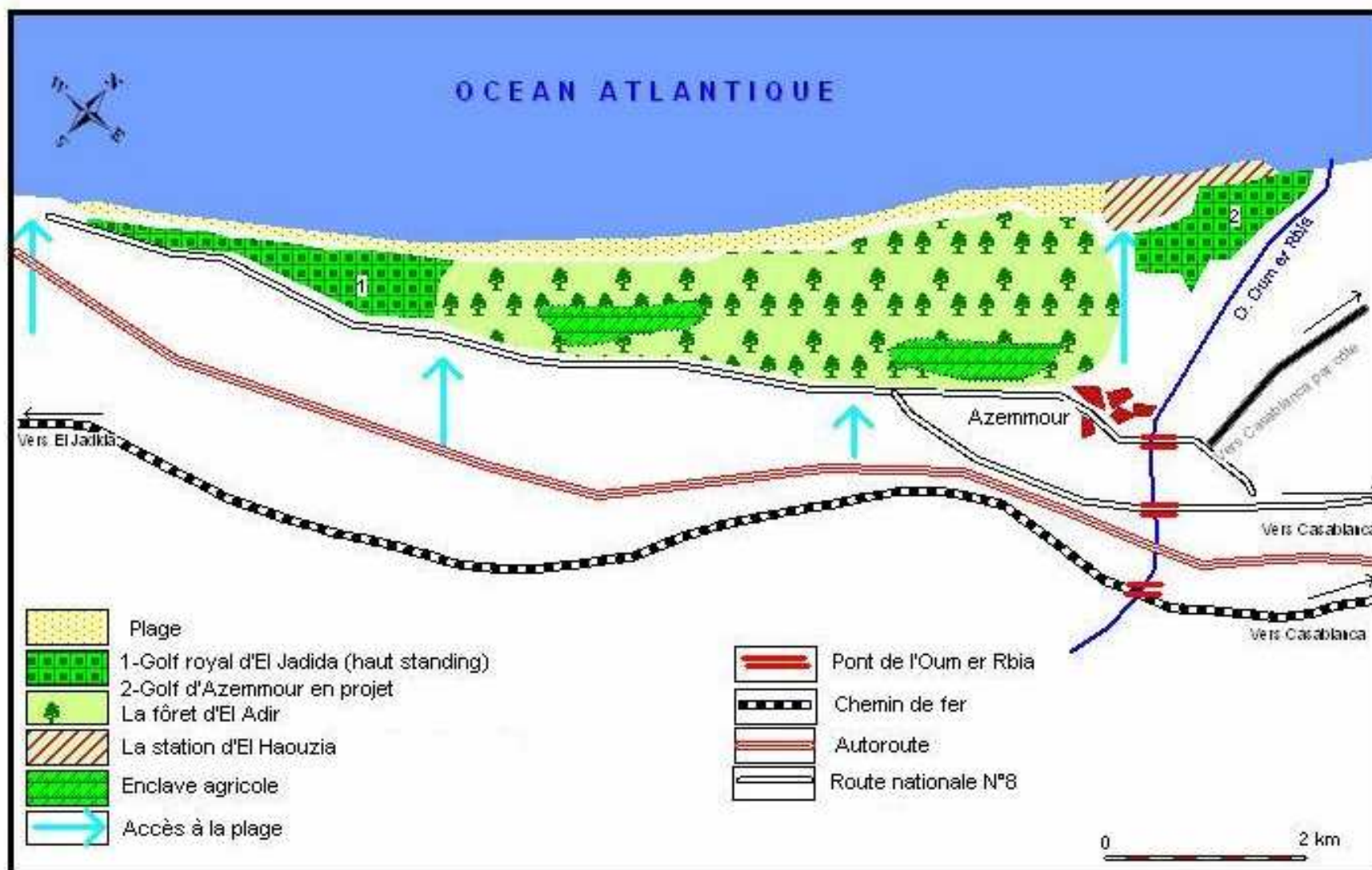
Le domaine d'Al haouzia est mixte : il associe une station balnéaire populaire et un nouveau golf royal (golf d'El Jadida) ; alors qu'un autre golf est en projet à Azemmour. La station est destinée surtout aux classes modestes.

LA STATION BALNEAIRE D'AL HAOUZIA

Elle couvre 54 ha provenant du domaine public forestier, acquis en occupation temporaire par la commune d'El Haouzia. Les constructions qui y sont actuellement implantées relèvent en majorité de l'initiative d'organismes publics ou semi- publics et sont destinées à l'hébergement de leurs employés. Il s'agit d'œuvres sociales dépendant de l'ONCF (3 ha), de l'ONPT (2ha), du Service de la Jeunesse et des Sports (10 ha) et des Forces Auxiliaires (2,5 ha).

On y trouve aussi des logements administratifs, un café restaurant, un parking et un centre commercial. Les revenus provenant de la location de ces immeubles vont dans les caisses de la commune d'Al Haouzia où ils représentent 25 % des recettes globales. Les équipements balnéaires en question sont constitués de bungalows, de campings, de logements administratifs et de quelques équipements de loisirs collectifs (piscine, café, restaurant).

Fig n°9 : Le site d'El Haouzia : potentiel et aménagements touristiques



LE GOLF ROYAL D'EL JADIDA

Il s'agit, en plus du golf (18 trous), d'un complexe hôtelier et résidentiel qui lui est attenant. L'ensemble couvre une superficie totale de 120 ha. Les terrains sur lesquels reposent ces installations appartiennent au domaine public forestier. Ils ont été acquis par la C.D.G. en occupation temporaire selon un bail de 99 ans. L'hôtel est d'un excellent standing. Il comprend 108 chambres et 10 suites.

Un projet d'extension de 39 villas est à l'étude. Les projets de développement de l'hôtel portent actuellement sur la promotion de certaines activités sportives et de loisirs (tir à l'arc, bridge, pétanque, etc.). La rentabilité du golf, tout autant que celle de l'hôtel qui l'accompagne, n'est pas encore assurée. Les responsables de ces installations de loisirs de haut standing misent sur le long terme. Il convient de noter que le complexe golf-hôtel-résidences secondaires dispose d'une station d'épuration spécifique pour ses eaux usées, alors que pour la station balnéaire du centre d'Al Haouzia, l'usage des fosses septiques est la formule la plus courante. Ces équipements participent pour 20 % environ au total des recettes perçues par la commune d'Al Haouzia. Un autre golf est en projet à Azemmour, ce qui ne fait qu'augmenter les besoins en eau de la ville.

Le golf royal d'El Jadida, grand consommateur d'eau, est alimenté à partir de la conduite d'eau de Sidi Daoui, d'une capacité de 180l/s. Il est également doté d'une station de pompage et d'un réservoir de 250m³. Mais si les besoins sont actuellement satisfaits, des problèmes pourront facilement se poser en cas de pénurie d'eau, surtout si le golf d'Azemmour (en projet) voit le jour.

DANS L'ARTISANAT

EN PAYS ABDA

L'activité de la poterie et de la céramique est dominante au niveau local et national. Cependant, le reste de la Province connaît d'autres métiers productifs liés en grande partie au secteur agricole et bâtiment, représentés par des métiers comme la menuiserie, le plâtre, la ferronnerie utilitaire, le textile (couture traditionnelle, tailleur, tricot, broderie) et des métiers de services tels que : mécanique-auto, tôlerie, soudure, maçonnerie etc.... .

Les acteurs en présence sont :

ADMINISTRATIONS ET ÉTABLISSEMENTS

La Chambre d'Artisanat

La chambre de l'artisanat agit dans un cadre institutionnel. Elle a été créée en 1993 et composée de 19 conseillers issus de différents corps de métiers et des différents centres de la province :

- Catégories de métiers productifs et arts : 12 conseillers
- Catégories de métiers de service : 07 conseillers

Tableau n°7 : Répartition des chambres d'artisanat par commune en pays Abda

Section	Métiers d'arts	Métiers de services	Total
Safi	> 06	> 03	> 09
Gzoula	> 02	> 01	> 03
Abda	> 02	> 01	> 03
Youssoufia et Chemaïa	> 02	> 02	> 04
Total Général	>12	> 07	> 19

La Délégation de l'Artisanat

Elle a été créée en 1975. Son effectif s'élève à 17 fonctionnaires dont 6 affectés au centre de qualification professionnelle de céramique. La mission de la délégation est l'encadrement administratif.

Le centre de formation professionnelle de céramique

La ville de Safi dispose d'un centre de formation professionnelle de céramique fonctionnel depuis les années cinquante, situé au sein du siège de la Délégation de l'Artisanat ; sa capacité d'accueil est de 80 stagiaires. La durée de formation est de 2 années et dispense 2 niveaux de formation : spécialisation et qualification.

Les Associations d'artisans

L'artisanat opère aussi dans un cadre associatif, le nombre de ces associations s'élève à 10, qui s'activent dans différentes catégories professionnelles :

- Poterie 6 associations
- Menuiserie 1 association
- Coiffure 1 association
- Couture traditionnelle 1 association

Les coopératives d'artisanat :

Le domaine de l'artisanat est ouvert aux coopératives qui opèrent dans plusieurs activités au niveau de toute la province.

- Poterie 4 coopératives
- Menuiserie 1 coopérative
- Ferronnerie 3 coopératives
- Maçonnerie 1 coopérative

Tableau n°8 : Répartition des coopératives par type et lieu d'activité en pays Abda.

Nom	Branche d'activité	Lieu d'activité	Nombre d'adhérents
Amal	Poterie	Safi	119
Al Hassania	Poterie	Commune	14
		Rurale Saâdla	
Moubdii Al khazaf	Poterie	Safi	10
Avenir d'exportation	Poterie	Safi	18
Assafina	Menuiserie	Safi	19
Mahdaoua	Ferronnerie	Commune	
		Rurale sbiaâte	16
Lamdahine	Ferronnerie	Commune	
		Rurale Goraâni	36
Hmar	Ferronnerie	Chemaïa	09
Takadoume	Maçonnerie	Youssoufia	09

CREDITS ARTISANAUX

Les artisans peuvent bénéficier des crédits à un taux préférentiel accordés par la banque populaire et cela grâce à un accord signé en 1999 entre cette banque, le ministère de l'artisanat et économie sociale et la fédération de la chambre de l'artisanat. L'octroi de ces crédits artisanaux aux artisans s'effectue après étude de leurs dossiers par un comité tripartite (banque populaire, délégation et chambre d'artisanat).

Les activités principales :

La poterie :

La poterie reste l'activité la plus importante avec plus de 170 ateliers et plus de 1300 potiers, utilisant près de 3000 fours.

Tableau n°9 : Principaux sites de poterie en pays Abda

Site	Nombre d'ateliers	Nombre des potiers	Nombre de fours traditionnels	Nombre de fours à gaz
Colline des potiers	42	852	72	22
Vallée Chaâba	75	420	80	
Sidi Abderrahmane	14	77	30	9
Commune Saâdla	30	155	44	6
Route Marrakech	8	160	6	17
Autres	4	130	5	7
Total	173	1327	237	61

La ferronnerie :

La ferronnerie est une activité importante dont le nombre d'artisans avoisine les 400 personnes.

Tableau n° 10 : Les ateliers de ferronnerie en pays Abda

Lieu	Nombre d'ateliers	Nombres d'artisans
Commune rurale Goraâni	46	96
Commune rurale sbiaâte	34	60
Commune urbaine Chamaïa	44	99
Commune Urbaine Jemaâ Shim	38	101
Ville Safi	22	34
Total	184	390

Chantiers ouverts :

- Projet de construction d'un village des arts marocains à Safi :

Un plan d'action est mis en place pour accroître la productivité du secteur et de disposer des moyens nécessaires pour moderniser cette activité et la rendre compétitive. Pour cela, une convention tripartie a été signée en 1999 entre la banque populaire, le ministère de l'artisanat et l'économie Sociale et la fédération de la chambre de l'artisanat pour financer les projets PME avec un taux d'intérêt préférentiel. Le plan d'action vise l'aménagement d'un environnement favorable à l'émergence de la PME par la mise en place de zones d'activités de l'artisanat. Pour cela, un projet de construction d'un village des arts marocains à Safi, sur la route de Marrakech, d'une superficie de 8,5 ha, a été mis en oeuvre. Ce village abriterait les métiers d'arts et de production dont 117 ateliers de poterie et céramique, des ateliers pour des coopératives, une grande salle d'exposition et le reste sera réservé aux métiers de bois, fer forgé, textile et vannerie.

Le village recasera les potiers de la vallée de Chaâba pour créer ensuite un environnement favorable à l'émergence de l'entreprise artisanale, les assister dans les domaines de la production et la promotion et les accompagner pour défier la compétitivité. Ce projet sera réalisé grâce aux efforts conjoints de la commune urbaine de Safi, le ministère de l'artisanat, la chambre de l'artisanat, le conseil régional de Doukkala-Abda.

- **Station d'extension d'argile :**

Il s'agit d'un projet dont la réalisation sera bénéfique pour l'activité de la poterie, qui aura besoin d'une station d'extension d'argile pour accompagner l'évolution de la demande sur cette matière.

- **L'extension de la cité de ferronnerie :**

Le Projet d'extension de la cité de ferronnerie de Chamaïa et de Sbiaâte permettra l'amélioration des moyens de production et la fixation des forgerons et, par conséquent, la limitation de l'exode rural.

- **La revalorisation des métiers traditionnels** et leur adaptation aux exigences de la compétitivité :

Il s'agit de la revalorisation métiers traditionnels et leurs réadaptations aux exigences de la compétitivité par l'équipement des ateliers de poterie par des fours à gaz qui remplaceront les fours à bois.

EN PAYS DOUKKALA

Les responsables du secteur de l'Artisanat sont conscients à la fois de l'importance de ce secteur aux plans économique et de l'emploi, ainsi que des défis majeurs auxquels il fait face (la mondialisation, la concurrence des produits artisanaux par ceux de l'industrie moderne et la nécessité de faire de ce secteur un levier du développement économique et social par le biais de sa qualification). Il relève, à ce propos, les contraintes actuelles auxquelles il est soumis, à savoir :

- la faiblesse du capital ;
- une absence de l'esprit de coopération chez la majorité des artisans ;
- la faiblesse de l'organisation coopérative et associative ;
- de grandes carences au niveau de la gestion et du fonctionnement.

ADMINISTRATIONS ET ÉTABLISSEMENTS

La Délégation de l'Artisanat :

Elle se trouve actuellement sous tutelle du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ce qui rapproche l'artisanat, en tant qu'économie sociale et pan important du patrimoine national, du tourisme que l'on tend à développer à travers, entre autres, l'intégration des ressources patrimoniales dans la politique de la promotion touristique au Maroc. Elle s'inscrit dans la politique nationale du secteur en adaptant ses programmes locaux aux orientations générales de cette politique.

La chambre d'Artisanat :

C'est un corps élu qui agit, par conséquent, dans un cadre institutionnel. Elle est composée de conseillers issus de différents corps de métiers et des différents districts électoraux de la Province. Dépourvu de moyens et de pouvoir réel de décision, le conseil de la chambre ne joue, en réalité, aucun rôle décisif dans le développement du secteur.

Le Centre de Formation Professionnelle :

Il se trouve au siège de la Délégation (17 filles stagiaires au titre de l'année 2005 – 2006, en deuxième année de formation). La Délégation initie également un autre type de formation au sein de l'entreprise dit « programme de formation par progression » ou « par apprentissage ». Ce programme applique les clauses de la convention signée entre le Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale (devenu Ministère du Tourisme et de l'Artisanat), la Chambre d'Artisanat et le Secrétariat d'Etat chargé de la Formation Professionnelle. Ce programme a débuté en février 2005 ; il concerne une formation générale et une formation technique dans les principaux métiers connus de la province. A côté du centre principal situé à El Jadida, deux annexes ont été créées

respectivement à Azemmour et Sidi Bennour, la première au sein du complexe artisanal de la ville et la seconde au sein du complexe culturel du centre de Sidi Bennour.

Tableau n°11 : Répartition des stagiaires « progressifs » selon le métier et le centre en pays Doukkala (situation au 31/12/2005)

Centre	Nbre des entreprises	Nbre de «progressifs »	Cordonnerie	Textile	Bois	Métaux	Verre	Argile
El Jadida	41	79	01	41	14	20	03	-
Azemmour	11	18	-	09	09	-	-	-
Sidi Bennour	33	62	01	30	15	16	-	-
Bir jdid	10	16	-	-	03	13	-	-
Ouled Frej	07	12	-	05	04	03	-	-
Sebt Souib	07	10	-	-	-	-	-	10
Khemis Zemamra	06	12	-	001	-	11	-	-
Sidi Smail	06	08	-	06	-	02	-	-
Sidi Abed	02	03	-	03		-	-	-
Total	123	220	02	95	45	65	03	10

Les coopératives :

Au nombre de 12, elles opèrent dans plusieurs centres et communes de la province et dans différentes catégories de métiers. Elles comptent actuellement près de 146 adhérents.

Tableau n°12 : Répartition des coopératives d'artisans en pays Doukkala

Coopérative	Date de création	Lieu	Nbre d'adhérents
Coop. Labrija de plâtre	26/7/1996	El Jadida (complexe artisanal)	10

Coop. des Tisseuses	17/3/1964	El Jadida (complexe artisanal)	9
Coop. Oum ErRabia (textile, broderie, couture)	14/6/1988	Azemmour (complexe artisanal)	12
Coop. de menuiserie Doukkala	20/11/1995	El Jadida (complexe artisanal)	08
Coop. Al Massira des potiers	15/3/1997	Ouled Hsseïn	13
Coop. El Farah de textile	13/3/1997	Sidi Abed	27
Coop. Avenir de Zellij traditionnel	12/4/2000	Azemmour (complexe artisanal)	07
Coop. El Hassania Kherqa Saïssia	03/4/2002	Zaouia Saïss	16
Cop. El Kheïr de menuiserie	11/11/2002	Sidi Bennour	08
Coop. d'Arts des Femmes de Mazagan	15/7/2005	El Jadida (Place Hançali)	08
Coop. d'Artisans du Bois (Kounouz Darif)	16/8/2005	Azemmour (complexe artisanal)	07
Coop. El Fath de production et de commercialisation	15/3/1997	El Jadida (complexe artisanal)	17

LES ASSOCIATIONS :

Au nombre de 12, elles sont créées pour contribuer à l'organisation et à l'encadrement des différents métiers du secteur artisanal. Mais de l'avis des responsables locaux, ces associations souffrent actuellement d'handicaps sérieux, à savoir en particulier une faible qualification de leurs membres, un manque de coopération autour des programmes de développement en cours et une faible organisation au sein de l'association elle-même.

Tableau n°13 : Répartition des coopératives d'artisans selon les métiers en pays Doukkala

Nom de l'association	Date de création	Lieu	Nbre d'adhérents
Ass. Al Massira (Hammams et Douches)	15/10/1991	El Jadida	24
Ass. Labrija de couture traditionnelle	11/12/1992	El Jadida	56
Ass. des hydro électriciens	11/6/1998	Sidi Bennour	23
Ass. Labrija de Coiffure	01/6/1990	El Jadida	31
Ass. 3 ^{eme} millénaire de coiffure	26/02/2002	Azemmour	07
Ass. Cadi Ayad des orfèvres	23/7/2001	Azemmour	10
Ass. Professionnelle des Ferronniers	03/8/2001	Azemmour	08
Ass. En-Nasr de Menuiserie	28/4/2000	Azemmour	09
Ass. Nahda de Sebt Souib (couture djellaba)	26/4/2005	Sebt Souib	39
Ass. des Hydroélectriciens d'Ouled Frej.	4/3/205	Ouled Frej	32
Ass. des Hydroélectriciens de Sidi Smaïl	16/01/2005	Sidi Smaïl	23
Ass. Al Massira des Potiers Ouled Hssein	05/5/2005	Ouled Hssein	41

La stratégie du développement du secteur s'appuie sur quatre axes principaux :

- Mener des études de bases pour mieux comprendre le secteur dans sa structure et son fonctionnement ainsi que pour produire des banques de projets sur celui-ci.
- Organiser les métiers en vue de faire face à la concurrence sur les marchés. L'organisation de la commercialisation, l'amélioration de la qualité et le marketing constituent les axes de ce volet.
- Créer les conditions de financement les meilleures pour promouvoir la PME.
- Développer les programmes de qualification des ressources humaines (formation professionnelle, formation par « progression » ou « par apprentissage »).

BILAN, CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

LE CONSTAT

La région de Doukkala-Abda se caractérise par la présence de ressources patrimoniales relativement importantes et diversifiées. Elle est riche d'une histoire ancienne, de savoir-faire spécifiques, d'un cadre naturel et paysager remarquable. Par contre, les valorisations actuelles restent faibles. La stratégie de développement retenue relève encore d'une approche productiviste classique qui ne laisse que peu de place à la mobilisation économique du patrimoine. Celle-ci revêt deux aspects principaux :

- o soit les ressources patrimoniales ne sont pas du tout investies
- o soit elles sont utilisées, mais leur potentiel patrimonial n'est pas exploité

Ce clivage se retrouve aussi au niveau géographique : l'opposition littoral / arrière-pays est ici très nette. La bordure concentre en effet la très grande majorité des activités économiques qui sont en plus polarisées sur les deux capitales provinciales : Safi et El Jadida.

DES RESSOURCES PATRIMONIALES NON VALORISEES

L'arrière-pays possède un patrimoine singulier formé par les produits agricoles, les traditions et quelques richesses historiques et architecturales. Par contre, sa valorisation est aujourd'hui inexistante. Les différentes délégations, faute d'y trouver des acteurs représentatifs et structurés, ne connaissent pas toujours avec précision ce qui s'y passe. Parmi les trois grands secteurs aujourd'hui capables de générer des dynamiques économiques locales, seules l'agriculture est réellement présente. L'artisanat produit surtout pour les besoins locaux car le tourisme est inexistant. Pourtant, certains projets souhaités sur cette zone s'appuient sur l'émergence d'un tourisme rural ; mais à ce jour, rien n'est encore fait. Deux stratégies sont envisagées : organiser ce tourisme depuis les principaux pôles touristiques ou créer des circuits autonomes, cette dernière option semblant plus difficile.

DES RESSOURCES PATRIMONIALES SOUS-VALORISEES

Le patrimoine naturel littoral est aujourd'hui largement reconnu comme tel par l'ensemble des acteurs régionaux. Mais il ne s'agit que d'un tourisme de cueillette, peu structuré, même si quelques stations balnéaires profitent encore de leur notoriété passée. Le principal projet présent sur la région s'inscrit dans le cadre du plan Azur. Il prévoit la création d'une station touristique au nord d'El Jadida, Mazagan, et la construction de 8000 lits, ce qui multipliera par 9 le nombre de lits touristiques actuel.

Ce programme très ambitieux, qui constitue un axe majeur de la stratégie de développement touristique nationale, ne s'appuie pourtant pas sur les richesses locales autre que le cordon littoral qu'il va aménager. Il s'inscrit dans une logique de tourisme de masse qui ne possède que peu d'ancrage territorial. Pourtant, la proximité du site d'El Jadida et de sa Cité portugaise, nouvellement classé au patrimoine mondial de l'humanité, aurait pu faciliter cette articulation. Mais le patrimoine bâti souffre encore d'un manque de reconnaissance et les quelques opérations de restauration engagées n'ont pas encore permis de faire aboutir des projets de valorisation (il en est de même à Safi).

La poterie de Safi souffre aussi d'un manque de reconnaissance patrimoniale. En effet, si la conservation de la colline des potiers et le musée de la Céramique témoignent d'un intérêt local pour cette activité, les professionnels et la délégation de l'artisanat ne s'inscrivent pas dans la recherche d'une reconnaissance de qualité spécifique pour leur produit. Leur souci actuel reste la productivité et la commercialisation. Ces préoccupations se traduisent par des travaux en cours sur l'amélioration de la qualité. Mais ceux-ci ne s'attachent pas à conserver et transmettre les savoir-faire locaux ; ils s'inscrivent uniquement dans une recherche de qualité générique (fours à gaz, processus de fabrication, etc.). Si ce travail est nécessaire, notamment au regard des avancées sociales et en terme d'impact écologique, le risque est que la Poterie de Safi y perde son identité, ses spécificités. L'idée suggérée par l'association Culture et Loisirs de monter un écomusée est à ce titre intéressante. En effectuant ce travail d'inventaire et de mise en exposition des objets, mais aussi des savoir-faire et des traditions (contrairement au musée de la Céramique), l'écomusée pourrait travailler à l'émergence d'une conscience patrimoniale. Celle-ci serait alors la meilleure garante des spécificités locales et la meilleure chance d'arriver à maintenir une capacité locale de différenciation.

Les productions agricoles constituent aussi un potentiel sous-exploité. Si la démarche « produit de terroir » est aujourd'hui bien développée dans d'autres pays (notamment européens) ou sur certains produits (Huîtres de Oualidia), les productions locales peinent à exister en dehors de leur compétitivité par les prix. Pourtant, certains produits locaux possèdent des qualités à valoriser.

QUELQUES FACTEURS EXPLICATIFS :

Parmi les éléments explicatifs, on peut noter des défaillances dans la coopération entre les délégations et entre le public et le privé (associations, professionnels), alors que de nombreux secteurs sont interdépendants (tourisme et artisanat, tourisme et culture).

Cette lacune s'explique aussi en partie par le manque d'organisation et de structuration des filières professionnelles. Ce constat, largement partagé par les principaux acteurs régionaux (et nationaux), a permis de mettre en place des politiques volontaristes d'aide à la création de coopératives. Celles-ci, une fois créées, deviennent des interlocuteurs crédibles tant pour les pouvoirs publics que dans le cadre des négociations commerciales. En outre, elles permettent dans plusieurs cas d'œuvrer aussi pour le développement humain.

LE RISQUE DES PRESSIONS ECOLOGIQUES ET SOCIALES :

L'état des lieux mené sur la région traduit une sous représentation des valorisations patrimoniales. La majorité des acteurs sont aujourd'hui inscrits dans des logiques économiques productivistes, souvent peu respectueuses ou du moins peu préoccupées par le patrimoine local. Celui-ci, qu'il soit naturel ou culturel, est clairement en danger et à ce titre doit être protégé.

Mais le concept de Pôle d'Economie du Patrimoine ne se limite pas à une simple sauvegarde. Il acte le fait que le patrimoine puisse être une ressource territoriale, s'il est valorisé comme tel. Il demande par contre de dépasser la recherche de productivité ou de qualité générique pour une qualité spécifique. L'idée de transmission y devient centrale.

Mais s'inscrire dans ce type de démarche nécessite tout d'abord de prendre conscience des richesses locales. A ce titre, le tourisme est particulièrement influent. En plus de permettre la création de richesses économiques, il peut, s'il est bien mené et accompagné, œuvrer à déclencher ce type de conscience et agir en révélateur des ressources. Une fois révélée, ces ressources doivent être valorisées dans une approche globale construite sur la complémentarité des différents secteurs. Mais il est pour cela nécessaire de créer les collaborations, les échanges et de passer des modes d'action par filière à une politique territoriale.

DES ACTEURS ENTRE DEVELOPPEMENT ET PROTECTION

La Région de Doukkala Abda connaît des mutations importantes et de nouvelles formes de Gouvernance émergent à la fois sur le littoral mais également dans l'arrière pays. Ces nouveaux positionnements de quelques « acteurs reliant » sont moteurs de nombreuses dynamiques avec le souhait d'associer la dynamique traditionnelle avec les éléments de modernité. Le milieu associatif joue un rôle de plus en plus important dans l'organisation de l'espace, dans le paysage social et institutionnel. De nouveaux enjeux autour de la gestion du patrimoine dans la région de Doukkala Abda apparaissent. Les transformations à l'œuvre, souvent discernables par leurs inscriptions spatiales, permettent de comprendre la volonté de quelques acteurs à se positionner sur de nouveaux créneaux de développement.

Trois grandes familles de PEP sont susceptibles d'émerger dans la Région de Doukkala Abda, différenciées par des traits spécifiques et marquée par :

- o Une dominante liée au tourisme culturel et rural visible dans l'arrière pays un peu loin de la côte qui semble polariser les l'ensemble des activités touristiques
- o Une dominante liée aux savoir-faire et aux filières artisanales autour de la valorisation des produits spécifiques (poterie de Safi par exemple),
- o Une dominante liée à l'émergence d'un développement touristique balnéaire à Safi mais surtout à El Jadida

Le fait d'intégrer et d'interroger davantage d'acteurs sur les périmètres définis permettra de mieux rendre compte de la manière dont est « produit » du patrimoine, comprendre les processus et les dynamiques que l'on pourra lier au processus de patrimonialisation, poser la question de la légitimité de ceux qui « font » patrimoine, analyser les luttes de pouvoirs, les conflits et les intérêts de chacun, ainsi que le rôle des différents acteurs qui participent sur la scène locale.

Cette question de gouvernance patrimoniale suppose que le patrimoine, étroitement lié au territoire et par la même à des questions d'identité, de citoyenneté, d'appartenance, soit traité de manière sensible et intelligente comme un ensemble de caractéristiques qui font parler un territoire. Dans de nombreux projets, on parle de gouvernance territoriale, la notion de « gouvernance patrimoniale » doit être exploitée dans le cadre de la deuxième phase de l'étude.

L'ambition des Pôles d'Economie du Patrimoine est bien de construire des projets de territoire qui utilisent le patrimoine, non plus comme de simples objets culturels ou touristiques, mais comme des atouts importants d'un développement innovant, en phase avec les attentes des citoyens, connecté avec l'ensemble de l'activité économique, délibérément inscrit dans la modernité. Milieux naturels fragiles et d'une diversité patrimoniale exceptionnelle, les territoires de la Région de Doukkala-Abda constituent un enjeu

essentiel pour l'environnement et les ressources naturelles, le patrimoine culturel et le développement durable des sociétés locales de cette région. Mais aujourd'hui, plusieurs défis doivent être relevés à brève échéance : on constate une surexploitation des ressources, une dégradation des milieux et du littoral, une mutation de certaines activités, et des disparités régionales croissantes avec un exode rural fort et le risque d'une marginalisation et d'un changement dans le rapport aux objets.

Pour faire face à ces défis, il convient de faire prendre conscience à tous les habitants de ces territoires de la richesse et l'importance économique de leur patrimoine : en particulier aux jeunes afin qu'ils soient capables de passer d'un système à l'autre sans rien perdre de leur identité...

Car c'est en valorisant ce patrimoine, notamment par un débouché touristique que les acteurs pourront offrir un avenir à leurs enfants, mais en se gardant aussi de tout miser sur cette activité. Car ce tourisme, qui reste fondé sur la qualité des paysages et du patrimoine repose sur ressources qui restent fragiles et tributaires de nombreux aléas.

Comment mettre en œuvre la procédure afin d'articuler une logique de territoire de projet avec une ambition affichée de structurer un véritable projet global de développement patrimonial ?

Portant en germe la création de lien entre des groupes spécifiques, quelques pratiques encore modestes existent. Ces pratiques n'excluent pas une certaine nécessité et une certaine envie de construire des actions concertées plus globalisantes à l'échelle du territoire.

UN BESOIN POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE REFERENCES COMMUNES

La procédure Pôle d'Economie du Patrimoine soulève la question du faire ensemble, le souhait d'établir des projets autour d'éléments patrimoniaux, L'ambition étant de construire des projets de territoire qui utilisent le patrimoine, non plus comme de simples objets culturels ou touristiques, mais comme des atouts importants d'un développement innovant, en phase avec les attentes des citoyens, connecté avec l'ensemble de l'activité économique. Il s'agit donc de donner du sens aux projets existants et de mettre en réseaux les acteurs pour mutualiser les projets de la Région. Il s'agit de mobiliser des acteurs et de coordonner leurs actions.

Malheureusement, le cadre juridico réglementaire en place au Maroc ne fonctionne comme référence commune que pour des milieux très limités (administration, Ong, pouvoir locaux). Souvent seule les grands projets de développement impulsés par des ONG internationales semblent être mobilisateurs et permettent d'impulser des actions concrètes : se pose donc la question des conditions de la mise en place de ces projets pour qu'ils puissent jouer un rôle fédérateur.

En effet, Les acteurs en présence manquent souvent d'un véritable "savoir commun" véritablement partagé et d'une vision globale du développement de leur territoire ; il semble nécessaire, si nous voulons une bonne coordination dans le projet Pôle d'Economie du Patrimoine, de s'appuyer sur un acteur ou des acteurs leaders qui pourront être référents dans une action collective plus grande et contribuer à la construction d'un savoir commun partagé.

La production des acteurs (ou du moins l'aide à l'émergence des acteurs) est actuellement complètement étouffée par une trop grande production institutionnelle qui fabrique de faux acteurs.

La construction de l'action locale et de l'ordre localisé ne se fera que si le projet de Pôle d'Economie du Patrimoine a la capacité de jouer et de fédérer avec des acteurs mobilisateurs.

PROPOSITION METHODOLOGIQUE POUR LA SUITE DU PROGRAMME (PHASE 2)

LE TRAVAIL D'INTERROGATION DES ACTEURS

L'objectif de cette mission⁷ est de faire un état des lieux qui permette :

- **D'évaluer et de connaître les dynamiques d'acteurs** à l'échelle de la Région de Tadla Azilal et de Doukkala Abda
- **D'identifier un noyau de personnes** leaders pouvant constituer l'amorce d'une mobilisation pour faire émerger un projet de développement de territoire pour une meilleure valorisation du patrimoine.
- **D'engager une réflexion avec les acteurs locaux** sur la procédure avec pour objectif de cerner le niveau de motivation et d'engagement.
- **D'imaginer à terme un espace de projets** amenant à une structuration du territoire ou de micro territoire de projet autour de l'objet patrimonial. Cet inventaire des actions et des organismes ou personnes ressources constitue en soi une information qui pourrait en effet être utilisée dans le cadre de la mise en place d'une procédure de type « Pôle d'Economie du Patrimoine ».

Cette approche par les acteurs nous permet d'évaluer les potentialités afin de valoriser un projet plus global de territoire et permettre une meilleure insertion des acteurs locaux dans le programme de développement. Il s'agit aussi de mieux mobiliser et connaître les ressources locales pour permettre une meilleure concertation et une meilleure synergie entre les acteurs. Enfin, il s'agit de faire émerger les meilleures conditions de la participation des populations et des petites associations au projet global « Pôle d'Economie du Patrimoine ».

⁷ Un premier travail d'investigation et d'enquêtes s'est déroulé auprès des grands acteurs des deux Région en 2006 et des acteurs de la Région de Tadla Azilal pendant les mois de juillet et d'août (Deux membres de l'équipe du CERMOSEM sont venus accompagner l'équipe de l'université de Fès dans le cadre de l'étude PEP)

Les acteurs interrogés dans le cadre de cette mission ne seront acteurs qu'au regard de notre objet de recherche. Le travail servira à déterminer les acteurs qui jouent un rôle dans la dynamique de valorisation du patrimoine à l'échelle de chaque territoire potentiel identifié. Il s'agit, dans un premier temps, de repérer ces acteurs et de le faire en respectant la proportion entre acteurs intervenant dans la face visible du projet et acteurs intervenants dans sa face cachée.

Les associations rencontrées lors du premier travail de terrain et d'enquêtes sont historiquement de nature variées mais les projets ont souvent en toile de fond d'accroître le niveau de démocratie locale et d'amener une plus grande dignité pour les populations locales (place de la femme, valorisation des produits, adduction d'eau potable, projet collectif...) ; il s'agit maintenant pour nous de repérer les acteurs susceptibles de s'inscrire dans la stratégie PEP.

Au cours de cette investigation de terrain, il s'agira de savoir si dans les Régions de Doukkala-Abda et Tadla-Azilal, le patrimoine peut-être utilisé comme atout ou levier pouvant engendrer un développement innovant pour un territoire.

ELEMENTS DE METHODOLOGIE SUR LE TRAVAIL D'INTERROGATION DES ACTEURS

Pour mener ce travail d'investigation, nous réaliserons des entretiens à partir de guides d'entretien destinés à appréhender l'activité des acteurs, leurs dynamiques et comprendre leurs modalités de fonctionnement, leurs projets, leurs besoins et leurs attentes, leurs perceptions et leurs ambitions.

Pour cela, nous espérons bénéficier de la connaissance fine de certains acteurs à l'échelle des Provinces, afin de nous permettre d'avancer rapidement et efficacement dans le travail de recherches.

ANALYSE DE L'ENQUETE

La création d'une base de données (ou comment " garder le contact avec les acteurs ")

Comme nous avons pu le remarquer lors de notre premier travail de terrain dans le cadre de la phase 1, Le thème du patrimoine est en général un sujet qui motive fortement les personnes enquêtées. Le problème crucial n'est donc pas tant de convaincre les visés de participer à l'enquête mais de parvenir à les joindre.

La situation idéale (qui n'existe jamais) consisterait en une tenue à jour " en continu " du fichier d'adresses.

L'Objectif du travail de terrain phase 2

Constituer les récits d'expériences de la mise en patrimoine des ressources territoriales sur le territoire identifié. Il s'agira dans cette phase d'analyser des acteurs et leurs stratégies :

Associations de développement, coopératives et associations d'usagers ou encore les ONG qui interviennent en lien étroit avec les collectivités de base et avec le soutien d'une expertise internationale

Ce travail de terrain aura pour objectif d'approfondir l'analyse sur un terrain sur lequel les questions transversales entre patrimoine, gouvernance et projet de territoire n'ont été que peu abordées au terme de la première phase du diagnostic. Un tel matériau, nous permettra de mieux cerner les enjeux locaux de la mise en place du dispositif et souligner les conditions susceptibles de faire émerger un potentiel de développement à partir de ressources patrimoniales spécifiques.

Résultats attendus du travail d'enquête

- Elaborer un diagnostic décliné thématiquement autour de la question patrimoniale et présentant les atouts et faiblesses de chaque territoire ou micro territoire
- Permettre d'identifier le positionnement des acteurs en présence sur les sites susceptibles d'être érigés en PEP ainsi que les intentions (explicites ou implicites) de chaque acteur.
- Comprendre et discuter les dispositifs déjà (ou pas) mis en œuvre sur les territoires. Appréhender les représentations des acteurs locaux dans les organisations chargées de projets.
- Présentation des actions démonstratives susceptibles d'être mise en œuvre sur le territoire et de leurs articulations avec le portage au niveau local.

ANALYSE CARTOGRAPHIQUE

L'un des objectifs de cette phase de terrain est la production d'une analyse cartographique à l'aide du logiciel MapInfo©. Propositions :

- Carte des sites : localisation des sites ayant un intérêt important en terme de valorisation du patrimoine.
- Carte des périmètres : l'objectif final de cette phase de terrain est de proposer un ou plusieurs périmètres pour la mise en place d'un PEP pour chacune des quatre provinces étudiées.
- Carte du patrimoine : localisation des éléments de patrimoine recensés dans la première phase du projet.
- Carte sur les dynamiques d'acteurs et essai de cartographie des dynamiques d'acteurs : localisation des personnes rencontrées, de leur zone d'influence, des produits mis en valeur etc.

PROPOSITION DE TERRITOIRES DE PROJETS DE POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE : APPROCHE CARTOGRAPHIQUE.

Fig n°10 : Les ressources patrimoniales de la partie nord nord de la région Doukkala-Abda
(carte de synthèse)

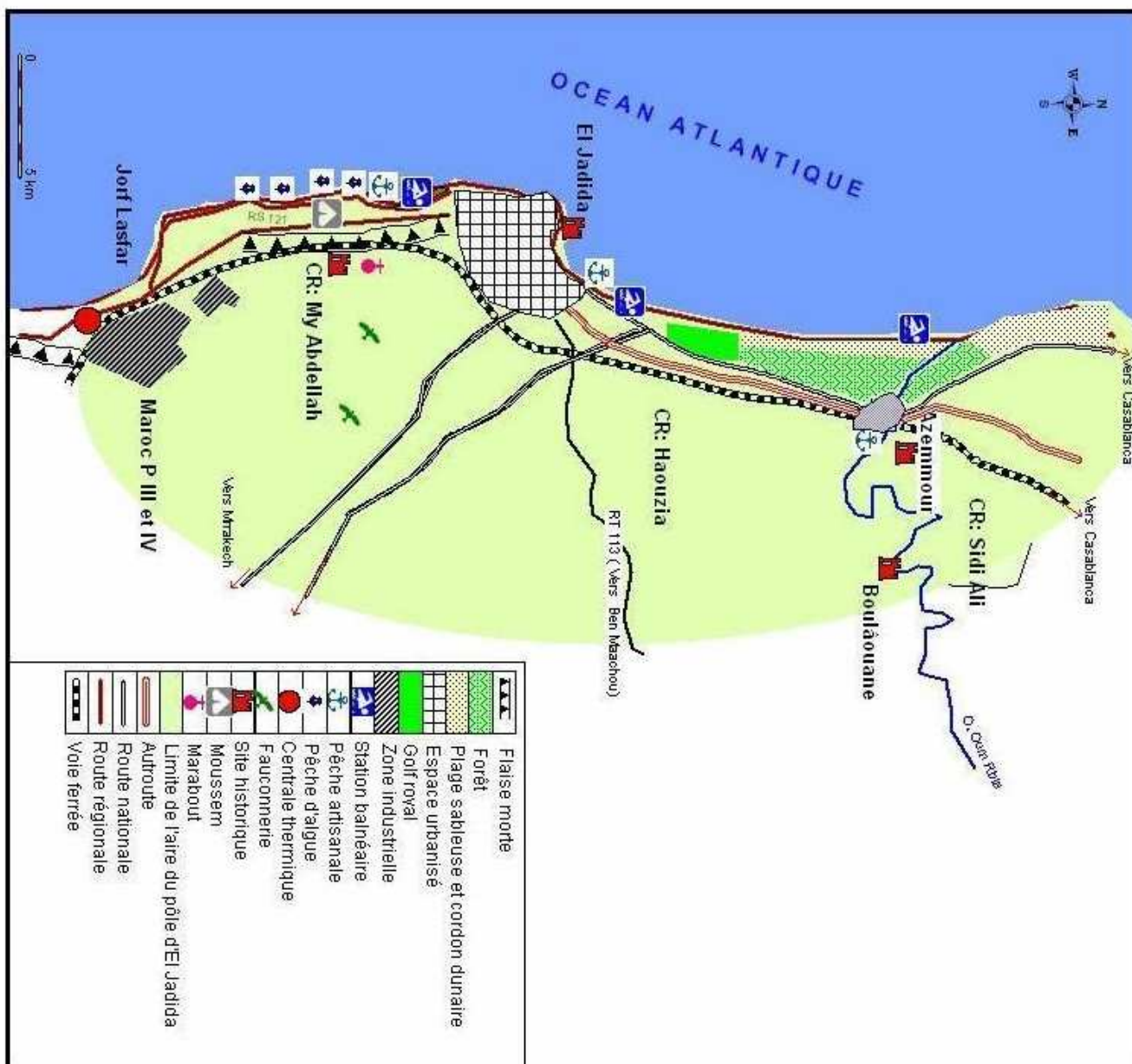


Fig n°11 : Les ressources patrimoniales de la partie méridionale de la Région Doukkala-Abda
A - Pôle de Safi

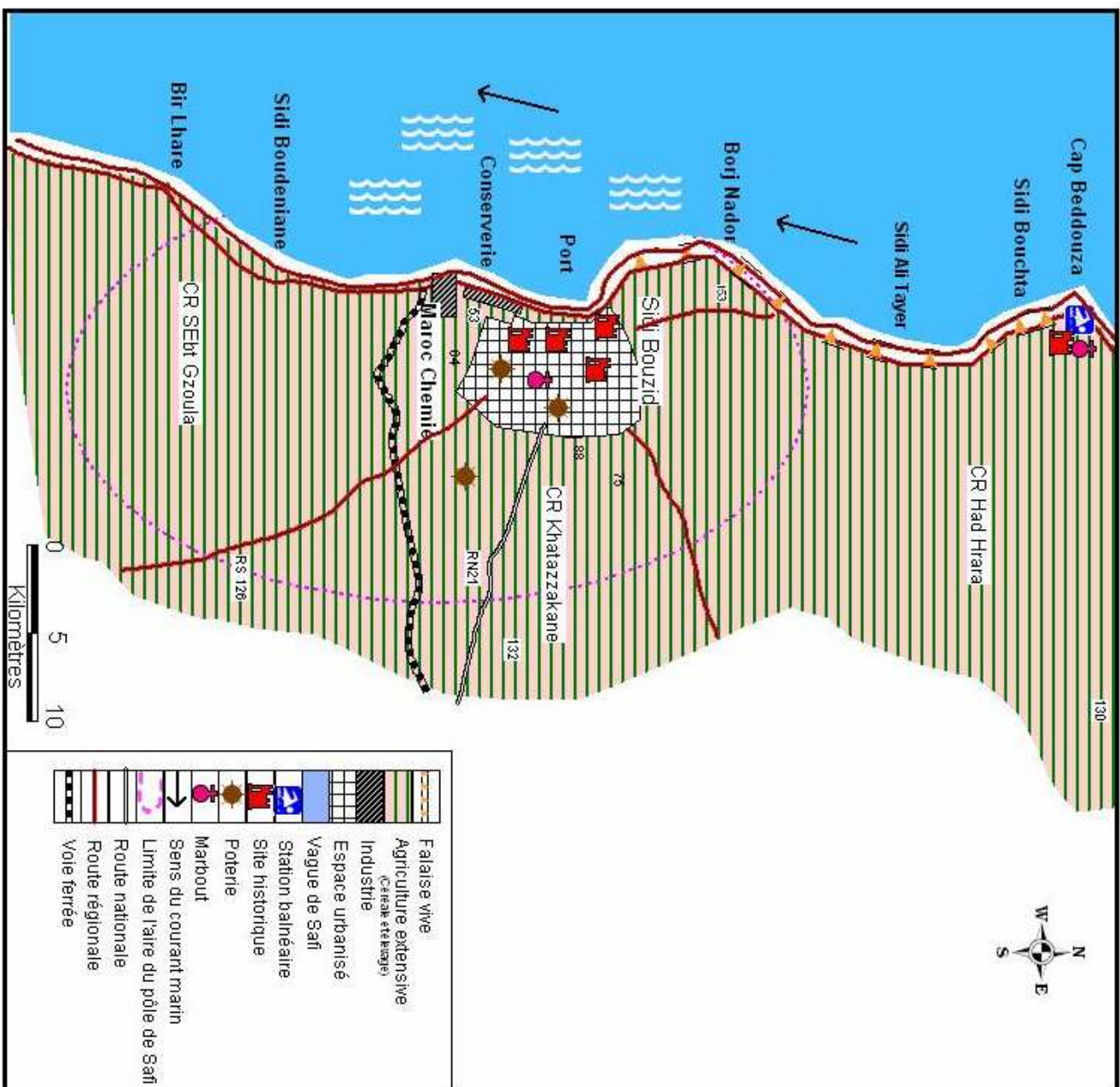


Fig n°12 : Les ressources patrimoniales de la partie Méridionale de la Région de Doukkala-Abda

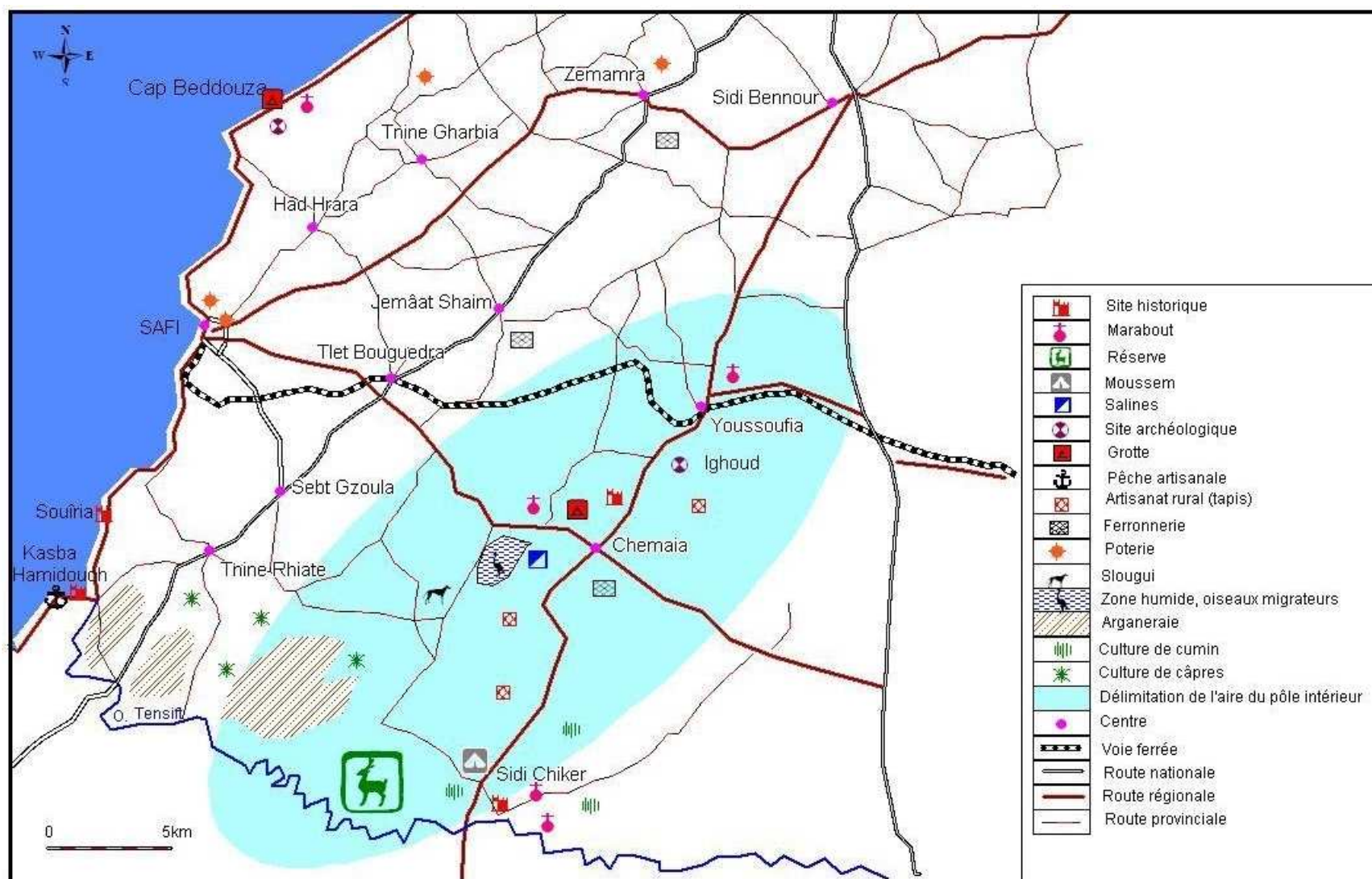


Table des illustrations

Tableau n° 1 : Superficie de la Région Doukkala Abda (km²).....	16
Tableau n° 2 : Organisation administrative de la région Doukkala –Abda	17
Tableau N°3 : Evolution de la population de la Région selon le milieu.....	19
Fig n°2 : Population et taux de croissance annuel par commune (1994 – 2004).....	22
Fig n°2 : Voies de communication et territoires d’approche de la Région de Doukkala-Abda	25
Fig n°3 : La nature des fonds du plateau continental de la Région de Doukkala-Abda	39
Fig n°4 : Morphologie et paysage de la côte du Sahel de la Région de Doukkala-Abda.....	42
Fig n° 5 : Les paysages côtiers entre Azemour et Oulidia.....	43
Photo n°1 : le château de mer à Safi.....	55
Fig n°6 : Productions et échanges commerciaux au XVIème siècle dans la Région de Doukkala-Abda.....	65
Tableau n°5 : Répartition par province et par grande spécialité des principaux métiers artisanaux de la Région Doukkala –Abda	85
Tableau n° 6: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière dans les ports de la région Doukkala-Abda (en tonne)	94
Fig n°7 : La baie de Oualidia : potentiel et équipements touristiques	119
Fig n°8 : Le site d’El Haouzia : potentiel et aménagements touristiques.....	122
Tableau n°7 : Répartition des chambres d’artisanat par commune en pays Abda.....	124
Tableau n°8 : Répartition des coopératives par type et lieu d’activité en pays Abda.	126
Tableau n°9 : Principaux sites de poterie en pays Abda	127
Tableau n° 10 : Les ateliers de ferronnerie en pays Abda.....	127
Tableau n°11 : Répartition des stagiaires « progressifs » selon le métier et le centre en pays Doukkala (situation au 31/12/2005).....	130
Tableau n°12 : Répartition des coopératives d’artisans en pays Doukkala	130
Tableau n°13 : Répartition des coopératives d’artisans selon les métiers en pays Doukkala	131
Fig n°9 : Les ressources patrimoniales de la partie Méridionale de la Région de Doukkala-Abda	146
Fig n°10 : Les ressources patrimoniales de la partie nord de la Région de Doukkala-Abda	Erreur ! Signet non défini.
Fig n°11 : Les ressources patrimoniales de la partie méridionale de la Région de Doukkala Abda.....	Erreur ! Signet non défini.

Glossaire

Acteurs : Individus ou groupe d'individus, porteurs d'intentionnalités sur un territoire. Il existe différents types d'acteurs: élus, institutionnels, entreprises, syndicats et organisations socio-professionnelles, associations, techniciens, Les acteurs ne sont pas seulement des entrepreneurs, des décideurs ou des "responsables" comme on les appelle communément. Toute personne qui agit et peut avoir une influence sur le territoire est considérée comme acteur, qu'elle exerce des activités d'ordres professionnel, politique, social, environnemental, culturel etc. L'acteur dispose d'une capacité de choix : il peut suivre ou ne pas suivre, adhérer ou refuser selon ses idées ou ses intérêts. Sa marge de manœuvre est plus ou moins grande par rapport au conditionnement général dans lequel il se situe.

Cohérence territoriale : Ambition à trouver une cohérence intégrant différentes dimensions : historique, géographique, culturelle, économique, sociales, environnementales

Diagnostic de territoire : Le diagnostic territorial est un dispositif d'analyse du territoire, visant à le caractériser à l'interne ou vis à vis de son environnement, à identifier ses acteurs et leurs stratégies. Il s'intègre dans un processus répondant à une aspiration, un attendu de développement, dans le cadre d'un projet afin de définir une ambition, une mission, une vision. Il est une première étape.

Diagnostic stratégique : Identification des ressources mobilisables et analyse de leur pertinence au regard des objectifs recherchés.

Décentralisation : Elle consiste à transférer des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales élues, ainsi que les moyens financiers, fiscaux et administratifs correspondants.

Déconcentration : Il s'agit d'une délégation/transfert de pouvoir de l'administration centrale de l'Etat vers ses services implantés sur le territoire (services dits déconcentrés ou extérieurs). Le pouvoir de décision est ainsi délégué au niveau des autorités administratives (corps préfectoral et services extérieurs des ministères) au niveau de l'arrondissement, du département ou de la région. Elles sont soumises à la double tutelle de leur administration centrale et du gouverneur ou wali. (A vérifier et adapter au cas du Maroc)

Décideur : Un acteur décideur est celui qui a le pouvoir et la capacité de mobiliser des moyens (techniques, financiers,...)

Dimension culturelle du territoire : Maîtrise de l'espace, fondée sur des façons de faire traditionnelles, pour permettre à la communauté de vivre. Dimension qui resurgit aujourd'hui. Sans oublier la dimension identitaire : être d'ici et pas d'ailleurs, voire la dimension religieuse : territoire « creuset ».

Enjeux : Ce qui revêt un caractère important, susceptible d'être gagné ou perdu sur un territoire. Le projet peut contribuer à sa prise en compte.

Gouvernance : Dans l'usage devenu le plus courant, ce terme se rapporte aux relations entre les dirigeants et les dirigés, notamment entre l'Etat et la société civile. En France, trois thèmes sont concernés par cette notion : - les rapports entre les pouvoirs locaux et la société civile, - les conditions de partenariat entre le secteur public et le secteur privé, - la participation des citoyens à l'action publique par l'intermédiaire de la consultation ou de la concertation. Ce dernier thème a acquis beaucoup d'importance dans la loi et la pratique, notamment en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Logiques d'acteurs : Façon d'être d'un acteur qui s'explique et se traduit par un ensemble de représentations et de pratiques dans une trajectoire professionnelle ou personnelle. Certaines logiques d'acteurs s'inscrivent dans le cadre d'un projet partagé, avec des rôles différents.

Mobilisation des ressources : Elle passe par différentes phases : Identification, conservation, restauration, transformation, valorisation, reproduction. Elle combine des approches public/ privé dans le cadre de modes de gouvernance territoriales permettant la mise en évidence et la mobilisation des ressources au service du développement du territoire. Les stades de mobilisation de la ressource passent du sous-emploi, au plein emploi des ressources.

Pôles d'économie du patrimoine : L'ambition des pôles d'économie du patrimoine est de construire des projets de territoire qui utilisent le patrimoine, non plus comme de simples objets culturels ou touristiques, mais comme des atouts importants d'un développement innovant, en phase avec les attentes des citoyens, connecté avec l'ensemble de l'activité économique, délibérément inscrit dans la modernité. Deux principes de base ont guidé l'expérimentation des PEP : - La définition de véritables projets de développement global, associant l'ensemble du corps social local et du tissu économique ; - L'exigence d'une vision contemporaine du patrimoine, tournée vers l'avenir, en ne se limitant pas aux discours empreints de nostalgie et de passéisme, dont le patrimoine est trop souvent le support.

Projet de territoire : Processus global de mobilisation combinant la définition d'objectifs précis et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, sur la base d'enjeux et des systèmes de valeurs partagées. Il comprend différentes étapes : diagnostic, prospective, contractualisation. et évaluation. À la différence des projets de l'aménageur, de l'architecte, de l'ingénieur, la notion de projet de territoire n'est pas physique. Elle procède avant tout de l'action prospective: regarder devant, imaginer l'avenir, affronter l'inconnu, choisir des scénarios et des contenus. Le projet de territoire est dynamique et permanent, il comporte quatre dimensions : une vision de futur partagée par les acteurs et citoyens; une volonté collective d'y parvenir ; un système de valeurs partagées ; des axes stratégiques majeurs à moyen terme validés par les acteurs.

Prospective : Regard sur l'avenir destiné à éclairer l'action présente. " La prospective, c'est l'art de fonder la décision non sur le prolongement des données du passé, mais sur les hypothèses qu'on peut légitimement faire quant à l'avenir ", E.Piseni. - Prospective exploratoire: Exercice prospectif qui vise à explorer les futurs possibles, à partir d'une analyse du passé (rétrospective) pour repérer les tendances lourdes d'évolution et d'une analyse du présent pour identifier les facteurs de changement. F Goux-Baudiment - Prospective normative : Exercice de prospective qui vise à définir le cheminement permettant d'atteindre un objectif à venir voulu, soit à partir du présent vers le futur, soit à partir du futur vers le présent. F Goux-Baudiment - Prospective stratégique: L'anticipation mise au service de l'action stratégique et du projet. M. Godet - Prospective territoriale: Déclinaison de l'une ou de l'autre des formes précédentes de prospective, appliquée à l'avenir d'un territoire.

Ressources territoriales : Eléments matériels ou immatériels dont dispose le territoire pouvant être source de développement. Ces ressources sont diverses humaine, naturelle, souterraine, patrimoniale. Elles peuvent être spécifiques, dédiées aux lieux et propres au territoire (ex : Arganier, thym, huile d'olive, artisanat d'art ...) ou génériques, mobilisables partout, surtout sur d'autres territoires.

Société civile : Ensemble des citoyens dans la diversité de leurs appartenances professionnelles et sociales, qui constituent la société et qui expriment leur initiative et leur volonté de participation à travers des organisations, associations et structures très diversifiées ayant pour finalité de concourir à la poursuite d'objectifs à caractère économique, social, culturel, éducatif, sportif, humanitaire, civique ou autre, ne ressortissant pas directement à la sphère politique ou étatique.

Système d'acteurs : Ensemble d'acteurs porteurs de rôles partagés, susceptibles de s'inscrire dans un projet global, nécessitant un portage et un pouvoir de décision. Il est porteur d'une marge de manœuvre susceptible de s'inscrire dans une organisation collective.

Stratégie : Ensemble d'actions ordonnées permettant d'atteindre des objectifs, avec une mobilisation et une combinaison optimale des moyens.

Territoires de projet : Territoire susceptible de servir de cadre à un projet. Territoire dans lequel peut être inséré ou construit un ou plusieurs projets qui peuvent en changer l'histoire, la nature ou l'ambition de développement.

Vocation des territoires : Récepteurs de projets, les territoires ont vocation à en être, l'expression de ceux qui y habitent. Ils sont des lieux d'équilibre ou de confrontation de projets différents. L'analyse et les arbitrages garantissent le choix le plus approprié pour conserver, ajuster ou changer la vocation d'un territoire.

Bibliographie

Pour la réalisation de cette étude, un fonds documentaire a été créé, Il est dédié à la spécificité des régions de Tadla Azilal et Doukkala Abda en lien avec la notion de Pôle d'Economie du Patrimoine. Ce fonds documentaire comprend des ouvrages de référence, des études de cas en France et au Maroc, et quelques revues spécialisées.

CULTURE, CULTURE TERRITORIALE, PATRIMOINE ET TERRITOIRES.

- BARRERE C., BARTHELEMY D., NIEDDU M., VIVIEN F-D ? (2004) : Réinventer le patrimoine, De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine, Paris, L'Harmattan, gestion de la culture,
- BAYARD J.F., L'illusion identitaire, Fayard, 306 p.
- CLAVAL P. (1995), Géographie culturelle, Coll. Fac géographie, Editions Nathan Université, 384 p.
- CERMOSEM (2002). Patrimoines, Territoires et création d'activités. Montagnes Méditerranéennes n°15, IGA, Grenoble.
- COLLECTIF (1996) : Le territoire, Géographie et cultures, L'Harmattan, 143 p.
- CUCHE D. (1996) : La notion de culture dans les sciences sociales, Editions La découverte, Paris, 124p.
- DI MEO G. (1998) : Géographie sociale et territoires, Nathan, coll. Fac. Géographie, 317 p.
- BERARD L., MARCHENAY P., 2004, *Les produits de terroir, entre cultures et règlements*, CNRS éditions, Paris, 229 p.
- HIRCZAK M., PECQUEUR B., MOLLARD A., 2004, "Le panier de biens et de services de qualité : vers un modèle de développement territorial durable", *Montagnes Méditerranéennes*, n°20, pp.35-42.
- JENNAN L. (sous la direction de). 2007. Patrimoines. Territoires et développement. Cahiers Géographiques n°34, PATER, Faculté des lettres DM, Fès, 240p
- PEYRON M (2007). Interaction entre tourisme durable et patrimoine dans l'Atlas oriental marocain. Cahiers géographiques n°34, PATER, Faculté des lettres DM, Fès, pp 21-28.
- MARCHAND P., 1999, *Les Parcs Naturels Régionaux*, Ouvrage collectif, Guides Gallimard, Paris.
- TOBELEM J.M., (2005) : Le nouvel âge des musées, Les institutions culturelles au défi de la gestion, ED. Armand Colin-Collection sociétales, 296 p.
- TOBELEM J.M., (2005) : La culture mise à prix. La tarification dans les sites culturels, Ed L'harmattan, Collection gestion de la culture, 260 p.

RESSOURCES, OPERATEURS DE RESSOURCES, ET TERRITOIRES.

- BARRERE C et al. (2005). Repenser la catégorie économique de patrimoine ? Géo. Econ. et Soci. Vol : 6, n°3, pp237-242.
- FERRE M et RUHART J.P (1975). Les bassins des Abda-Doukkala et du Sahel d'Azemmour à Safi. Ressources en eau du Maroc atlantique. Notes et Mémoires du Service Géologique du Maroc n°231, Rabat pp 261-298
- FOSSET R (1979). Société rurale et organisation de l'espace : les bas plateaux atlantiques du Maroc moyen. Chaouia, Doukkala et Aabda. Thèse d'Etat en géographie, Montpellier III, 2 vol. 942 p.
- MOUABID J (2002).L'espace littoral entre El Jadida et Safi (Maroc). Développement des activités économiques et conséquences écologiques. Thèse de doctorat, Bordeaux III, 420p.
- PEYRACHE GADEAU V., PECQUEUR B. (2004) : Les ressources patrimoniales, valorisation par les milieux innovateurs ; dans Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local, GREMI, Neuchâtel, Editions EDES, 298 p.
- MATTEACCIOLI A. (2004) : Philippe AYDALOT, pionnier de l'économie territoriale, L'Harmattan, théorie sociale contemporaine, 413 p.
- WEISROCK A (1985). Les falaises de la côte atlantique marocaine de Safi à Beddouza (Cap Cantin). Bull. Assoc. Géogr français, Paris.
- WEISROCK A (1987).L'ouija et l'oujien au Maroc atlantique. Rev. Etudes Méditerranéennes, CIEM, Poitiers, pp 175-187
- TROIN J F (2002). Maroc. Régions, pays et territoires. Ed. Larose.

RECHERCHE ACTION ET TERRITOIRES.

- ALVERGNE Ch et MUSSO P., Les grands textes de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation, Paris, DATAR, La Documentation Française
- ALVERGNE Ch et TAULELLE F. (2002), Du local à l'Europe. Les nouvelles politiques d'Aménagement du Territoire, Paris, PUF
- BATESON G. (1984) : la nature et la pensée, Editions du Seuil,
- DEYON P.et FREMONT A., La France et l'Aménagement de son territoire, 1945-2015), Paris, Dexia, LGDJ.
- GLEVAREC H et SAEZ G (2002).Le patrimoine saisi par les associations. La Documentation Française, Paris
- HIRCZAK F et SENIL N (2005). Diagnostic de territoire et ressource territoriale, apports croisés et opérationnalité. IREGE-EDITEM, Annecy.
- JENNAN L, LANDEL P A et SENIL N(2007). Le patrimoine : une ressource pour le développement territorial. Expériences de mise en œuvre de pôles d'économie du patrimoine au Maroc. Rev. Cahiers Géographiques n°3-4 . Pater, FLSH/DH, Univ.de Fès, pp.11-19.
- PERRIER-CORNET, Ph., (2002), repenser les campagnes, DATAR, LaTour d'Aygués, l'Aube
- PHILPEAU M. (1999), La géographie appliquée, Collection U géographie, 299 p.

Annexes

Annexe I : Liste des entretiens réalisés

Annexe 2 : évaluation/France : Pôles d'Economie du Patrimoine

Annexe 3 : Grille d'entretien auprès des acteurs

ANNEXE I : LISTE DES ENTRETIENS REALISES

Région de Doukkala Abda

Province de Safi :

- Inspection de l'Aménagement du Territoire
- Délégation du Tourisme
- Centre Régionale d'Investissement
- Délégation de l'Agriculture
- Délégation de l'Artisanat
- Délégation de la Culture
- Délégation des Eaux et Forêts
- Agence Urbaine (Directeur et responsable des études)
- Association Culture et Loisirs

Province d'El Jadida

- Délégation de l'Agriculture
- Délégation de l'Artisanat
- Délégation du Tourisme
- Délégation de la Pêche
- Association Cité Portugaise

ANNEXE 2 EVALUATION/FRANCE : POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE

Date : CIADT du 20 septembre 1994, puis du 15 décembre 1997

Initiateur : DATAR

Contexte : préparation de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire : globalisation et nécessité d'innovation dans les approches du développement local. Renouveau de la politique d'aménagement du territoire en France

Définition : « projets de développement « global durable » s'appuyant sur le patrimoine. Ils naissent de la volonté des acteurs locaux de travailler ensemble dans une logique de réseau, mobilisent les énergies sur le terrain et valorisent les ressources plutôt qu'ils ne compensent des handicaps »

Objectifs

Construire des projets de territoire qui utilisent le patrimoine non plus comme de simples objets culturels ou touristiques, mais comme des atouts importants d'un développement global innovant, en phase avec les attentes contemporaines.

Territoires concernés : milieu rural et articulation entre les milieux ruraux et urbains ; zones de faible densité, territoires cohérents pouvant être délimités de plusieurs manières : une entité géographique ou historique reconnue, une zone d'échange ou d'activité économique, une zone d'influence économique, historique ou culturelle, un territoire matérialisé par une structure de gestion intercommunale

Structure porteuse : intercommunalité sous forme associative, ou syndicat intercommunal ou Communauté de communes, assurant 3 fonctions : maîtrise d'ouvrage des études et des projets, partenariat et concertation, intégration du projet dans les politiques locales de développement.

Objets mobilisés : patrimoine abordé de manière large patrimoine monumental classique, archéologie, habitat ou urbanisme traditionnel patrimoine rural vernaculaire ou industriel, paysage et ensemble des richesses environnementales, identité de type ethnographique, savoir-faire, traditions, matériaux, des gastronomies etc.

Moyens affectés :

Crédits d'étude

Possibilité d'affectation de crédits au titre du FNADT

Démarche et sélection

Appels à projet au niveau national ;

Etude préliminaire : atouts faiblesses, enjeux, stratégies. Comportant 4 phases :

- ✓ **Analyse** : éléments de l'identité locale, patrimoines, paysages, environnement, traditions, productions traditionnelles savoir-faire

Description de la spécificité des patrimoines, de ses atouts et faiblesses, en comparaison avec d'autres territoires

Inventaire des acteurs

Analyse des principales données socio économiques

Repérage des opportunités de pontage entre activités économiques et culturelles

Avis des décideurs

Inventaire des projets structurants

- ✓ **Positionnement**,

Définition et validation du territoire

Mise à jour des grandes hypothèses de programmation

Choix d'un principe général

Premières orientations

Vérification

- ✓ **Phase pré-opérationnelle**,

Programme des équipements : localisations, fonctions, contraintes, coûts

Fonctionnement du projet

Implication, dans le développement local

Appréciation sommaire de l'impact

Orientations juridiques

Phasage

✓ **Phase opérationnelle.**

Définition des projets associant l'ensemble du corps social et du tissu économique du territoire ;

Sélection nationale : 1° phase : 17, 2° : 14, repos ant sur la capacité du projet à induire une dynamique territoriale à partir du patrimoine.

Accompagnement par un comité de pilotage présidé par le Préfet, garant de la « pluridisciplinarité et de l'esprit du développement local », composé des services de l'Etat, des collectivités locales, des milieux socioprofessionnels, du milieu associatif notamment dans le secteur de la découverte et de la protection de l'environnement.

✓ **Bilan :**

L'enjeu touristique est l'ambition traditionnelle de toute valorisation du patrimoine. Toutefois, il accompagnerait la mutation du tourisme de masse vers de nouvelles pratiques. La réflexion porte sur différents enjeux :

Les contenus culturels associés,

La pédagogie,

L'insertion,

La qualité des produits offerts,,

Le développement de nouvelles filières,

La structuration et l'identité du territoire.

Outils : la mise en réseau des sites, thématisation, éclatement du champ des connaissances, innovation opérationnelle

METIVIER V., (2000), Evaluation des Pôles d'Economie du Patrimoine, Paris, DATAR

ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTRETIEN AUPRES DES ACTEURS

Date :

Lieu :

Interviewer :

Phrase inaugurale : Membres des Universités de Fès et de Grenoble (France) et de l'université de Fès nous réalisons un travail sur les Régions de Tadla Azilal et Doukkala-Abda dans le but d'établir un diagnostic du patrimoine local et d'identifier les territoires pertinents de projets PEP.

Question introductive

Tout d'abord, pouvez-vous nous préciser:

Secteur d'activité ?

Lieu d'exercice de l'activité?

Institution d'affiliation ?

Domaine d'intervention ?

Contexte territorial ?

Relance 1

Qu'entendez-vous par le terme « patrimoine » ?

But :

Définition du terme

Sur ce territoire, Qu'est ce que le patrimoine ?

Savez-vous à qui appartiennent ces patrimoines ?

Savez-vous par qui ils sont gérés ?

Y a t- il d'autres partenaires qui utilisent ou qui interviennent sur ce patrimoine ?

Qu'est-ce que vous en pensez (du patrimoine) ?

Dresser l'inventaire des patrimoines de votre territoire et connaître leurs propriétés

Relance 2

Pourquoi considérez-vous ces éléments comme faisant partie du patrimoine ? (Caractéristiques)

Pour vous, qu'est-ce qu'ils représentent? Quelle est leur fonction ? (Économique, sociale, identitaire, culturel...).

Passé – présent – futur ? (Témoignage du passé – nostalgie / besoin du présent / pari sur le futur)

Sont-ils liés avec d'autres ? (Effet territoire ou réseau plus large)

Et

Pouvez-vous distinguer des patrimoines sur la région :

De renommée internationale ;

De renommée nationale ;

De renommée régionale ;

De renommée locale ;

But :

Evaluer la hiérarchie du patrimoine aux yeux des acteurs

Relance 3

Est-ce que le patrimoine est valorisé sur le territoire ? Si oui, comment ? (Actions)

Quelles activités sont liées à ces patrimoines ?

Combien d'emplois sont liés à cette activité ? Combien de personnes participent à tel événement culturel ?

But :

Evènements, initiatives, réseau d'associations.

Relance 4

Et ça fonctionne?

But :

Connaître l'implication des acteurs

Relance 5

Savez-vous qui s'en occupe ? (Par qui?)

Où

Quelles sont les personnes chargées de valoriser ce patrimoine ?

But :

Identifier les acteurs du territoire

Relance 6

Cette valorisation pose-t-elle des problèmes sur le territoire ?

Où

Est-ce que vous rencontrez des problèmes par rapport à ces valorisations ?

Où

Pensez-vous que ce patrimoine est bien valorisé ?

Où

Trouvez-vous des handicaps à cette valorisation ?

But :

Relever les problèmes constatés par les locaux

Relance 7

Que souhaitez vous pour ce territoire dans les 10 ans à venir ? (Rêve)

Quel avenir voyez-vous pour ce territoire ? (Réalité)

ou

Qu'est-ce qui pourrait être fait ?

Vous avez parlé du [...], pourriez-vous revenir sur ce sujet ?

Savez-vous s'il y a des projets concernant le patrimoine sur le territoire ?

But :

Déterminer la motivation au PEP ou autres idées

Relance 8

Comment voyez-vous ce patrimoine demain ?

Peut-on ou doit-on le valoriser ?

Comment ?

Avec qui ?

D'après vous, qu'est-ce que cela pourrait apporter au territoire, à la population

Où

Pensez-vous que ça pourra générer de l'activité sur le territoire ?

But :

Calculer les retombées économiques ?

Localisation carte : Limites territoire, localisation patrimoines

Liste de relances neutres :

Et ?

Et alors ?

Et plus concrètement ?

Et plus précisément ?

Mais encore ?

Ça alors ?

Et après ?

Qu'en pensez-vous ?

Qu'en dites-vous ?

Vous voyez autres choses ?

....

Table des matières

SOMMAIRE	3
AVANT PROPOS	4
Première partie : présentation de l'étude	5
LES TERRITOIRES, LE THEME ET LA METHODE.....	6
RAPPEL DU CADRE THEORIQUE DU TRAVAIL	6
<i>LE PATRIMOINE RESSOURCE DU DEVELOPPEMENT LOCAL</i>	<i>6</i>
<i>LE PATRIMOINE STRUCTURE DE RESEAUX TERRITORIAUX.....</i>	<i>7</i>
<i>LE PATRIMOINE COMME REVELATEUR DE CONFLITS.....</i>	<i>7</i>
RAPPEL DES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC	8
LE CONTENU DU DIAGNOSTIC DE PATRIMOINE	9
<i>L'INVENTAIRE ET L'OBSERVATION DES OBJETS PATRIMONIAUX</i>	<i>9</i>
<i>La détection des patrimoines - ressources susceptibles d'être intégrés dans un projet de territoire.....</i>	<i>10</i>
<i>Principe</i>	<i>10</i>
LE PASSAGE DE LA RESSOURCE A L'ACTIVITE INTEGREE A UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	11
LA SELECTION DES PROJETS ET LEUR MISE EN OEUVRE	12
<i>L'ANALYSE DES RELATIONS DES ACTEURS AVEC LEUR PATRIMOINE</i>	<i>12</i>
<i>IDENTIFICATION ET EVALUATION DES ENJEUX</i>	<i>12</i>
PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE ADOPTEE	14
<i>RECUEILLIR L'INFORMATION</i>	<i>14</i>
<i>TRAITER L'INFORMATION</i>	<i>14</i>
<i>INTERPRETER L'INFORMATION EN FONCTION DES OBJECTIFS DE L'ETUDE</i>	<i>14</i>
<i>RESULTATS.....</i>	<i>15</i>
PRESENTATION DU TERRITOIRE D'ETUDE	16
<i>L'identification de l'espace régional</i>	<i>16</i>
<i>Les attributs du milieu naturel</i>	<i>17</i>
<i>La dynamique démographique</i>	<i>19</i>
<i>La problématique territoriale.....</i>	<i>21</i>

EXPERIENCES ETRANGERES EN MATIERE DE VALORISATION DU PATRIMOINE : LE CAS DE LA France	27
LES OUTILS EXPLICITES	27
<i>LES ZONES DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN (ZPPAUP)</i>	<i>27</i>
<i>LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (VPAH)</i>	<i>28</i>
<i>LES POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE (PEP).....</i>	<i>28</i>
LES OUTILS IMPLICITES	29
<i>LES PARCS NATURELS REGIONAUX (PNR)</i>	<i>29</i>
<i>LES APPELLATIONS D'ORIGINE CONTROLEE (AOC).....</i>	<i>30</i>
D'AUTRES DEMARCHES POSSIBLES.....	31
<i>Les pays</i>	<i>31</i>
<i>Les Pôles d'Excellence Rurales</i>	<i>33</i>
Deuxième partie : diagnostic stratégique des ressources patrimoniales	35
Introduction	36
L'INVENTAIRE DES RESSOURCES PATRIMONIALES.....	37
PAYSAGES ET RICHESSES ENVIRONNEMENTALES	38
<i>LA PLATE FORME CONTINENTALE ET SA RICHESSE BIOLOGIQUE</i>	<i>38</i>
<i>LES PAYSAGES COTIERS</i>	<i>40</i>
<i>La côte d'Azemmour à Cap Beddouza.....</i>	<i>40</i>
<i>Les paysages côtiers de Cap Beddouza à Safi.....</i>	<i>42</i>
<i>UNE VEGETATION NATURELLE TYPIQUE SE LIMITANT AUJOURD'HUI A DES PLANTES RELIQUES.....</i>	<i>44</i>
<i>PAYSAGES ET CURIOSITES NATURELLES DE L'INTERIEUR</i>	<i>44</i>
<i>L'Oued Oum Er-Rbia : l'estuaire et le cours inférieur.....</i>	<i>44</i>
<i>L'embouchure de l'Oued Tensift</i>	<i>46</i>
<i>Le lac Zima : entre mythe et réalité.....</i>	<i>46</i>
<i>Les autres richesses naturelles.....</i>	<i>47</i>
PATRIMOINE MONUMENTAL CLASSIQUE ET PATRIMOINE VERNACULAIRE.....	50
<i>DANS LES ABDA</i>	<i>50</i>
<i>Le patrimoine monumental de la ville de Safi.....</i>	<i>53</i>
<i>Les monuments historiques du reste de la PROVINCE.</i>	<i>58</i>
<i>DANS LES DOUKKALA</i>	<i>62</i>
<i>Les monuments historiques des Doukkala</i>	<i>70</i>

IDENTITES ETHNOLOGIQUES, SAVOIR –FAIRE ET TRADITIONS.....	76
<i>Dans le domaine agricole proprement dit.....</i>	<i>76</i>
<i>Dans les autres secteurs de l'activité humaine en rapport avec l'agriculture</i>	<i>80</i>
DANS L'ARTISANAT	85
DES TRADITIONS LIEES A L'ALIMENTATION ET AU DIVERTISSEMENT	91
MATERIAUX ET RESSOURCES SPECIFIQUES DE RENOMMEE UTILISEES DANS LES ACTIVITES LOCALES.	93
LA SARDINE : UN PATRIMOINE HALIEUTIQUE EN DIFFICULTE.....	93
LES ALGUES MARINES.....	95
L'OSTREICULTURE, UNE PRATIQUE EXCLUSIVE DE OUALIDIA	99
L'EXTRACTION DU SEL : UNE ACTIVITE ARTISANALE ANCIENNE.....	101
LE SABLE : UNE RESSOURCE NOUVELLE DONT L'EXTRACTION EST UN FACTEUR DE DEGRADATION DU LITTORAL	103
LA VAGUE DE RAS LEFAA (OU VAGUE DE SAFI) : UNE RESSOURCE TERRITORIALE PROMETTEUSE.....	105
MEMOIRE COLLECTIVE ORGANISEE AUTOUR D'UN FAIT HISTORIQUE :	106
ZAOUIAS ET MOUSSEMS : LA REGION DOUKKALA-ABDA, UN HAUT LIEU DU SACRE.	107
Le Musée National de la Céramique à Safi.	113
Le festival international de musique de la Région Doukkala-Abda :	113
Les manifestations de la Province d'El Jadida.	113
Troisième partie :	114
acteurs et identification de pôles d'économie du patrimoine potentiels.....	114
LES ACTEURS EN PRESENCE : ENJEUX ET MODES D'INTERVENTION : CAS DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	115
DANS LE TOURISME	116
LES ACTEURS DE LA PROMOTION TOURISTIQUE	116
LA VARIETE DES STRATEGIES ET DES INTERVENTIONS :.....	118
DANS L'ARTISANAT	124
EN PAYS ABDA	124
EN PAYS DOUKKALA.....	129
BILAN, CONCLUSION et perspectives	133
<i>Le constat</i>	<i>133</i>
<i>Des ressources patrimoniales non valorisées</i>	<i>133</i>
<i>Des ressources patrimoniales sous-valorisées.....</i>	<i>134</i>
<i>Des acteurs entre développement et protection</i>	<i>136</i>

<i>Un besoin pour l'ensemble des acteurs de références communes</i>	<i>137</i>
<i>Proposition méthodologique pour la suite du programme (Phase 2).....</i>	<i>139</i>
<i>le travail d'interrogation des acteurs</i>	<i>139</i>
<i>Eléments de méthodologie sur le travail d'interrogation des acteurs.....</i>	<i>140</i>
<i>Analyse de l'enquête</i>	<i>140</i>
<i>Objectif, travail de terrain (phase 2).....</i>	<i>141</i>
<i>Résultats attendus du travail d'enquête</i>	<i>141</i>
<i>Analyse cartographique</i>	<i>142</i>

PROPOSITION DE TERRITOIRES DE PROJETS DE POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE : APPROCHE CARTOGRAPHIQUE.....	143
Table des illustrations	145
Table des illustrations	146
Glossaire	148
Bibliographie.....	152
<i>Culture, culture territoriale, patrimoine et territoires.</i>	<i>152</i>
<i>Ressources, opérateurs de ressources, et territoires.</i>	<i>153</i>
<i>Recherche action et territoires.....</i>	<i>153</i>
Annexes	154
<i>Annexe 1 : Liste des entretiens réalisés.....</i>	<i>155</i>
<i>Annexe 2 : évaluation/France : Pôles d'Economie du Patrimoine.....</i>	<i>156</i>
<i>Annexe 3 : Grille d'entretien auprès des acteurs.....</i>	<i>159</i>
Table des matières	163